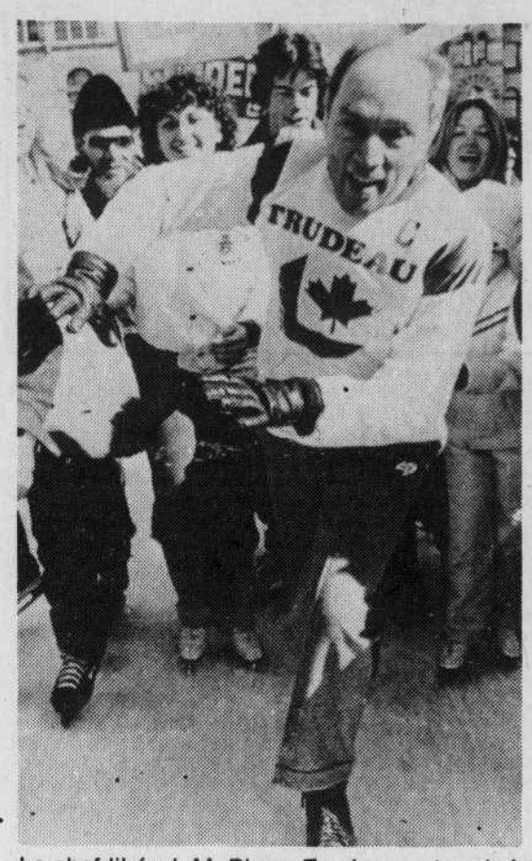
LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

folio
Des livres qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque

Vol. LXXI — No 40 | Passages nuageux. Maximum de – 4 à –7. | Montréal, lundi 18 février 1980 | 25 CENTS

Un dernier appel...







Le chef libéral, M. Pierre Trudeau, a terminé sa campagne électorale en participant hier à une fête de patineurs à Toronto. Il vote ce matin à Montréal, puis gagne Ottawa, où il passera la soirée. Le premier ministre sortant, M. Joe Clark, a déjeuné hier midi avec ses candidats de la région de Toronto, avant de voler vers Calgary, puis Jasper, où il vote ce matin. Ce soir, comme au dernier scrutin, il en attend les résultats à Spruce Grove, Alberta. Quant au chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, il a passé sa dernière journée de campagne à Toronto. Ce matin, il se rend dans son comté d'Oshawa, où il va voter, puis prendre connaissance de l'issue de l'élection. (Photolaser CP)

... en attendant le verdict

par Rodolphe Morissette

C'est aujourd'hui que les Canadiens mettront un point final à la guerre de sondages que se sont livrée jusqu'au dernier jour de la campagne électorale de 66 jours les grandes maisons spécialisées dans les enquêtes touchant les intentions de vote des 15.4 millions de Canadiens inscrits sur les listes électorales.

Les derniers sondages, publiés ce week-end, manifestent peu d'unanimité et laissent ouvertes trois possibilités pour le soir de l'élection: un gouvernement libéral majoritaire, un gouvernement libéral minoritaire et un gouvernement conservateur minoritaire, l'Ontario pouvant trancher la question ce soir vers 22 heures.

La saison hivernale, clémente à souhait, n'aura finalement nui en rien aux 1,489 candidats (un record) qui ont voulu porter leur message aux électeurs. Ceux-ci éliront aujourd'hui 281 députés sur 282, car le décès, la semaine dernière, du candidat créditiste dans le comté québécois de Frontenac, M. Nelson Lessard, entraîne le remise de l'élection dans cette circonscription au 24 mars. Les 68,000 bureaux de scrutin seront ouverts aujourd'hui dans les dix provinces et deux territoires canadiens de 9 à 20 heures.

La refonte de la carte électorale, avant le scrutin de mai dernier, qui ajoutait sept comptés nouveaux en Ontario et neuf dans l'Ouest (contre un seul de plus au Québec et un de plus dans les provinces de l'Atlantique), ouvre désormais la possibilité qu'un parti prenne le pouvoir sans faire élire au Québec plus d'un ou deux députés. La chose s'est avérée l'an dernier.

Lors de la défaite du gouvernement minoritaire conservateur de M. Joe Clark, le 13 décembre, sur une motion présentée par le NPD et appuyée par le Parti libéral, les conservateurs avaient 136 sièges aux Communes, les libéraux 114, les néo-démocrates 27 et les créditistes cinq.

Les deux derniers sondages, publiés ce week-end, celui de l'Institut canadien d'opinion publique (Gallup) et celui commandé par le réseau CTV, rendent difficiles les prédictions. Le premier accorde une avance de 20 points de pourcentage aux libéraux sur les conservateurs (48% à 28%), tandis que le second, qui révèle un taux extrêmement élevé d'indécis (40%), affiche une avance de dix points seulement pour les libéraux, ce qui n'exclut pas nécessairement l'hypothèse d'un gouvernement conservateur minoritaire (voir les détails en page 18).

Au scrutin du printemps 1979, 76.2% des électeurs (ils étaient environ 300,000 de moins qu'aujourd'hui) s'étaient présentés aux urnes: 40% d'entre eux appuyaient les libéraux, 36% les conservateurs, 18% de NPD et 4.5% (25 des Québécois allant voter) les créditistes. On peut s'attendre à une bonne participation électorale aujourd'hui, puisque la température s'annonce particulièrement clémente sur l'ensemble du territoire canadien.

Les quatre chefs des principales formations politiques votent aujourd'hui dans leur circonscription respective: M. Joe Clark, premier ministre sortant, dans sa partie de High Alberta, où il doit être encore ce soir: M. Pierre Trudeau, dans son comté de Mont-Royal, à Montréal; M. Ed Broadbent, à Oshawa, Ontario, et M. Fabien Roy, à Saint-Georges-de-Beauce, Québec.

Libéraux et conservateurs ont des candidats dans toutes les circonscriptions; les néo-démocrates en ont partout, sauf dans deux comtés au Québec; les créditistes présentent 80 candidats, dont 54 (pour les 74 sièges en élection aujourd'hui) au Québec. Quelques autres partis marginaux sont officiellement enregistrés, c'est-à-dire présentent un minimum de 50 candidats au Canada. Le Parti communiste marxiste-léniniste du Canada en a 175; le Parti rhinocéros en présente 121, dont la plupart sont concentrés au Québec; le Parti libertarien a 58 candidats; l'Union populaire, ce mouvement séparatiste restreint au Québec, 54; le Parti communiste du Canada conteste 52 sièges. Enfin, le Parti communiste ouvrier (marxiste-léniniste), une formation non officielle (il s'agit de l'ex-Ligue communiste), présente 29 candidats; le Parti national en a quatre en Ontario; enfin, on compte 75 candidats indépendants.

Si c'est le budget conservateur, présenté le 11 décembre aux Communes par le ministre des Finances, M. John Crosbie, qui a provoqué la chute du gouvernement en Chambre deux jours plus tard, on ne pourrait pas dire que le même budget aura défait le Parti conservateur aujourd'hui, s'il arrivait qu'il perdît le pouvoir. L'image des chefs — et la tournure «présidentielle» que donne à la campagne la couverture qu'en font les médias, notamment électroniques — aura joué cette fois-ci comme ce fut le cas en mai dernier.

Une fois que M. Pierre Trudeau eut annoncé, en novembre dernier, qu'il céderait sa place à un nouveau leader libéral lors du congrès de leadership de ce parti prévu pour le mois de mars, les conservateurs ne craignaient plus d'être défaits en Chambre avant le printemps prochain.

Forts cependant des sondages qui les donnaient pour gagnants, les libéraux n'hésitaient point à renverser le gouvernement et M. Trudeau revenait sur sa décision de prendre sa retraite, non sans reporter celle-ci à quelques années, soit d'ici la prochaine élection fédérale. Les

Voir page 18: Dernier appel

élections 80

Provinces	Partis	1974	1979	Pronostics
Québec* (75)	LIB.	60	67	
	CRÉD.	11	6	
	CONS.	3	2	
	NPD	0	0	
Ontario (95)	LIB.	55	32	
	CONS.	25	57	
	NPD	8	6	
Nouvelle-Écosse (11)	CONS.	8	8	
	LIB.	2	2	
	NPD	1	1	
Nouveau-Brunswick (10)	LIB.	6	6	
	CONS.	3	4	
	IND.	1	0	
	NPD	0	0	
Île-du-Prince-Édouard (4)	CONS.	3	4	
	LIB.	1	0	
	NPD	0	0	
Terre-Neuve (7)	LIB.	4	4	
	CONS.	3	2	
	NPD	0	1	
Manitoba (14)	CONS.	9	7	
	LIB.	2	2	
	NPD	2	5	
Saskatchewan (14)	CONS.	8	10	
	LIB.	3	0	
	NPD	2	4	
Alberta (21)	CONS.	19	21	
	LIB.	0	0	
	NPD	0	0	
Colombie-Britannique (28)	CONS.	13	19	
	LIB.	8	1	
	NPD	2	8	
Yukon & Territoires du Nord-Ouest (3)	CONS.	1	2	
	LIB.	1	0	
	NPD	0	1	
CANADA** (282)	LIB.	141	114	
	CONS.	95	136	
	NPD	16	26	
	CRÉD.	11	6	
	IND.	1	0	

*Le Québec n'a à élire que 74 députés sur 75. En raison du décès du candidat du Crédit social dans le comté de Frontenac, l'élection y a été remise au 24 mars.
**En 1974, les Communes ne comptaient que 264 sièges. Le nombre de sièges indiqué pour chaque province dans la colonne de gauche répond à celui de la nouvelle carte électorale de 1979.

Le PQ n'exclut pas des élections dès l'automne

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les militants du Parti québécois doivent se préparer, en plus de la campagne référendaire du printemps, à affronter une campagne électorale dans les mois qui suivront, car il n'est pas exclu que des élections générales soient déclenchées à l'automne.

C'est du moins ce qu'a déclaré le premier ministre Lévesque devant les membres de son parti réunis au cours du week-end à Québec en conseil national dans le but de préparer leur stratégie référendaire.

M. Lévesque tout comme la présidente de la campagne de financement, Mme Lise Payette, ont en effet souligné aux militants qu'un effort spécial devrait être fait pour cette campagne de financement, les fonds amassés devant servir tant à la campagne référendaire qu'à une possible élection générale qui pourrait survenir avant la fin de 1980.

Le Parti québécois a été élu, rappelons-le, le 15 novembre 1976, de telle sorte que le mandat traditionnel de quatre ans vient à échéance à l'automne. La perspective d'une élection ne devrait donc pas surprendre, si ce n'est que le premier ministre et son ministre des Affaires intergouvernementales ont à plusieurs reprises ces deux dernières années évoqué la possibilité d'aller jusqu'au mandat légal de cinq ans, comme l'a fait le premier ministre Trudeau à l'occasion de son dernier mandat.

Chaque fois qu'il était question d'attendre l'automne de 1981 pour aller en élections, le gouvernement Lévesque évoquait la nécessité d'entreprendre, dès après le référendum, les négociations avec le Canada anglais. Des élections tardives pourraient alors constituer l'occasion, ou pour faire rapport des négociations, ou pour se faire renouveler le mandat de négociations obtenu au référen-

Voir page 18: Le PQ

La commission d'enquête a reçu l'aval de Washington

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Les États-Unis ont donné leur accord à la composition de la commission de cinq membres qui sera chargé d'enquêter sur les crimes présumés du chah, a déclaré un porte-parole de l'ONU. M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, attend maintenant l'accord de l'Iran, avant d'annoncer officiellement la désignation de la commission, a ajouté le porte-parole. On attendait son communiqué hier en fin de journée ou aujourd'hui.

De source informée, on avait annoncé vendredi que la commission comprendrait des représentants d'Algérie, du Bangladesh, de France, de Syrie et du Venezuela. Mais hier, on apprenait que la personnalité bengalie désignée, l'ancien président Abou Said Chowdhury, était souffrante. Il sera remplacé par une personnalité du Sri Lanka.

On ne connaît pas encore l'identité du représentant de ce pays. Les autres membres de la commission seront l'Algérien Mohammed Bedjaoui, représentant de son pays à l'ONU, le juriste français Louis-Edmond Pettiti, qui est jugé à la Cour européenne des droits de l'homme, le conseiller aux affaires étrangères du président syrien, M. Adib Daoudi, et l'ancien ambassadeur vénézuélien à Washington, M. Andres Aguilar.

La désignation de la commission fait partie des dispositions envisagées pour amener à la libération des otages américains séquestrés depuis 106 jours à Téhéran.

Par ailleurs, une condamnation, par une commission internationale de juristes, de l'ex-chah d'Iran et du soutien américain apporté à l'ancien souverain ne suffira pas à assurer la libération des otages américains retenus à Téhéran, a déclaré hier à Téhéran le président de la République islamique iranienne, M. Abolhassan Banisadr.

Le président iranien, qui s'est exprimé après une réunion du conseil révolutionnaire, a une nouvelle fois indiqué que la libération des otages dépendait de l'acceptation par les États-Unis de trois conditions:

- qu'ils reconnaissent être intervenus pendant le règne du chah dans les affaires intérieures iraniennes;
- qu'ils renoncent à toute ingérence si-

Voir page 18: La commission

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER LAKE PLACID 1980

■ Moser-Proell au rendez-vous

L'Autrichienne Annemarie-Moser Proell n'a pas raté son rendez-vous olympique en remportant la descente féminine devant Hanni Wenzel et Marie-Thérèse Nadig. La Canadienne Kathy Kreiner a terminé cinquième.

■ Le 15 km par un souffle

Le Suédois Thomas Wassberg a glané la médaille d'or au 15 km en l'emportant par un centième de secondes seulement devant le Finlandais Juha Mieto.



■ Le retour d'Anton Innauer

Anton Innauer, l'enfant terrible du ski autrichien, a réalisé un exploit en gagnant l'épreuve du tremplin de 70 mètres.

■ Record au 1,000 m

La Soviétique Natalia Petruseva a établi un nouveau record olympique au 1,000 m en patinage de vitesse. Sylvia Burka a terminé 7e et a ainsi perdu tout espoir de médaille à Lake Placid.

■ La Pologne à l'aide

L'équipe de hockey du Canada, défaite par la Finlande, passera au second tour du tournoi à la condition que la Pologne remporte ses deux prochains matchs.

— page 12 et 13

6/36

GROS LOT
$100,000.
Minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

10	14	19	25	26	34

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	1	$512,583.00
5 SUR 6	125	$1,371.80
4 SUR 6	5666	$84.00
5 SUR 6+	2	$57,157.50

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + : 23

VENTES TOTALES: $1,984,643.00

Mini

TIRAGE 946
VENDREDI 15/2/80

	NUMERO	POSSIBILITE DE
NUMERO COMPLET	528631	3 GAGNANTS DE $50,000.
5 CHIFFRES	28631	27 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	8631	279 GAGNANTS DE $250.
3 CHIFFRES	631	2781 GAGNANTS DE $50.
2 CHIFFRES	31	27810 GAGNANTS DE $5.

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

élections 80

à surveiller ce soir

L'Est

par François Barbeau

QUAND les bureaux de scrutin fermeront lundi au Québec, les résultats des élections dans les sept circonscriptions de Terre-Neuve seront déjà connus, et il y a fort à parier que rien n'aura changé politiquement dans cette province où les changements sont lents à venir.

On aurait pu croire au début de la campagne que les conservateurs tireraient profit des rumeurs d'or noir et des engagements du premier ministre, M. Clark, de donner à la province pleine et entière juridiction sur ses richesses naturelles sous la mer.

Les conservateurs détiennent déjà deux sièges à Terre-Neuve, celui de **Saint-Jean-Est,** où M. James McGrath a été réélu en mai, pour la sixième fois, et avec une majorité de plus de 12,000 voix, et celui de **Saint-Jean-Ouest,** où le minitre des Finances, M. James Crosbie, dont le discours du budget a provoqué les élections, l'a emporté en mai avec plus de sept mille voix.

Tous les deux seront encore députés le 19, même si les Terre-Neuviens, qui payent déjà bon prix pour le pétrole, ont peu prisé que M.Crosbie leur impose une taxe d'accise de 18 cents le gallon d'essence dans son discours du budget. Les allégeances résisteront à cette surtaxeé

Les libéraux, dont la campagne s'est déroulée sous l'oeil bienveillant et scrutateur de M.Don Jamieson, sont assurés de garder leurs quatre sièges, même si dans **Bonavista-Trinity-Conception** le Nouveau Parti démocratique leur a livré une lutte acharnée, du même calibre que celle qu'il a livrée dans **Grand Falls - White Bay - Labrador.**

Le NPD, quant à lui, conservera sans difficulté le siège de **Humber - Port-Ste-Barbe** qu'il avait remporté pour la première fois aux partielles d'octobre 1978 et conservé en mai. Le député, M. Alphonsus «Fonse» Faour est bien secondé et ne bougera pas.

En Nouvelle-Ecosse, le NPD, en plus de conserver le siège de **Cap Breton - East Richmond,** remporté en 1974 par le père Andy Hogan, est en voie d'infliger une défaite au député libéral sortant, M. Russell MacLellan dans **Cap Breton The Sydneys.**

Les organisateurs du sympathique et très irlandais candidat dans cette circonscription ouvrière, M. Ed Murphy, sont à même de constater un effritement de l'appui au candidat conservateur et estiment qu'il sera suffisant pour leur permettre de battre la majorité de 846 voix du député libéral.

D'autres luttes intéressantes se livrent en Nouvelle-Ecosse, notamment celle qui oppose dans **Halifax** l'ex-premier ministre de la province, M. Gerald Regan, pour le parti libéral, et le député conservateur sortant, M. George Cooper, dont la très mince majorité de 15 voix le 22 mai lui a valu le surnom de «Balayage» en anglais «Land slide».

Des sondages effectués par le Parti libéral dans Halifax montrent que M. Regan a une bonne avance sur son adversaire, ce qui confirme d'autres sondages réalisés cette fois par les étudiants de Kings University. Ce dernier sondage donnait 43% de l'intention de vote à M. Regan, 25% à M. Cooper et 19% à la candidate du NPD, Mme Alexa McDonough.

Dans **Annapolis Valley-Hants,** où la lutte devrait théoriquement se dérouler entre les représentants des deux principaux partis, on laisse entendre que le député conservateur sortant, M. Pat Nowlan, fait face à une farouche opposition de la part du candidat néo-démocrate, M. Bob Levy.

Des figures bien connues du Parti conservateur ont la vie moins dure, par exemple le président du parti, M. Robert Coates, qui se présente dans **Cumberland-Colchester** et M. Elmer MacKay, ministre de l'Expansion économique, dans **Central Nova.**

Dans **South West Nova,** la libérale Coline Campbell cherche à reprendre le siège que lui avait ravi le conservateur Charles Haliburton en mai, et on lui concède d'excellentes chances de retourner à Ottawa.

Dans l'île-du-Prince-Édouard, les conservateurs, croit-on, sont en train de perdre trois des quatre sièges qu'ils détiennent.

Seul M. Mel Gass, dans **Malpeque,** est assuré d'une réélection, disent les gens qui suivent les choses politiques de près dans cette île mieux connue pour ses huîtres et ses pommes de terre que pour ses hommes politiques.

Même le secrétaire d'État du Canada et ministre des Communications, M. David MacDonald, qui siège aux Communes depuis 1965 et n'a accédé au cabinet qu'il y a huit mois, tomberait victime d'un courant libéral qui remuerait d'autres provinces du pays. Son camarade conservateur et cousin de la circonscription voisine, M. Wilbur MacDonald, perdrait le siège qu'il représente depuis mai 1979 à un autre MacDonald, Daniel J. cette fois, ancien ministre des Affaires des anciens combattants.

Ce dernier, terrassé par une crise cardiaque avant la tenue des élections de mai dernier, n'avait pu faire campagne et avait été battu par 247 voix seulement.

On compte 80,000 électeurs environ à l'Île-du-Prince-Édouard et 82% d'entre eux se sont prévalus de leur droit de vote la dernière fois.

Le Parti conservateur avait obtenu près de 53% des voix, les libéraux 40% et le NPD un peu plus de six pour cent.

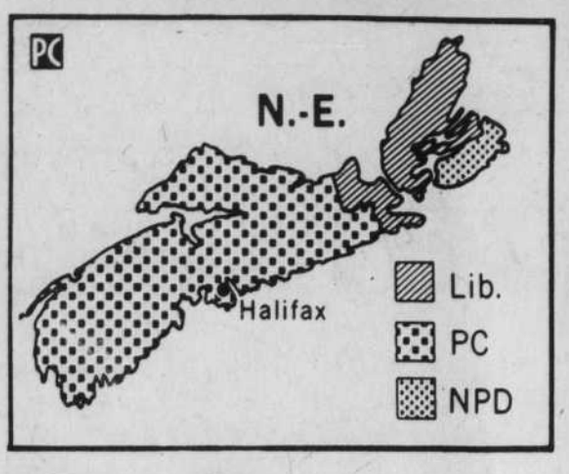
Au Nouveau-Brunswick, comme ailleurs, on trouve que les élections sont bien ternes. Mais les gens des provinces n'osent s'avouer que la politique est devenue pour eux un sport national.

La preuve, explique-t-ils, c'est que dans la circonscription de **Moncton,** par exemple, nous avons presque toujours élu un député qui se trouvait dans l'opposition.

On verra lundi si la tradition sera brisée: le député libéral, un pasteur protestant avantageusement connu pour son émission de télévision, menait il y a un moment d'une bonne longueur sur son adversaire sur les hustings et dans les ratings, le candidat conservateur Dave Lockhart animateur d'un «talk show» à la télévision.

Autour des candidats et des presque candidats et des ex-députés se tisse une longue histoire d'hôtel de ville, de rivalités politiques profondes et de clans bien retranchés.

Le Nouveau-Brunswick en entier se compose de deux clans politiques, les libéraux, au nord de la province, Acadiens francophones et catholiques, et les conservateurs, dans le sud de la province, anglophones loyalistes.



Québec

par Rodolphe Morissette

EN plus de l'évolution du vote de protestation, notamment à Montréal, une dizaine de comtés en province sont à surveiller au Québec ce soir.

Le Parti libéral, qui remportait 67 comtés (sur 75) en mai dernier, paraît talonné par le Crédit social dans Kamouraska/Rivière-du-Loup, puis par les conservateurs dans Gaspé et dans Berthier-Maskinongé.

Les créditistes, de leur côté, risquent de perdre aux mains des libéraux les cinq sièges qu'ils détenaient à la dissolution des Chambres: Beauce, Abitibi, Roberval, Rimouski et Bellechasse.

Quand aux conservateurs, qui ont trois comtés seulement — Joliette, Missisquoi et Lotbinière, les libéraux pourraient leur enlever les deux derniers et, au pire, tous les droits.

LES COMTÉS LIBÉRAUX

Kamouraska/Rivière-du-Loup: Avant l'élection de mai, cette portion du territoire québécois était divisée en deux comtés, celui de Kamouraska-Témiscouata et celui de Rivière-du-Loup. Le premier était représenté par un créditiste, M. Charles-Eugène Dionne, et le second, par un libéral, M. Rosaire Gendron. Le remaniement de la carte électorale les a fusionnés, non sans accorder le Témiscouata au nouveau comté de Rimouski. Aussi les deux députés sortants rivalisaient-ils au dernier scrutin dans le nouveau comté et le libéral l'emportait par 2,759 voix.

M. Dionne revient à l'attaque cette année et se promet de déloger M. Gendron. Le premier n'a point cessé de faire campagne depuis le printemps dernier. Il a acheté 18 émissions de télévision de 15 minutes sur les postes locaux pour augmenter ses chances dans la très libérale Rivière-du-Loup. Enfin, la présence d'un candidat conservateur beaucoup moins important que celui de l'an dernier pourrait ramener à M. Dionne les quelque 3,000 voix qui lui manquent pour l'emporter.

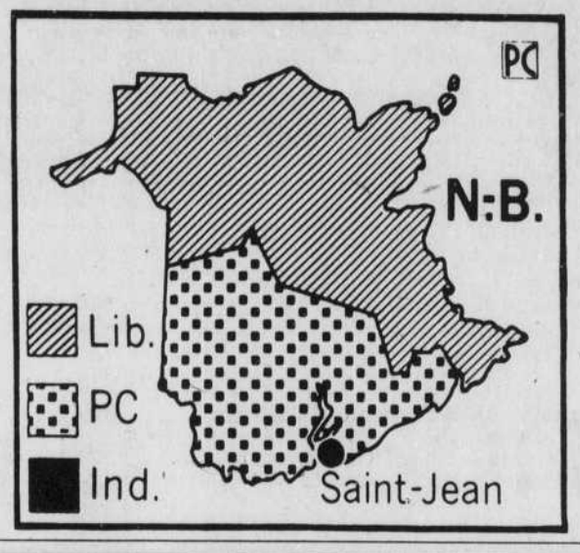
Témiscamingue: La lutte n'est pas serrée ici comme elle pouvait l'être l'an dernier, alors que le libéral, M. Henri Tousignant, l'emportait sur le créditiste, M. Gilles Caouette (alors député sortant), par 852 voix. La modification de la carte électorale infligeait au libéral, au départ, un déficit de plus de 11,800 voix. M. Tousignant veut consolider sa victoire cette année. Son adversaire est M. Roger Bureau, secrétaire du député créditiste de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale, M. Camil Samson. La lutte véritable se fait entre MM. Tousignant et Samson sur la place publique. L'intérêt premier de ce comté tient surtout à l'évaluation qu'on pourra faire ce soir du phénomène créditiste dans sa patrie d'élection, si longtemps dominée par M. Réal Caouette.

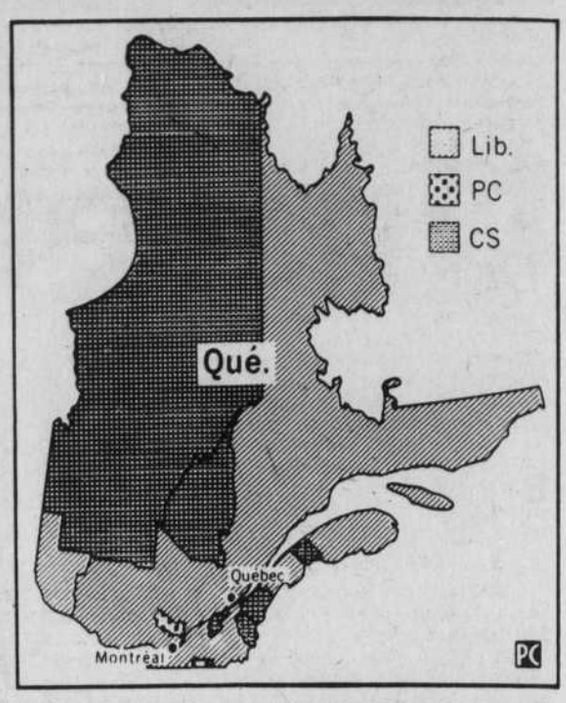
Gaspé: Ce comté n'a jamais été fidèle au Parti libéral. Il était conservateur de 1958 à 1962, puis de 1965 à 1968. Le candidat conservateur, M. Paul Arsenault, avait talonné le député libéral sortant, M. Alexandre Cyr, par 3,033 voix le printemps dernier. Beaucoup de libéraux sont insatisfaits de leur candidat et M. Arsenault pourrait hériter de leurs suffrages. M. Cyr est député depuis 1968, sa majorité accuse un déclin constant depuis lors et les conservateurs, qui travaillent ici de pair avec l'Union nationale, misent beaucoup sur cette circonscription.

Berthier-Maskinongé: L'an dernier, les conservateurs comptaient enlever le siège aux libéraux, mais le député sortant, M. Antonio Yanakis, le conservait en faisant passer sa majorité de 6,946 à 9,750 voix. Cette année, c'est le ministre conservateur au Développement économique, M. Robert-René de Cotret, qui rivalise avec M. Yanakis. Jusqu'à récemment, le comté paraissait perdu pour les conservateurs, mais un sondage local, pratiqué au début de février, y révélait une lutte fort serrée: M. Yanakis jouirait de 35% des intentions de vote contre 30% pour M. de Cotret, alors que presque 30% des électeurs seraient indécis. Mercredi, M. de Cotret promettait, au nom de son parti, des subventions de l'ordre de $40 millions pour divers projets de la région montréalaise. C'est également dans son comté que le chef conservateur, M. Joe Clark, terminait sa campagne ce week-end.

LES COMTÉS CRÉDITISTES

Beauce: Le chef national du Crédit social, M. Fabien Roy, paraissait assuré de garder son siège de Beauce il y a un mois. Mais son rival libéral, M. Normand Lapointe, un tribun qui n'est pas sans ressembler à M. Roy, a réussi à se faire connaître de la population en menant une campagne très efficace. Au point que le chef créditiste a dû se replier dans son comté mercredi pour n'en plus sortir.





M. Roy y décrochait une forte majorité de 9,577 voix en mai sur le député libéral sortant, M. Yves Caron. Le nouveau candidat libéral, qui était l'organisateur en chef du nouveau député libéral provincial de Beauce-Sud. M. Hermann Mathieu, à l'élection partielle de novembre n'avait pas la victoire dans sa poche ce week-end; mais M. Roy guère davantage.

Abitibi: M. Armand Caouette avait été élu pour la première fois en 1974 et sa victoire d'alors, transposée sur la nouvelle carte électorale, lui donnait une majorité de presque 2,900 voix. En mai dernier, il a porté celle-ci à 5,824 voix, toujours sur le libéral. Cette année, un nouveau candidat, M. René Gingras, défend les couleurs libérales. La lutte est intéressante, comme dans tous les comtés créditistes, mais plusieurs observateurs libéraux de cette région éloignée du Québec concédaient déjà jeudi la victoire au créditiste Armand Caouette. Ce comté immense, qui s'étend des frontières de l'Ontario à la région de Roberval, comprend, dans la direction inverse, la distance qui sépare ses villes principales de Val-d'Or et d'Amos, au sud, et le détroit d'Hudson, au nord-est de la baie du même nom.

Roberval: Le fief de M. Charles-Arthur Gauthier, créditiste au long cours (1962-1980), semble en danger, du moins à première vue. M. Gauthier voyait, en mai, sa majorité de 3,319 voix sur le libéral fondre à 1,905 seulement. Les libéraux voulaient donc porter le coup fatal cette fois-ci, en lui opposant le maire de Dolbeau, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, qui fait une campagne aussi voyante que M. Gauthier se montre discret et réservé. Le clan libéral du comté est cependant assez divisé et M. Gauthier pourrait en profiter une nouvelle fois.

Rimouski: La lutte est très serrée entre le député créditiste sortant, M. Eudore Allard (élu en 1972 et réélu depuis), et l'aspirante libérale, Mme Eva Côté. L'an dernier, celle-ci se classait deuxième, à 109 voix seulement de la victoire. Gé-

Suite page suivante

SEUL? SEULE?



Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.

Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!

Nous deux, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

861-0485

Agence de rencontres *Nous deux inc.*
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

L.P.McComber & fils enrg.



Pour une fourrure de qualité, M. L-P McComber

Depuis cinquante ans au service du public et toujours à votre disposition.

400 ouest, boul. de Maisonneuve, Suite 400, Montreal, Quebec H3A 1L4
(514) 845-9857

Seuls les membres de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec peuvent porter le titre d'évaluateur agréé (e.a.)

CAUMARTIN, LAMONTAGNE & ASS.
174, boul. Ste-Foy, No. 105
Longueuil, J4J 1W9
463-3111

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tel.: 738-8686
Fondée en 1877

Un exemplaire unique

Vous ne ressemblez à personne. Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre une maison, notre service *personnalisé* vous plaira.

Vous désirez acheter? Nous sommes à votre service pour étudier vos goûts, vos préférences, vos besoins et jusqu'à vos caprices. Nous voulons tout connaître de la maison que vous désirez — le style, le quartier, le prix.

S'il s'agit de vendre votre maison, alors nous sommes à votre disposition pour étudier vos objectifs et vous aider à les atteindre. Nous connaissons l'état du marché et pouvons vous être utiles pour établir un prix juste et réaliste.



Enfin, nous proposons votre propriété à des acheteurs en perspective qui sont intéressés à votre genre de maison.

Sans cette personnalité qui est tout à fait vôtre, vous n'auriez que faire de notre approche individuelle. Mais puisque vous êtes unique en votre genre, vous serez enchanté d'avoir choisi le groupe immobilier qui se veut bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

élections 80

à surveiller ce soir

néralement fidèle à M. Allard, le bloc péquiste de ce comté pourrait cette fois se diviser et faire se glisser le libéral en accordant quelques centaines de voix au conservateur, M. Jacques Blanchard, un excellent candidat. Les conservateurs n'y recueillaient que 2,556 voix en mai; ils devraient en obtenir davantage cette fois-ci. Par ailleurs, quelque 500 étudiants de l'Université du Québec à Rimouski, qui n'y votaient pas en mai, pourraient eux aussi contribuer à modifier le résultat, notamment en enrichissant le candidat néo-démocrate, M. René McDonald, de voix qui alors nuiraient à M. Allard ou à Mme Côté. Au regard des chiffres, tout peut arriver et voici en vérité une lutte à quatre, dont deux seulement, la libérale et le créditiste, sont dans la course.

Bellechasse: Lutte souterraine ici, entre M. Adrien Lambert, député créditiste sortant (depuis 1968), et son rival libéral, M. Alain Garant, qui, à 27 ans, est de 40 ans son cadet. M. Lambert, ses parents et ses amis mettent à profit l'habituel «téléphone arabe», tandis que M. Garant a l'air de l'emporter suivant les critères courants des campagnes efficaces. L'âge des candidats semble jouer un rôle parmi l'électorat. Les majorités de M. Lambert s'amenuisent toujours. De 1,981 en 1974 (nouvelle carte électorale) elle est passée à 1,118 en mai. Il est fort possible que la vague rouge soit ici dévastatrice.

LES COMTÉS CONSERVATEURS

Joliette: Voici le château-fort, non point conservateur, mais personnel, de M. Roch LaSalle, ministre des Approvisionnements et Services dans le gouvernement sortant de M. Clark. Il siège dans Joliette depuis 1968. La nouvelle carte électorale lui aurait donné un avantage de 6,192 voix sur le libéral en 1974; sa majorité était de 5,494 voix le printemps dernier, M. LaSalle a toujours joui du vote péquiste du comté (environ 10,000 voix) et il pouvait compter sur la les divisions chroniques des libéraux fédéraux et provinciaux du comté. Son image de marque, le service de ses commettants reste néanmoins son premier atout. Cette année, cependant, les libéraux ont oublié leurs chicaces, unifié leurs troupes et livré une bataille extrêmement efficace. Leur candidat, M. Gilles Ratelle, un avocat de Joliette, a forcé M. LaSalle à faire des pieds et des mains pour garder son comté. Aux dernières nouvelles, cependant, les libéraux ne prenaient guère Joliette pour acquis.

Missisquoi: Ce comté détenu par M. Heward Grafftey depuis 1958 (sauf pendant les années 1968-1972) n'est pas vraiment conservateur. M. Grafftey y est régulièrement réélu en raison de son dévouement. On apprécie ses traits sympathiques. Le feu rouge s'est cependant allumé l'an dernier: la majorité de 5,427 voix de M. Grafftey en 1974 (sur le libéral) a fondu à 1,815 votes. Le nouveau titre de M. Grafftey — il est ministre des Sciences et de la Technologie, ne semble pas l'aider dans son comté, pas plus qu'il ne lui nuit. Son adversaire libéral est coriace. M. André Bachand, un avocat de Cowansville, peut enlever de nombreuses voix au député sortant dans les villes de Cowansville et de Farnham. Dans la région de Magog, à l'autre bout du comté, M. Grafftey ne saurait être sûr du terrain. Le comté peut facilement passer aux libéraux.

Lotbinière: Voici un comté presque assuré aux libéraux, où le candidat de cette formation, M. Jean-Guy Dubois, un avocat de Victoriaville, devrait profiter de la division nouvelle du vote créditiste consécutive au passage du député sortant, M. Richard Janelle, du Crédit social au Parti conservateur. Contrairement aux autres comtés créditistes, celui-ci était plutôt libéral dans sa grande section rurale qui gravite autour de Sainte-Croix, près de Québec, et sympathique aux candidats créditistes dans les villes de Victoriaville et d'Arthabaska. Mais le vote «créditiste» était en l'occurrence un appui personnel à feu André Fortin, qui a rejailli par la suite sur l'adjoint de ce dernier, M. Janelle. Cependant, M. Janelle aura probablement changé de parti trop vite; quelques années comme député du parti au pouvoir lui auraient conné une chance. Quand au candidat créditiste, M. Rolland Beaulieu. il fait une lutte courageuse.

En somme, les libéraux peuvent espérer porter leur députation de 67 à 71 ou 72 en ravissant Bellechasse et Rimouski, Missisquoi et Lotbinière, voire peut-être Beauce. C'est l'hypothèse optimiste, qui prend pour acquis qu'ils conserveront Gaspé, Berthier-Maskinongé et Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Les créditistes garderont vraisemblablement Abitibi et Roberval, ainsi que le comté de Beauce. Un peu de chance leur conserverait Rimouski et y ajouterait Kamouraska.

Quant aux conservateurs, Joliette paraît assez sûr et, dans la meilleure hypothèse, ils enlèveraient Berthier et Gaspé aux libéraux. Leurs candidats vedettes dans Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, dans Shefford, M. Armand Russell, dans Labelle, M. Marcel Masse, et dans Saint-Hyacinthe, M. Marcel Danis, contribueront sans doute à y augmenter le vote conservateur; mais leurs chances de l'emporter ne sont pas sérieuses.

Enfin, la nature et la direction du vote de protestation au Québec est à surveiller. Ce vote négatif s'exprimait en partie sous la forme d'un appui au Crédit social, notamment à Montréal, où celui-ci n'est pas implanté, puis comme un appui au Parti rhinocéros. Les Rhinos avaient recueilli 61,913 voix au Québec en mai, dont 46% dans les 25 comtés de Montréal, où le Crédit social obtenait 86,420 voix (17% de son total québécois).

La déception de maints Québécois devant l'allure d'une campagne électorale d'hiver qui, en vérité, fut surtout menée dans d'autres provinces, pourrait également se traduire par une augmentation du vote néo-démocrate. Les derniers sondages donnaient à entendre en effet que le NPD, qui n'a guère fait campagne dans la province, y doublerait son vote de 5% de mai dernier.

Ontario

par Claude Turcotte

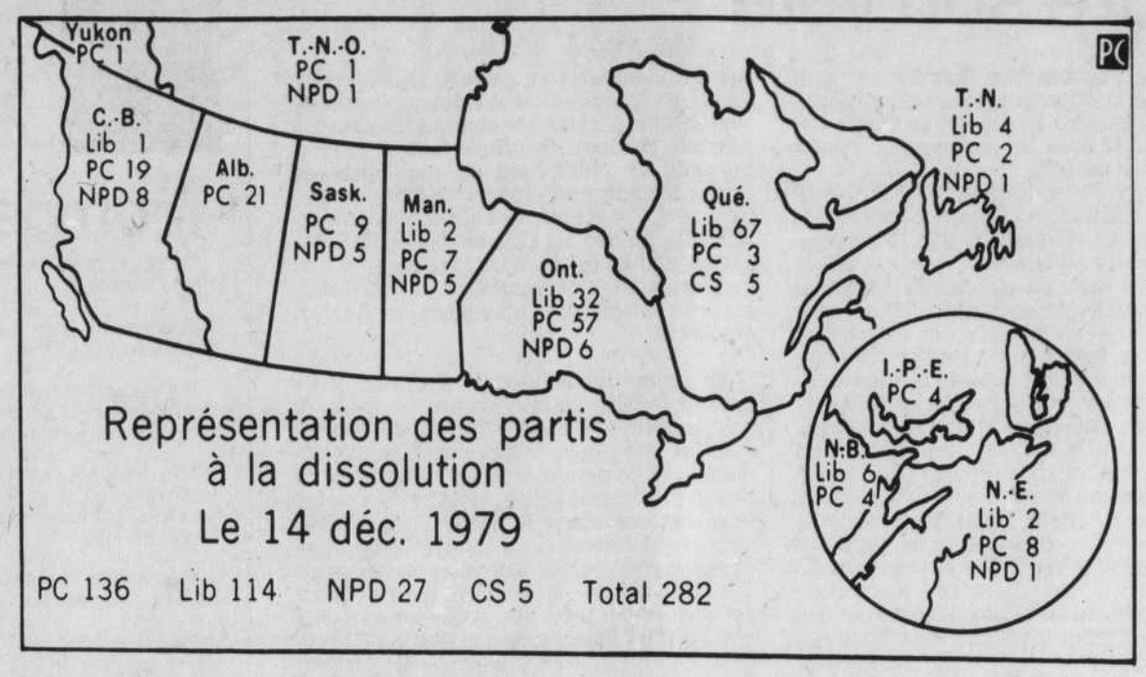
DEPUIS le printemps dernier, alors que l'Ontario jouait comme maintenant un rôle tout à fait déterminant dans le choix du gouvernement, la situation électorale dans cette province n'a pas sensiblement changé, de telle sorte que les points chauds se situent dans les mêmes régions, voire dans les mêmes comtés.

D'abord et avant tout il faut avoir un oeil sur tout le sud-ouest, cette grande région urbaine et industrielle: les agglomérations de Toronto, Hamilton, Niagara, Guelph, Kitchener, London, Windsor et les villes-dortoirs ou les petits centres industriels satellites qui relient presque sans brisure ces villes les unes aux autres. Elles élisent 63 députés.

Dans plusieurs des comtés de cette région les changements d'humeur ont été réguliers depuis une dizaine d'années, mais les luttes y ont toujours été serrées en dépit des courants et des contre-courants, de l'influence des médias et de la qualité de tel ou tel candidat. Malgré tout, il y a dans le groupe des circonscriptions qui servent de baromètre ou du moins qui attirent davantage l'attention.

Le comté de **St. Paul's** au coeur de la ville de Toronto est le premier exemple qui vient à l'esprit. Les candidats libéral et conservateur, MM. Ron Atkey et John Roberts, l'un ministre conservateur, l'autre ex-ministre libéral, se disputent le comté depuis 1972. Au cours des trois dernières élections la majorité du vainqueur (deux fois conservateur, une fois libéral) n'a pas dépassé 3.1%.

Cette fois, à cause de l'avance libérale indiquée par les sondages et certainement aussi à cause de l'attitude manifestée par M. Atkey au sujet du déménagement de l'ambassade en Israël, on croit généralement que M. Roberts sera réélu.



Représentation des partis à la dissolution
Le 14 déc. 1979

PC 136 Lib 114 NPD 27 CS 5 Total 282

Il y a à l'intérieur de la région métropolitaine six autres comtés où la majorité le printemps dernier se situait en deçà de 4%, dont **Beeches,** traditionnellement néo-démocrate, qui a élu un conservateur la dernière fois. Le NPD a de sérieux espoirs de reconquérir cette circonscription.

Willowdale en banlieue nord de la ville se range aussi dans cette catégorie. Étant donné la valeur du candidat libéral, M. James Peterson, et la composition socio-économique (classe moyenne à l'aise) on avait porté une grande attention à ce comté. Il semble que les libéraux ont de bonnes chances de gagner cette fois.

Le NPD se fait menaçant, dit-on, dans trois ou quatre comtés torontois, notamment dans **Scarborough-Ouest,** où M. John Harney est encore le candidat de ce parti. Les néo-démocrates doivent également être pris au sérieux dans **Etobicoke-Lakeshore,** qui a pourtant élu un libéral depuis 1968.

Enfin il y a aussi dans le Toronto métropolitain le comté de **Rosedale,** ravi aisément par M. David Crombie lors des élections complémentaires de l'automne 1978 et des générales du printemps 1979. Mais on sait que M. Crombie par suite d'une crise cardiaque fut inactif jusqu'au début de cette semaine. Pendant ce temps son adversaire libéral, Ann Cools, a mené une campagne avec beaucoup de détermination et une grande assurance, si bien que les derniers sondages indiquaient que la majorité confortable du ministre conservateur avait baissé considérablement.

À Hamilton, on raconte que l'ancien ministre libéral John Munro se fait menacer par le candidat néo-démocrate. La dernière fois la lutte avait été très serrée entre les trois partis, ce qui peut vouloir dire maintenant qu'une partie significative des votes que perdent les conservateurs profiteraient au NPD. Ce phénomène semble exister du reste dans un assez grand nombre de comtés ontariens. Les stratèges de ce parti affirmaient récemment faire une lutte très sérieuse dans plus de 20 comtés de cette province.

À surveiller aussi le comté de **Hamilton-Mountain** qui a toujours voté du bon bord, c'est-à-dire qui ne s'est jamais retrouvé dans l'opposition. En 1979 le candidat conservateur a gagné avec une majorité de 3,985 voix.

Dans la péninsule de Niagara, où les libéraux connaissent une remontée, on sera certainement curieux de voir si M. Bryce MacKasey parviendra à se faire élire. On sait que jusqu'à maintenant il avait fait sa carrière politique au Québec avant de devenir momentanément le président d'Air Canada. **Lincoln** est un comté qui a voté conservateur depuis 1972 et on le considère à la veille du scrutin comme un cas douteux.

À London, où il y a quatre circonscriptions, les libéraux conserveront les deux sièges qu'ils détiennent déjà, mais ils pourraient reprendre **London-Middlesex** aux mains des conservateurs.

Les comtés de la région de Windsor ont été fidèles aux libéraux Herb Grey et Mark MacGuigan depuis 1968, mais le NPD y arrive bon deuxième depuis un certain temps. M. Grey semble à l'abri de toute défaite mais son voisin MacGuigan a les néo-démocrates sur les talons. Au printemps sa majorité n'avait été que de 4.5%.

À l'est de Toronto dans **Peterborough** qui était jusqu'à l'an passé le fief de l'ex-ministre libéral Hugh Faulkner, une femme, Celia Sutherland, vedette locale de la télé, ne ménage aucun effort pour redonner ce comté à son parti, ce qui paraît un objectif réaliste. Mais Peterborough baigne dans une mer conservatrice. Il sera donc intéressant de surveiller les résultats.

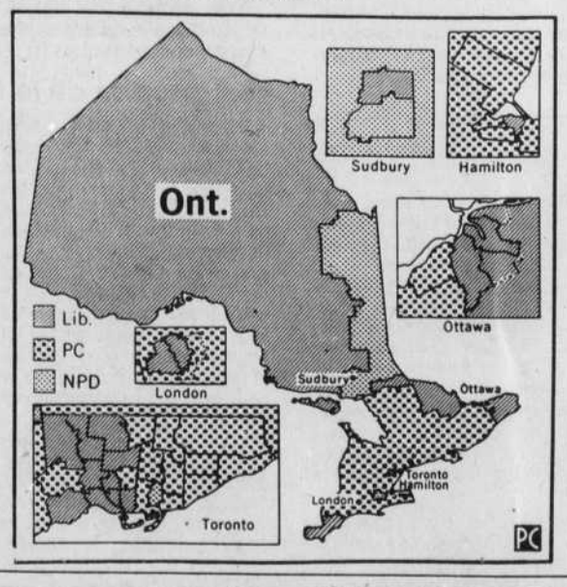
Dans le nord de la province, le NPD qui y est déjà bien implanté constitue dans plusieurs circonscriptions le plus sérieux concurrent des libéraux, particulièrement dans Cochrane et Timmins. Toutefois les libéraux y ont toujours été vainqueurs.

À Thunder Bay, que vient de quitter l'ex-ministre libéral Robert Andras la lutte se fait plus dure; encore ici c'est le NPD qui se situe au second rang.

Encore plus dramatique sans doute est le combat que le NPD livre à M. John Reid, un autre ex-ministre libéral dans la circonscription de **Kenora-Rainy River.** Au printemps M. Reid n'a remporté la victoire qu'avec 949 voix de majorité ou 2.9%, ce qui était une chute considérable par rapport au résultat des élections antérieures.

Outre M. Atkey qui est en danger dans St. Paul's, on a dit peu de choses des ministres conservateurs au cours de cette campagne, sauf que M. Michael Wilson serait très fort dans **Etobicoke-Centre** et ce à cause de ses qualités personnelles.

Enfin dans la région d'Ottawa on portera certainement attention à Mme Jane Pigott qui après avoir été battu par M. Jean-Luc Pepin dans Ottawa-Carleton tente sa chance cette fois dans **Ottawa-Centre** où pourtant son collègue Robert de Cotret s'était fait battre en 1979.

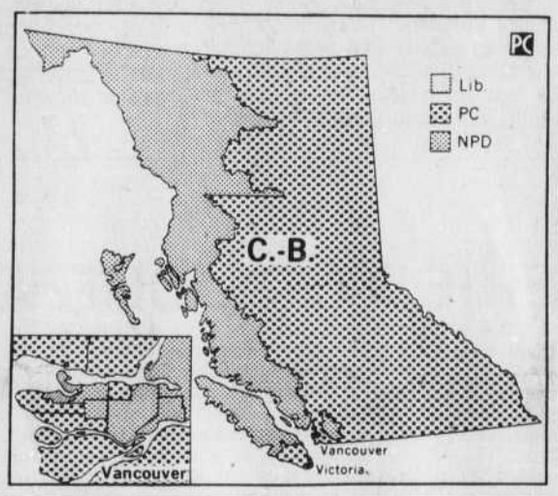


L'Ouest

par Daniel Raunet et Rodolphe Morissette

EN Alberta, il est difficile de s'attendre à autre chose qu'à une victoire des conservateurs dans les 21 circonscriptions de la province, malgré des marges qui s'annoncent un peu moins écrasantes que d'habitude. L'ancien ministre libéral Jack Horner a très peu de chances de refaire surface dans **Crowfoot.** Avec un handicap de 19,255 voix, la question est de savoir s'il aboutira ou non au Sénat. Les comtés à surveiller se trouvent essentiellement dans la moitié nord de la province.

Le retrait de M. Gerald Balwin dans **Peace River** donne quelques espoirs au candidat néo-démocrate Earle Guertin, qui se présente dans une région qui élit le seul député provincial du NPD. Dans le comté voisin **d'Athabasca,** le départ du conservateur Paul Yewchuk permet aux deux partis d'opposition de revendiquer sa succession. Du fait de l'importance du vote indigène dans la région, les libéraux ont choisi comme candidat une personnalité soutenue par les chefs indiens, M. Chuck Knight, tandis que les néo-démocrates ont opté pour une personnalité proche des organisations métisses, M. Harry Daniels.



Dans **Edmonton-Ouest,** les libéraux présentent contre M. Marcel Lambert un de leurs anciens députés fédéraux, M. Hugh Harries, un «libéral à la Lougheed», toujours prêt à prendre la défense du pétrole de sa province et impatient de voir partir M. Trudeau. Le succès de sa formule sera un bon indice des chances de résurrection du parti libéral en Alberta. Les libéraux affichent également un certain optimisme dans **Calgary-Centre** où ils espèrent que les déboires du conservateur Harvie Andre, écarté du cabinet pour une affaire de conflit d'intérêt, auront un effet bénéfique sur les résultats de leur candidat George Ho Lem.

YUKON

La situation est plus intéressante dans l'unique circonscription du Yukon, où le ministre des Travaux publics M. Eric Nielsen, est menacé par un candidat libéral de valeur, l'ancien maire de Whitehorse et ex-commissaire du territoire, Mme Ione Christensen. M. Nielsen représente les milieux d'affaires favorables à un développement rapide du Yukon, tandis que Mme Christensen s'oppose au statut quasi provincial accordé par les conservateurs au territoire et pose le règlement des revendications indiennes en préalable à toute modification de la situation. Mme christensen a cependant mené une campagne peu vigoureuse, ce qui pourrait lui nuire le jour du scrutin.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

À l'ouest des montagnes Rocheuses, la situation est très instable. Les conservateurs, de l'avis général, auront du mal à conserver leurs 20 sièges (sur un total de 29). L'affaiblissement du sentiment anti-Trudeau devrait permettre aux libéraux d'enregistrer des gains, en voix sinon en sièges, tandis que les difficultés provinciales des créditistes donnent de bonnes chances au NPD, qui a déjà huit sièges dans cette province, d'améliorer ses positions.

La bataille la plus intéressante se déroulera dans **Vancouver-Centre,** le seul siège libéral à l'ouest de Winnipeg, où les trois partis sont pratiquement à égalité. M. Art Phillips ne l'avait emporté que de 85 voix en mai sur sa rivale conservatrice, l'économiste Pat Carney, et le candidat néo-démocrate Ron Johnson a lui aussi des prétentions fondées. Il ne serait pas impossible que, lundi soir, on soit obligé de recourir, comme la dernière fois, à un recomptage. Une lutte à trois s'annonce également dans **Kamloops-Shuswap,** comté enlevé aux libéraux par les conservateurs par plus de 6,500 voix en mai dernier. Le député sortant, Don Cameron, n'est pas particulièrement dynamique et les libéraux espèrent que leur candidat Malcolm Bryson pourra reconquérir le fief de l'ancien ministre Len Marchand. Les néo-démocrates sont également en excellente position avec un candidat modéré, M. Nelson Riis, un échevin qui avait reçu le pourcentage de voix le plus élevé aux élections municipales.

Pour les libéraux de la Colombie-Britannique, l'objectif principal est de conserver Vancouver-Centre et de reconquérir certains de leurs comtés perdus en 1979, et au premier chef, **Vancouver-Est,** avec l'ancien député d'origine chinoise Art Lee. Simma Holt semble moins bien placée pour reprendre **Vancouver-Kingsway** à l'avocat néo-démocrate Ian Waddell. Mme Holt s'est aliéné une partie importante de l'électorat chinois et on murmure que l'état-major libéral se passerait volontiers de ses services. Par contre, dans **North Vancouver-Burnaby,** l'ancien chef du parti libéral provincial, M. Gordon Gibson, est mieux placé pour reconquérir un siège passé aux conservateurs en mai dernier. Les libéraux comptent également sur la circonscription de **Skeena,** mais malgré une marge de 610 voix, il serait surprenant qu'en l'absence d'Iona Campagnolo ils reprennent la région de Prince Rupert aux néo-démocrates.

Le NPD aborde le scrutin avec optimisme en Colombie-Britannique, espérant conserver ses huit sièges et enregistrer quelques gains aux dépens des conservateurs. Ceci pourrait facilement se produire dans **Cowichan-Malahat,** sur l'île de Vancouver, un comté qui recoupe partiellement l'ancien fief de M. Tommy Douglas. Les conservateurs sont également en danger dans **Kootenay-East-Revelstoke** où le NPD présente l'ancien maire de Revelstoke M. Syd Parker, mais moins menacés dans **Kootenay-West,** également choisi comme cible par les néo-démocrates.

Enfin, les conservateurs eux aussi espèrent améliorer leurs positions. Outre **Vancouver-Centre** qu'ils comptent ravir aux libéraux, ils visent trois comtés néo-démocrates. Bien qu'il y ait peu d'indice dans ce sens, ils se disent en bonne

Suite à la page 7

Fiducie du Québec

Le Plan d'épargne-retraite
Dépôts garantis...

12½% 2 ans
intérêts payés annuellement

12% 5 ans
intérêts payés annuellement

aucuns frais

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, vous offre un grand choix de Plans enregistrés d'épargne-retraite parmi lesquels figure le Plan Dépôts garantis.

Le capital et les intérêts sont entièrement garantis. Il n'y a aucuns frais d'adhésion, d'administration ni de fermeture. Le dépôt minimum n'est que de $500.

Pour obtenir le nouveau guide 1980 des Plans enregistrés d'épargne-retraite ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Nouvelle succursale de Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.

Québec:
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy:
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Nos bureaux seront ouverts:
Du 4 février au 20 février jusqu'à 18 heures.
Les 21 et 22 février jusqu'à 21 heures.
Du 25 février au 29 février jusqu'à 21 heures.
Les samedis 16 et 23 février de 9:30 heures jusqu'à 15 heures.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

SOUPER-CAUSERIE DE L'ACTION NATIONALE

sous la présidence d'honneur de M. et Madame Jacques Parizeau, ministre des Finances

CONFÉRENCIER: **PIERRE BOURGAULT**

"Plébiscite 1942 — Référendum 1980"

Animateur:
Georges D'or

HÔTEL WINDSOR
CARRÉ DOMINION
MONTRÉAL
VENDREDI, 7 MARS 1980 À 19:00 H

on se procure les billets:
1) Chez Jean Genest, 82 ouest, rue Sherbrooke: 845-8533
2) Chez Patrick Allen, 8915, rue St-Urbain: 384-6651

Un billet: $25.
Dix billets (pour une table): $250.

Prix de présence: deux billets d'avion à Mexico, via
AEROMEXICO

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Pour ne plus perdre son vote

AUX élections fédérales de mai, 76.2% des inscrits sont allés voter, ce qui n'est pas déshonorant pour la démocratie parlementaire et se situe dans la bonne moyenne. Cette fois, 82% des citoyens consultés par voie de sondage ont exprimé ces jours derniers leur intention bien arrêtée de se présenter aujourd'hui au bureau de scrutin. Il n'est pas sûr que le taux sera aussi élevé ce soir, mais l'ampleur des réponses positives démontre tout au moins l'intérêt que manifestent les électeurs envers le processus au terme d'une campagne d'hiver dont on a dit, à tort peut-être, qu'elle avait suscité un enthousiasme limité. Il n'est pas obligatoire d'aller voter en dansant, du reste, mais il est rassurant de constater que les Canadiens reconnaissent, en aussi grande majorité, le caractère vital de l'exercice auquel ils sont encore une fois conviés.

Toutefois, en prenant connaissance des résultats dans quelques heures, beaucoup de citoyens seront frustrés parce que le Parlement ne reflètera pas fidèlement le vrai visage de leur région, de leur province, du pays tout entier. La Chambre des communes pourrait n'être encore que le miroir déformant de la réalité socio-politique du Canada. En effet, l'extrême polarisation régionale des partis entraîne des déséquilibres qui aggravent les aliénations et les marginalisations dont souffrent déjà ce pays. À la limite, c'est le régime fédéral qui éclatera, faute d'une juste représentation de toutes ses composantes au sein du Parlement et à l'intérieur même du gouvernement. Il s'impose, par conséquent, d'envisager une réforme du système électoral dont l'aspect le plus novateur, et le plus correctif à la fois, serait la représentation proportionnelle. La formule recommandée par la Commission de l'unité canadienne, bien accueillie dans plusieurs milieux et par deux des trois grands partis, présente des caractéristiques de réalisme, de justice et de simplicité.

■

On connaît les cas extrêmes: aux élections de 1979, les libéraux ont recueilli 62% des suffrages et 89% des sièges au Québec; en 1974, les mêmes libéraux occupaient 91% des sièges du Québec avec 54% des suffrages. En 1979, les conservateurs décrochaient les 21 sièges de l'Alberta et les libéraux n'avaient aucun représentant dans cette province où ils ont quand même obtenu 21% des suffrages. Le Nouveau Parti démocratique est la formation la plus défavorisée par le système actuel puisque ses candidats, malgré les milliers de voix recueillies, ne peuvent jamais compter sur un seul élu dans certaines régions, dont le Québec. On finit par penser que certaines provinces font toujours bloc derrière un parti. Ainsi, selon la réforme envisagée, les conservateurs auraient eu 15 députés au Québec, et les libéraux 17 dans les provinces de l'Ouest aux élections de 1979.

Le rapport Pepin-Robarts consacre quelques pages éclairantes à ce sujet dans son rapport de janvier 1979 intitulé «Se retrouver». Les spécialistes de la Commission ont fait la preuve qu'en vertu du système en vigueur, le parti obtenant le plus suffrages dans une province décroche un nombre disproportionné des sièges attribués à cette province aux Communes. Le mode actuel a gauchi la représentation au point que nul des partis ne peut prétendre à une envergure vraiment nationale. En 1979, faut-il le rappeler, les libéraux ont réussi à faire élire trois députés pour le Yukon, les Territoires du N.-O., la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba réunis. Pourtant, leur part des suffrages dans ces territoires et provinces est d'un peu plus de 22% contre 50% aux conservateurs et 27% au NPD. Il y a longtemps que sévissent des telles inégalités dans notre système électoral dont on peut dire maintenant qu'il compromet littéralement la représentativité du peuple au parlement. Les auteurs du rapport Pepin-Robarts font observer à ce sujet que cette polarisation régionale des partis au sein du parlement central a été dans d'autres fédérations au cours de l'histoire le signe avant-coureur de la désintégration. Comme il existe au surplus d'autres facteurs — ethniques, linguistiques et sociaux — qui accentuent davantage les écarts déplorés, il devient impérieux d'introduire des éléments de représentation proportionnelle dans le système. M. Broadbent a lui-même recommandé cette réforme à la Commission de l'unité canadienne; M. Trudeau s'est rallié à cette idée en novembre dernier, et M. Clark se borne à dire que la proposition n'est pas dépourvue d'intérêt.

Le projet envisage le maintien du système en vertu duquel chacune des 282 circonscriptions est représentée aux Communes par un seul député élu à la majorité des voix, système jugé supérieur aux autres en raison des liens directs qu'il crée entre l'électeur et l'élu. Mais, à ce régime, serait ajoutée une mécanique de représentation proportionnelle telle que 60 sièges supplémentaires seraient attribués aux partis politiques suivant leurs pourcentages de suffrages recueillis. Ils seraient occupés par des personnes inscrites sur des listes que les partis publieraient avant le scrutin. Ainsi, des personnalités particulièrement compétentes mais ne voulant pas s'engager dans la bataille électorale pourraient entrer aux Communes (et au cabinet) grâce à cette liste. Une étude démontre enfin que le danger appréhendé d'instabilité ministérielle auquel pourrait conduire théoriquement la proportionnelle en multipliant les possibilités de gouvernements minoritaires n'est pas un obstacle réel. Car si l'on avait appliqué la proportionnelle limitée au Canada depuis 1945, les partis politiques auraient bénéficié d'une représentation plus équitables et les gouvernements minoritaires n'auraient pas été plus nombreux.

■

En termes de démocratie électorale et de progrès social, cette réforme — facile à comprendre et à mettre en oeuvre — offre d'autres avantages. Ainsi, combien d'électeurs dans ce pays n'osent pas voter pour un tiers-parti de crainte de gaspiller leur vote? Dans un récent discours, Pierre Trudeau adjurait les néo-démocrates d'appuyer les libéraux plutôt que «de perdre leur vote» en soutenant une formation qui, disait-il, n'a aucune chance de former le prochain gouvernement. La crainte d'un vote perdu ou inefficace porte beaucoup d'électeurs à favoriser le candidat du parti vainqueur, et les détourne d'une formation dont le programme est jugé excellent mais qui ne parviendra pas à faire élire ses députés en nombre suffisant. En somme, on opte pour le moindre mal; on préfère le mieux au meilleur. «Il faut voter utile», disait jadis le slogan français.

Mais si la proportionnelle limitée vient assouplir l'extrême rigidité du modo actuel, le vote aura désormais la même utilité, le même poids réel sans égard au groupe qu'il favorise. L'accumulation des suffrages accordés à un tiers-parti permettra à celui-ci, dût-il n'obtenir que 8%, 9% ou 12% des voix dans une province sans faire élire un seul candidat, de recevoir un ou des sièges aux Communes.

Une grave injustice aura ainsi été enrayée, ce qui suffirait peut-être à éliminer, sinon la naissance, du moins la survivance d'un phénomène aussi dérisoire que le parti Rhinocéros, symbole de démission et d'impuissance, cynique plaisanterie agrémentée par quelques beaux esprits, instrument de démobilisation qui a perdu jusqu'au don de l'humour que sa lourdeur ne sait plus manier. Si les 62,000 voix Rhino de mai dernier se portaient sur les candidats qui proposent des changements et s'offrent à les réaliser, s'ils appuyaient des néo-démocrates dans plusieurs circonscriptions, des libéraux et des conservateurs de qualité dans les autres, ils pourraient contribuer à faire naître de nouveaux espoirs jusqu'à la réforme électorale.

Michel ROY

LE MOT DU SILENCIEUX

Trompe-oeil

Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est l'animal.

■

Parce qu'un homme est doué de raison ne prouve pas qu'il en fasse usage.

■

Il n'y a qu'une façon de dire tout ce que l'on pense, c'est de ne pas se donner la peine d'y réfléchir avant.

■

Je ne suis pas rancunier; je pardonne le mal que l'on m'a fait. Je fais encore mieux; je pardonne même le bien que l'on a cru me faire.

■

Vous voulez être prophète? Soyez pessimiste et misanthrope.

■

Tout a été dit, redit... par des hommes, et, pour longtemps, insuffisamment contredit par les femmes.

■

La mémoire est aussi une faculté qui s'obstine à retenir ce qu'on voudrait oublier.

■

Pour que les humains vivent en paix, il faut qu'ils s'aiment; mais pour se faire la guerre, il n'est même pas besoin qu'ils se connaissent.

■

Notre sociabilité ne doit pas s'abaisser jusqu'à préférer la compagnie des autres à la nôtre.

■

Je mettrais au trou tous ces bourreurs de crâne diplômés, qui, pour une once d'éducation vous injecte une chopine de conditionnement.

■

Chimère. — On voudrait toujours aimer et empêcher que ce soit par habitude.

■

Sa sécurité, quelle que soit sa nature, on se l'assure aux dépens de ceux qui nous environnent. On ne se couvre pas sans mettre quelqu'un à découvert.

■

De toutes les nécessités, l'expérience est la plus inutile.

■

Il n'y a pas d'hommage plus désintéressé que celui qui vient de l'envie.

■

La bureaucratie, quel gaspillage d'inertie

■

Si la chair de l'espèce humaine était délectable, la chasse à l'homme ne serait pas que le seul privilège de la police.

■

Au commencement était le verbe, et à la fin l'article de la mort.

■

Le sourire est une grimace qui s'arrête à mi-chemin, inachevée, sous-développée.

■

Tous les théologiens sont d'accord pour reconnaître que tous les hommes sont athées de naissance.

■

On m'avait dit d'une jolie femme: «Ses yeux, ils parlent.» Je l'ai rencontrée, et, en effet, ils parlaient. Hélas je ne peux vous dire ce que ses yeux disaient. Ils parlaient le suédois.

■

La principale cause de la mort, ce n'est ni la maladie, ni la vieillesse, non plus que les accidents. On n'ose pas en parler, je ne sais pas pourquoi. Mais moi, j'ose: la principale et, en fait, la seule cause de la mort, c'est la vie.

■

Les consommateurs, en général, ne demandent qu'à se laisser berner. Quant à l'honnêteté de ceux qui en profitent, elle consiste à veiller à ce que les bonnes poires ne se rendent pas compte qu'elles se sont fait avoir.

■

Si les aspirants politiciens se souciaient d'être vraiment représentatifs de la classe à laquelle ils appartiennent, dix pour cent d'entre eux se recruteraient dans la catégorie des chômeurs.

■

«Voter, c'est un devoir». Jamais n'a été mieux adapté à cette élection-ci le mot de Jules Renard: «Si tu veux être sûr de toujours faire ton devoir, fais ce qui t'est désagréable.»

Albert BRIE

RÉPLIQUE

Nuances de la position de Bourassa

par Jacques Monet, s.j.

M. Monet est professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa.

Il faut remercier Mme Anne Bourassa d'avoir rendu public, et LE DEVOIR d'avoir publié, le 13 février les extraits jusqu'ici inédits de la conférence d'Henri Bourassa où, après 46 ans, il racontait pour la première fois en public, les détails de sa mission à Winnipeg en 1896. Ce texte sera dorénavant accessible aux étudiants de l'histoire.

Anne Bourassa m'a rappelé d'heureux et nostalgiques souvenirs. À l'âge de 13 ans j'ai assisté à cette conférence. C'était pour le tout jeune collégien que j'étais alors, une grande joie d'aller entendre le célèbre orateur Bourassa, qui était pour moi déjà plus qu'une légende: il faisait partie de mon héritage familial. C'est une de mes fiertés que mon grand-père fut à ses côtés dans la grande lutte autour de la guerre des Boers, puis dans celle engagée contre la Fédération impériale. Lorsque je me suis présenté à M. Bourassa ce soir-là, j'ai même eu la hardiesse de lui rappeler que mon grand-père était plus jeune que lui lorsqu'il avait été élu pour la première fois. Il eut alors la bonté de flatter la mémoire de celui qui avait été son ami et l'un de ses présentateurs aux Communes.

Je me souviens avec quelle noblesse de sentiment M. Bourassa avait souligné, ce soir là, qu'en vertu des célèbres accords Laurier-Greenway, le droit des Franco-Manitobains à recevoir un enseignement en français avait été reconnu pour la première fois — la Loi du Manitoba (1870) et les lois scolaires adoptées jusque-là ne portant que sur la confessionnalité.

Il rappela également, comme le note avec beaucoup d'à propos Mme Bourassa, les efforts qu'il fit pendant les mois qui suivirent sa visite à Winnipeg pour aplanir les difficultés que soulevaient l'application des accords et les louvoiements de politiciens et d'ecclésiastiques moins intègres que lui.

Ce sont précisément ces souvenirs ainsi que les ouvrages de M. Rumilly et de Mme Bourassa qui m'ont fait écrire, dans LE DEVOIR du 28 décembre dernier, que le règlement Laurier-Greenway avait été «négocié entre autres par les Québécois, Israël Tarte et Henri Bourassa». Je voulais alors montrer que le gouvernement fédéral avait fait des efforts significatifs pour soutenir la cause des Franco-Manitobains. J'aurais pu citer directement le plus éminent des biographes de Bourassa qui écrit: «Laurier envoie à Greenway les deux hommes les plus intelligents du pays». (Rumilly, *Bourassa, 1953, p.35)*.

Dans une lettre qu'il m'a adressée le 19 janvier (LE DEVOIR, 23 janvier), M. Gérald Godin soutient que j'ai contredit Anne Bourassa et M. Rumilly. «Qui croire?, écrit-il, vous ou Mme Bourassa et M. Rumilly?» Ma réponse: tous les trois.

Voici les faits. D'abord, comme le signalait M. Bernard Saint-Aubin dans *La Presse* du 14 janvier, les entretiens sur la question manitobaine se déroulent à Ottawa, à Winnipeg, et encore à Ottawa, en 1896 en 1897. Henri Bourassa accompagne Israël Tarte en mission dans l'Ouest à l'automne de 1896. Il sympathise franchement avec son aîné mais ne se gêne pas pour manifester, même publiquement, quand il le faut, son désaccord avec des faits et gestes de Tarte. Au retour, il parle de «l'approbation que nous avons donnée au compromis scolaire» (*La Minerve*, 1er février 1897) et il se permet, en privé, de railler les curés qui organisent une quête en faveur des oeuvres de Mgr Langevin de Saint-Boniface. (Rumilly *op. cit.*, p.35). Plus tard, devant l'attitude de plusieurs évêques, il persuade Laurier de soumettre la question à Rome, et il rédige lui-même l'adresse au Pape. Durant la visite du délégué apostolique, Mgr Merry del Val, il est parmi «le très petit nombre d'initiés (Laurier, Tarte et Fitzpatrick)» (Rumilly, *op. cit.*, p.39) mis dans le secret des nouvelles étapes de l'accord. Puis, comme il le rappelle lui-même dans le texte publié le 13 février dernier, il négocie une entente sur l'enseignement du français (Rumilly, p. 43) avec le Dr Bryce, envoyé de Greenway; enfin il intervient auprès de Cartwright, Mgr Bruchési et Laurier sur la question du fonds scolaire.

Ni Laurier ni Greenway, ni Tarte ni Sifton, ni Bourassa ni Mgr Langevin ne sont, en fin de compte, entièrement satisfaits du célèbre «règlement». Mais alors que certains députés libéraux, tels Charles Devlin, dénoncent ouvertement la première étape même des accords, Bourassa l'approuve. En 1898, il intervient positivement en chambre sur l'ensemble de la question; et plus tard, en 1903 lorsqu'il rompt avec Tarte, et en mars 1905 alors qu'il s'oppose fermement à Laurier sur la question des écoles du Nord-Ouest, il ne revient pas sur l'ensemble des accords manitobains.

Comme le lui conseillait M. Claude Poulin (LE DEVOIR, 30 janvier), que M. Godin se donne la peine de lire tout le Chapitre IV du volume de Rumilly. Ensuite qu'il consulte toutes les pages consacrées aux années 1896-1899 dans la biographie de son père par Anne Bourasse (Bergevin, Nish, Bourassa, *Bourassa*, 1966). Il verra bien, encore une fois, que je n'ai rien à reprendre de ce que j'ai écrit le 28 décembre.

Si je me permets d'énumérer au long ces quelques faits, c'est que la majorité des lecteurs du DEVOIR n'auront sans doute pas l'occasion de lire ces ouvrages.

C'est aussi pour protester contre la note de la rédaction figurant en tête du texte rendu public par Mme Bourassa. Cette note affirme que le dit texte confirme la thèse soutenue par M. Gérald Godin. A mon avis, M. Godin n'a pas exposé une «thèse» sur le sujet. Il m'a plutôt posé une question qui porte strictement sur les faits. Mlle Bourassa, M. Rumilly, et moi-même reconnaissons les mêmes faits.

La note de la rédaction risque d'embrouiller la question en induisant des lecteurs à croire que ce texte est susceptible de confirmer ou d'infirmer la soi-disant «thèse» de M. Godin.

De plus, je suis convaincu que nous avons, Mme Bourassa, M. Rumilly, et moi-même, la même opinion de l'intégrité d'Henri Bourassa. M. Godin suppose-t-il que cet homme, qui était la probité même, cachait ses vrais sentiments lorsqu'il approuvait un règlement à l'élaboration duquel il avait participé?

LIBRE OPINION

La magistrature malheureuse

par Christian Dufour

Assistant du Protecteur du citoyen de 1972 à 1975, l'auteur est maintenant à l'emploi du gouvernement du Québec.
Il réplique ici à des propos tenus par le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, dans une conférence prononcée devant la Chambre de commerce française du Canada le 23 janvier, que LE DEVOIR a publiée le premier février.

Dans notre type de société, la magistrature est d'ordinaire peu loquace. Soucieux de leur image, les juges ne participent pas au débat politique; jusqu'à tout récemment, ils n'avaient même pas droit de vote. Leurs rares interventions publiques sont d'autant plus importantes. Quand c'est l'honorable juge en chef de la Cour supérieure qui parle, quand les propos de M. Deschênes s'intitulent: «Le pouvoir civil dédaigne la justice — une situation propre au Québec», l'affaire confine à l'évènement.

Le juge en chef est visiblement inquiet, presque outré. Les réactions au jugement de la Cour suprême sur la loi 101 ont, semble-t-il, fait déborder le vase. Il décèle chez nous une tendance du pouvoir civil — qu'il rattache à un vieux trait de tempérament — à dédaigner les tribunaux, à ne pas accepter leurs rappels à l'ordre. Pire, cette attitude contraste selon lui avec ce qui se passe ailleurs: en France, aux États-Unis, en Grande-Bretagne.

On partage sans réserve l'indignation du juge en chef quand il nous rappelle qu'un ministre a menacé de représailles au pénal une société bien connue, coupable de porter devant les tribunaux son dossier d'expropriation. Certaines déclarations d'hommes politiques ont manifesté aussi une fâcheuse tendance à confondre constitution et juge qui l'interprète. On vise l'une, on atteint l'autre, punissant de façon classique et puérile le porteur de la mauvaise nouvelle. Une récente étude du gouvernement québécois notait pourtant que nos juges se limitent généralement, en matière constitutionnelle, à appliquer un texte; sa désuétude n'est pas leur fait.

Les comparaisons du juge Deschênes laissent cependant un peu songeur. Faut-il vraiment donner en exemple le respect manifesté par le gouvernement français pour une récente décision de procédure du Conseil constitutionnel? On a du mérite à respecter ce qui nous résiste, ce tribunal n'a malheureusement pas très bonne réputation à cet égard (1). L'indépendance des juges est moins acquise en France qu'ici: l'exercice sur eux de pressions plus ou moins ouvertes est régulièrement rapportée dans les hebdomadaires, l'affaire du *Canard enchaîné* a bien montré qu'un Watergate est encore moins possible à Paris que chez nous.

De la célèbre décision de la Cour suprême américaine sur la déségrégation scolaire, M. Deschênes retient qu'elle recueillit, en définitive, les applaudissements de l'histoire. Vu la longue tradition bousculée, il ne s'étonne pas qu'une pétition de membres du Congrès ait parlé d'un coup de poignard dans le dos, que le gouverneur de Virginie ait ostensiblement snobé le juge en chef des États-Unis. Ce qui n'était somme toute que racisme soudainement frustré a peut-être droit à la compréhension. Mais comment la refuser alors au mécontentement provoqué par le rappel d'un cadre constitutionnel que les Québécois jugent unanimement désuet?

L'exemple anglais, lui, ne nous fait pas honneur. Clairement. Là plus qu'ici, l'État respecte le pouvoir judiciaire; fût-il non-britannique comme la Cour européenne des droits de l'homme, dût-il contredire la sacrosainte Chambre des Lords. On entend encore les cris d'horreur avec lesquels nos politiciens auraient accueilli un tel diktat étranger.

La critique du pouvoir politique est d'une certaine façon un hommage, la magistrature ne devrait pas trop s'en offusquer. C'est au moins la preuve de son indépendance, ce gage du seul respect dont elle ne puisse se passer, celui des citoyens. Ceux-ci savent bien qu'ils ont tout à craindre d'une trop grande connivence entre deux pouvoirs faits pour s'opposer.

Certains trouveront nos juges susceptibles. Leur indépendance est assurée, leurs décisions sont exécutées. Faut-il en plus qu'on les honore, comme jadis les politiciens à Québec? Le seul fait qu'ils sont privés du droit de parole justifierait que l'on accorde certains égards aux juges. Les sentiments des citoyens ne se commandent sans doute pas, le respect du pouvoir civil doit aller de soi. Il en va de la légitimité de l'État.

Il n'est pas sain que la magistrature se sente méprisée. Elle a fait part de son inquiétude. Publiquement, clairement. Il s'agit d'en prendre acte. Il ne faudrait pas que nos juges se mettent à parler trop souvent.

Note

(1) Duverger Maurice, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Tome 2, Presses universitaires de France, 1973, p. 332-332

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une image à ne pas entretenir*

• J'aimerais attirer votre attention sur un article publié en page 3 de votre journal, le 29 janvier 1980. Il m'a semblé d'une part, que le journaliste qui s'est chargé de la rédaction de l'article l'avait fait de façon très contestable sur le plan journalistique en prenant pour acquis des données nettement faussées, et que d'autre part, la qualité d'information qu'on reconnaît habituellement à votre journal n'est pas respectée dans le cas présent.

Vous relèverez facilement dans le texte, l'utilisation abondante de phrases imprécises comme: certaines thérapies, certaines catégories de sujets, certaines maladies, etc... D'autre part, il est loin d'être clair que Madame Hodging fait allusion aux psychiatres dans ses commentaires. Bien au contraire, ce qu'on croit comprendre de ses descriptions pourrait s'adresser bien plus au grand nombre des «Pop therapy» qui regroupent un ensemble fort peu homogène d'expériences plus ou moins valables et qui connaissent une popularité très grande dans notre société nord-américaine.

Ce à quoi M. Gilles Provost fait allusion dans son article et ce que le lecteur en retiendra, c'est que:

■ les traitements psychiatriques reconnus sont des traitements expérimentaux;

■ il n'existe aucun contrôle sur les traitements qu'un médecin-psychiatre administre à son patient, et à sa guise, il utilisera n'importe quelle innovation de son choix; ce qui peut être très nuisible pour son patient;

■ les psychiatres se livrent à des abus sexuels sur leurs patients;

■ il n'y a aucune évaluation rigoureuse des résultats d'un traitement psychiatrique;

■ des blessures physiques résultent de thérapies de groupe, mais des lésions plus subtiles mais plus graves surviennent quand un patient se fie à son psychiatre (et que le psychiatre se livre à des expériences audacieuses sur lui);

■ même si des thérapies sont totalement inefficaces, les psychiatres continuent à les utiliser à Montréal;

■ le titre lui-même affirme directement que plusieurs psychiatres réalisent des expériences comparables à celles de la CIA.

Il m'apparaît important de souligner que les psychiatres ont beaucoup plus la réputation d'être prudents dans leurs approches, de vérifier longuement les formes nouvelles de thérapies avant de les adopter, et on leur fera bien plus souvent le reproche d'être trop conservateurs plutôt que d'être de ceux qui se livrent inconsidérément à toutes sortes d'expériences inconsidérées et dangereuses.

Il est bien sûr présent dans l'esprit des gens que le médecin qui se préoccupe de l'aspect émotif des difficultés des gens, est doté de grands pouvoirs et l'imagination populaire va facilement projeter sur le psychiatre l'image de cet individu tout-puissant qui serait un peu le successeur des grands prêtres d'autrefois, mais il m'apparaît important de souligner qu'il ne s'agit là que d'une imagerie populaire et le journaliste compétent ne devrait pas contribuer à propager, à l'encontre de toutes les données vérifiables, une imagerie qui ne correspond pas à la réalité.

Jean LEBLANC, m.d.
président de l'Association des psychiatres du Québec
Montréal, 31 janvier

■ *Une équipe courtoise qu'il faut retenir*

(Lette adressée à M. Lawrence Hanigan, président de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal)

Nous voulons par la présente déplorer votre décision au sujet du Minibus Forest qui doit fermer ses portes le 31 mars 1980 et qui implique la mise à pied de tous les chauffeurs.

Nous sommes des usagées du Minibus Forest depuis plus d'un an et nous voulons ici témoigner notre gratitude envers le Minibus Forest, le personnel de cadre, les employés de bureau ainsi que de tous les chauffeurs, sur l'excellence des services et la courtoisie de toute cette équipe.

Nous ne doutons pas de la compétence des employés de la CTCUM, mais nous comprenons mal que Minibus Forest soit divisé de cette façon. Étant donné le nombre d'années de service et la réussite de cette entreprise, il nous semble que cela pourrait être pris en considération.

Nous avons une demande à formuler. Nous désirons fortement continuer avec la même équipe comme par le passé, y compris les chauffeurs.

Nous espérons que vous reviendrez sur votre décision pour la satisfaction de plusieurs usagés du Minibus Forest.

Thérèse LAPOINTE
Madeleine BLAIS
Montréal, 8 février

■ *À propos de la Commission trilatérale...*

Le mardi 5 février, nous avons eu droit dans le cadre de l'émission *Télémag* à un excellent reportage de Richard Vigneault, sur ce qu'il est convenu d'appeler «la Commission trilatérale»... Le silence qui entoure l'existence de cette «institution», et le peu de réactions que semble avoir suscité l'émission qui lui était consacrée, sont agaçants et inquiétants... tout au moins pour ceux qui espèrent encore un monde plus libre, plus vivant, et plus beau! Alors que l'on ne peut que sursauter d'indignation et d'inquiétude devant l'existence de cette organisation qui se donne en toute quiétude, le mandat «d'aider» (de remplacer?) les gouvernements des pays capitalistes, à diriger «nos» démocraties supposément devenues «ingouvernables». Comme si le fait de demander des conditions de vie minimales était trop demander... à ces messieurs.

M. Michel Bélanger, président de la Banque Nationale du Canada, alors qu'il était interviewé dans l'émission au sujet des «membres» de cette commission, a eu le culot d'affirmer que les gens qui composent la Trilatérale sont des «hommes de bonne volonté»! Comment ne pas vomir devant cette hypocrisie et ce mensonge, alors que l'on voit dans la même émission M. Henri Kissinger (prix Nobel de la paix!) rencontrant en toute amitié le général Pinochet au Chili, celui qui est responsable avec les É.-U. d'une des plus atroces dictatures au monde. Décidément, ça s'annonce bien!

En 1980, alors que tout va de plus en plus mal, alors que tous les espoirs de changements tombent les uns après les autres devant la fascisation des pouvoirs et devant l'hypocrisie des élites militaires et économiques, que faire contre les actes de la Commission trilatérale qui semble avoir mis bien du monde dans sa poche? Quel sorte de monde nous prépare-t-on, alors que, à ce qu'il semble, nous votons de plus en plus pour des gouvernements qui, qu'ils soient bons ou mauvais, ne servent à rien, ou plutôt servent de pantins à la Trilatérale?

De plus, pour finir, il serait utile de se demander pourquoi M. Richard Vigneault n'a pas, ou n'a pas pu parler de l'excellent livre de M. Pierre Vallières sur le sujet (éd. Québec-Amérique, 1979) dans lequel il mentionne que M. Claude Ryan, l'ange gardien du Québec, ferait partie de cette fameuse commission... Comme M. Vallières l'affirme, ce témoin lucide de notre époque, «il est moins temps que jamais de dormir».

Denis DUFRESNE,
Montréal, 12 février

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

élections 80

Joe Clark ou le rêve inachevé...

par Michel Vastel



SAINT-JEAN-DE-MATHA — Le choix symbolique du Québec pour clore leur campagne électorale n'a réussi qu'à confirmer les conservateurs dans leur amertume: la présence de leur parti au Québec, et l'ascendant de leur chef, M. Joe Clark, sur les foules québécoises, demeurent un rêve inachevé.

Les organisations de Berthier-Maskinongé, Labelle et Joliette avaient pourtant réussi samedi le tour de force de donner à M. Clark la plus belle assemblée de toute sa campagne électorale. Plus de 3,000 personnes s'entassaient dans le centre culturel de Saint-Jean-de-Matha. Des candidats hauts en couleur comme «Tit-Roch» LaSalle, l'ancien unioniste, le Dr Philippe Demers, avaient chauffé cette salle à blanc.

Le ton montait, autant que la température, et on «mangeait» du «sale rouge» et du «sépulcre blanchi». Lorsque le premier ministre est enfin arrivé, son candidat-vedette, Robert-René de Cotret, lui mettait à la portée de la main un triomphe assuré. En quelques minutes pourtant, M. Clark perdu sa salle, au point qu'il terminait son discours — un long et laborieux résumé de ses trois grands thèmes électoraux — dans un brouhaha indescriptible.

Le premier ministre venait une fois de plus de se révéler tel que ses adversaires n'ont cessé de le décrire: ennuyeux, gauche et sans charisme. Le contraste était d'autant plus saisissant que la politique, dans la région de Roch Lasalle, tient beaucoup du spectacle.

La journée de M. Clark, dans ce qu'il appelle sa «zone ministérielle» — elle comprend les comtés de MM. Roch Lasalle, Robert de Cotret et Marcel Masse — avait d'ailleurs mal commencé: une quarantaine de personnes seulement avaient rejoint l'hôtel de ville de Saint-Jérôme pour assister à la signature du Livre d'or par un premier ministre du Canada. Avant lui, M. John Diefenbaker avait fait bien mieux.

L'échec des conservateurs au Québec constituera sans doute l'une de leurs plus amères déceptions: leur chef, M. Joe Clark, est sans doute celui qui fit le plus d'efforts pour gagner la sympathie des Québécois. Leur stratégie — celle de la «tache d'huile» — était intelligente. Les conservateurs avaient prévu de concentrer tous leurs candidats vedettes dans une «poche conservatrice», autour d'un noyau sûr, le comté de M. Roch Lasalle. Malgré les affirmations des conservateurs — qui au Québec comme dans le reste du pays, contestent les sondages — il y a bien peu de chances que les électeurs de Labelle et de Berthier envoient Marcel Masse et Robert de Cotret aux Communes ce soir.

Le premier ministre a beau se consoler en prétendant que son parti «obtiendra plus de députés dans l'ouest que les libéraux au Québec», il sait bien que le PC n'obtiendra une crédibilité vraiment nationale que lorsqu'il aura fait élire au Québec au moins une poignée de candidats prestigieux. En fait, les conservateurs ont peut-être encore plus besoin de députés ministrables au Québec, que les libéraux à l'ouest du Manitoba.

Il est finalement arrivé au Québec ce qui survint dans le reste du Canada: M. Clark a commencé sa campagne avec un handicap insurmontable.

Les conservateurs ont été défaits, le 14 décembre, alors qu'ils traînaient de l'arrière par 20 points dans les sondages les plus sérieux. Pire encore, ils se présentaient devant l'électorat avec un palmarès plutôt médiocre (affaire de l'ambassade de Jérusalem, privatisation de Pétro-Canada, nombreuses dissensions à l'intérieur du Cabinet, échec des négociations sur le prix du pétrole) et avec un budget difficile à défendre. De plus, en sept mois de pouvoir, les conservateurs, avaient siégé que deux mois au Parlement, et pour n'y faire voter qu'une seule loi.

M. Clark l'a d'ailleurs reconnu la semaine dernière: l'absence de ses ministres du Parlement les ont empêchés de communiquer avec la population et de faire connaître leurs politiques.

Le premier ministre a pourtant mené une excellente campagne — nettement meilleure qu'en 1979. Mais les conservateurs ont longuement attendu le «momentum» qui amènerait enfin l'électorat à fixer sur M. Clark un oeil plutôt sympathique, et ferait oublier ses gaffes et son image du passé. L'événement est arrivé, inattendu, avec la libération de six otages américains par les diplomates canadiens en poste à Téhéran.

Cette semaine-là, M. Clark a gagné de l'assurance et M. Trudeau a quelque peu perdu pied. C'est sans doute cette assurance nouvelle qui a permis au Premier ministre de gagner des points, quelques jours plus tard, en exploitant habilement le vieux fond anti-communiste de bien des Canadiens. La décision de boycotter les Jeux olympiques de Moscou, bien avant plusieurs dizaines d'autres pays, a permis à M. Clark de montrer qu'il savait être clairvoyant. «J'ai pris des décisions difficiles mais les événements m'ont donné raison», se plaira-t-il à répéter.

Malgré une fin de campagne brillante, les sondages n'ont pas changé et le premier ministre a dès lors montré une force psychologique assez extraordinaire: jamais on n'a pu deviner, sur son visage et dans le ton de ses discours, un soupçon de découragement. M. Clark a vraiment su se montrer à la hauteur de l'enthousiasme et de la confiance surprenante affichés par ses partisans. La presse canadienne — surtout celle qui a suivi sa campagne électorale — est unanime: M. Clark a mené une excellente lutte.

Son parti se présentait en outre avec le programme le plus articulé, compte tenu des grands problèmes canadiens: une politique d'autosuffisance énergétique, un sens certain de la responsabilité financière et un généreux engagement à rebâtir l'unité nationale.

Pour ce qui est du programme énergétique, M. Clark manquait de crédibilité pour le défendre de façon efficace. Il devait d'abord faire oublier l'échec des négociations sur le prix du pétrole et son manque de leadership au cours de la conférence des premiers ministres sur l'énergie, en novembre. À cette conférence, on assista à un affrontement entre M. Davis et plusieurs autres premiers ministres, dont M. Lougheed. C'eut davantage l'air d'une conférence interprovinciale que d'une conférence nationale, parce que M. Clark refusa d'y jouer son rôle d'arbitre.

La charnière de la politique énergétique des conservateurs est un objectif d'autosuffisance d'ici 1990, d'où une nécessité d'augmenter considérablement les prix à la consommation. Malheureusement, la fameuse taxe d'accise de 18 cents s' imbriquait dans cette politique: comme toute taxe, elle semblait arbitraire et sans rapport avec l'objectif d'autosuffisance. Cette taxe de 18 cents aura sans doute constitué l'un des boulets les plus lourds aux pieds de M. Clark pendant toute sa campagce.

Le sens de la responsabilité financière qu'ont développé les ministres conservateurs comme John Crosbie (Finances) Sinclair Stevens et Perrin Beatty (Conseil du Trésor), Robert de Cotret (Développement économique), est un argument électoral difficile à «vendre». Il est plus facile de dénoncer les déficits excessifs de l'adversaire que de convaincre l'électeur qu'on est vraiment capable d'y changer quelque chose. Il y a une sorte de résignation de l'électeur-contribuable devant l'impôt. De plus, la réalisation d'un tel objectif impose des coupures de dépenses, ou des gels de budget, tous aussi impopulaires les uns que les autres.

Enfin M. Clark est le seul chef qui ait sérieusement tenté d'aborder, de façon originale, la question de l'unité nationale. Il est peu revenu sur sa fameuse théorie de la «communauté des communautés» parce qu'il sait qu'elle fournit des munitions faciles à ses adversaires et, surtout, parce que, devait-il l'avouer cette semaine, c'est un projet encore un peu flou.

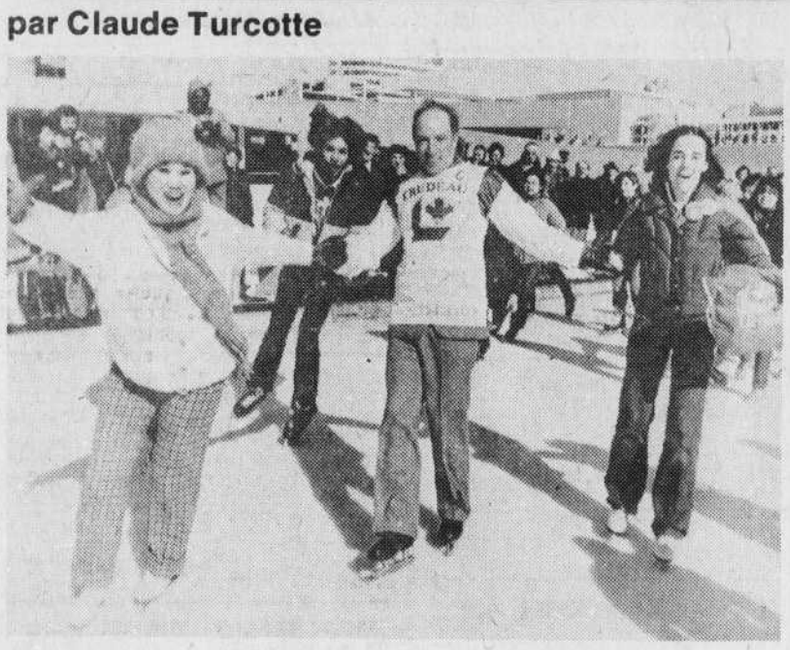
Mais là encore M. Clark a un problème de crédibilité personnelle: en six mois de gouvernement, il peut mettre à son crédit une certaine «décrispation» des relations fédérales provinciales mais peu de progrès concrets. Dans les négociations sur la politique énergétique, il s'est montré souple à l'extrême et l'opinion publique a interprété cela comme une démission plutôt que comme une marque de souplesse.

Enfin, l'actualité internationale a amené les conservateurs sur un terrain où ils sont à l'aise: celui de la sécurité nationale, du renforcement du système de défense, de la protection des libertés démocratiques et de la lutte au communisme. Mais là encore les résultats concrets sur l'électorat sera peut-être difficiles à évaluer. Les accents militaristes de certains discours ont put séduire l'électorat de l'Ouest mais l'alignement quasi inconditionnel derrière les États-Unis ont pu, tout aussi bien, déranger l'électorat de l'Ontario, surtout de Toronto.

Ce fut donc, en somme, une campagne honnête, sur un programme de gouvernement honnête et avec un chef honnête. Le premier ministre Joe Clark avait tout pour gagner...

Une séance de patinage symbolique ?

par Claude Turcotte



OTTAWA — Pourquoi ne pas donner une valeur symbolique à la dernière activité de M. Pierre Elliott Trudeau au cours de cette campagne électorale, soit une séance de patinage?

En plain centre-ville de Toronto, au pied de cette merveille architecturale qu'est l'hôtel de ville, qui fut pendant six ans la forteresse incontestée de M. David Crombie, devenu depuis une vedette conservatrice qui se remet tout juste d'une crise cardiaque, M. Trudeau a donné hier ses derniers coups de patin comme chef de parti dans une lutte électorale.

Pourchassé par les enfants, les curieux, les libéraux, caméraman et les collectionneurs d'autographes, celui qui héritera peut-être ce soir de la charge de premier ministre a patiné sur cette glace raboteuse comme il l'a fait tout au long de la campagne électorale, c'est-à-dire sans trop porter attention à cette meute qui l'entourait, sans faire de longs discours, mais en s'arrêtant de temps à autre pour sourir, serrer une main, saluer une vieille connaissance ou encourager un candidat qui serait passé complètement inaperçu sans le chandail blanc et rouge que les libéraux portaient à cette occasion.

Puis M. Trudeau est rentré à Ottawa sans manifester la moindre exubérance à la pensée qu'il pouvait se retrouver dans quelques heures le chef du gouvernement. En réalité, M. Trudeau a donné l'impression de se méfier terriblement de tout ce que prédisent les sondages. Entre deux coups de patin, il répondait à ceux qui criaient victoire: «Attendons demain soir.»

Dans son entourage au cours de cette dernière semaine on a manifesté le même flegme, comme s'il n'y avait rien de plus naturel que de revenir au travail après un congé sabbatique. Quel contraste avec la fébrilité des conservateurs le printemps dernier qui tremblaient comme un assoiffé apercevant un oasis après un désert long de 16 ans!

«Ce fut une longue route», a répété M. Trudeau dans ses derniers discours. Et comment donc! Cette remarque est un euphémisme. Un vieux routier du journalisme racontait récemment que si un romancier avait inventé cette histoire dont on vient d'être les témoins en politique canadienne, aucun éditeur ne l'aurait acheté parce qu'il l'aurait trouvée invraisemblable.

Ce sera peut-être la première fois dans l'histoire de la démocratie qu'un chef de parti se fera élire en promettant de démissionner. Et on ne parle pas ici du parti rhinocéros.

Ayant remis sa démission, M. Trudeau fut à toutes fins utiles contraint de revenir au poste à cause du budget conservateur nettement impopulaire et d'une campagne électorale hâtive. Ironiquement cette campagne aura sans doute été la plus facile qu'ait eu à mener le parti libéral depuis 1968.

Les libéraux en somme n'ont eu qu'à se laisser porter par une vague contre une hausse de taxes et le prix du pétrole, le tout enrobé dans une très mauvaise impression du gouvernement Clark chez les électeurs.

Dans les derniers jours de décembre, les libéraux ont surtout eu à justifier le renversement du gouvernement. Pourquoi ne pas avoir donné une chance à cette nouvelle équipe? Pourquoi en plein hiver une élection de $60 millions?

Peu à peu, ce sous-thème s'est estompé. Parce que les conservateurs voulaient pénaliser les petits avec une taxe sur l'essence pour donner de l'argent aux propriétaires de maison plus fortunés. Puis avec cet exceptionnel hiver sans neige, M. Trudeau a fini par dire: «Vous voyez, même les dieux sont d'accord pour une élection cet hiver.»

Par après, il y a eu une certaine agitation au sujet du débat télévisé auquel M. Trudeau n'a pas voulu participer. Ce fut à nouveau une levée de protestations, qui se sont évaporées comme de la fumée au fil des semaines. Certains journalistes et les autres partis en parlent encore, mais le public semble indifférent.

Peu à peu, les affaires internationales ont pris dans le débat électoral une place primordiale, comme cela ne s'était pas vu depuis les batailles sur la conscription. Voyant le succès remporté par le président Carter avec sa crise iranienne, M. Clark a réussi ici pendant un certain temps à imposer ce thème.

Le paroxisme fut atteint lorsque le monde entier a appris que le Canada avait sauvé la vie de six Américains réfugiés à son ambassade de Téhéran. Ce fut à vrai dire la seule période où les libéraux ont perdu momentanément le contrôle de la situation électorale.

Le boycottage des Jeux olympiques à Moscou et la participation du Canada à l'Otan ont donné lieu à une épreuve de force. Mais l'excellente réputation de M. Trudeau en politique internationale et la très mauvaise impression laissée par M. Clark avec l'affaire de Jérusalem donnaient inévitablement l'avantage aux libéraux.

Mais l'enjeu majeur, celui finalement qui semble s'être imposé largement sur tous les autres thèmes, c'est l'économie en général articulée sur deux points précis, le budget et l'énergie.

M. Trudeau en se rendant aussi discret qu'une ombre a réussi à braquer les projecteurs sur cette taxe d'accise de 18 cents le gallon d'essence. On a parlé en certains milieux de «l'élection de 18 cents» et les adversaires des libéraux commencent déjà à parler d'un «gouvernement de 18 cents».

Il semble que partout au Canada, cette taxe ait provoquée une vive opposition. Les conservateurs ont voulu défier une loi fondamentale de la politique: gagner une élection en promettant de hausser des taxes. Les libéraux en revanche ont cherché à profiter au maximum de cette vérité politique élémentaire, à savoir qu'on ne gagne pas une élection en promettant de hausser les taxes.

De façon très habile toutefois, M. Trudeau n'a pas promis qu'il n'y aurait pas de hausse des prix du pétrole. Au contraire, il a indiqué clairement que cela serait inévitable, mais les augmentations libérales seraient moins fortes que celles des conservateurs. Il a promis une hausse de moins de 14 cents le gallon d'essence, alors que les conservateurs offrent une hausse de 32 cents, ce qui comprend la taxe de 18 cents bien sûr.

Par surcroît, M. Trudeau a su tirer profit des tensions qui pouvaient exister entre deux premiers ministres conservateurs provinciaux, MM. Bill Davis et Peter Lougheed, le premier étant producteur de pétrole, le second étant un consommateur.

En Ontario, les déclarations de M. Trudeau sur le prix de l'essence et sur Pétro-Canada ont semblé avoir un effet très fort. Sans le dire systématiquement d'une manière explicite, M. Trudeau a proposé aux Ontariens le slogan qu'il offrait aux Québécois le printemps dernier: «Parle fort.»

Par des voyages à l'étranger, MM. Lougheed et Davis ont alimenté l'artillerie oratoire de M. Trudeau. «Ils travaillent très fort pour convaincre les électeurs de Floride et d'Hawaii», disait-il en provoquant inévitablement des rires.

Vers la fin de la campagne, sentant le vent favorable et la stupéfaction de ses adversaires, particulièrement les commentateurs de prestige de la presse anglophone, M. Trudeau s'est mis à les attaquer non sans quelque sentiment de vengeance. Il faut dire que ces «pundits et columnists» ont été très durs pour M. Trudeau et ils ont certainement été un facteur important dans l'émergence d'un sentiment anti-Trudeau, qui paraît s'être estompé d'une manière extraordinaire au cours des derniers mois.

A cet égard, il semble bien que le fait d'avoir démissionné a joué en faveur de M. Trudeau. L'hostilité qu'il suscitait en donnant l'impression de vouloir s'accrocher au pouvoir s'est atténuée. On sait maintenant qu'il n'est pas éternel et qu'il va partir dans deux, trois ou quatre ans, à supposer évidemment qu'il soit appelé à former le gouvernement.

À l'heure qu'il est est, il semble que M. Trudeau a surmonté un obstacle énorme en résistant aux assauts d'une certaine presse cette même presse qui avait pratiquement démoli M. Diefenbaker au début des années 60.

Depuis quelques jours, on a l'impression que les commentateurs, ceux qui frappaient fort, ont le souffle coupé, en découvrant tout à coup que l'impossible peut arriver.

Dans les derniers jours de la campagne, en Ontario notamment, on a vu même resurgir un peu cette forme d'idolatrie que l'on a porté à M. Trudeau en 1968.

Voir page 18: Une séance

La social-démocratie en veilleuse ?

par Patricia Poirier



TORONTO — Le Nouveau Parti démocratique s'est depuis toujours targué d'offrir aux Canadiens les meilleures politiques sociales, mais au cours de la campagne électorale qui vient de s'achever ces préoccupations ont été reléguées au second plan à la faveur de questions jugées plus importantes telles l'énergie et l'économie.

«Nous sommes les seuls qui s'occupent et discutent des problèmes de l'heure», a déclaré presque quotidiennement le chef du parti, M. Ed Broadbent, au cours des deux derniers mois.

Selon le NPD, les problèmes de l'heure ce sont surtout les questions qui touchent l'avenir économique et énergétique du pays, le contrôle du développement des richesses naturelles et la défense du principe de l'universalité du programme de l'assurance-maladie.

Depuis la chute du gouvernement Clark, le 13 décembre, M. Broadbent s'en est résolument tenu à ces sujets et ce ne sont que les questions des journalistes ou des étudiants en assemblées publiques qui l'ont obligé à parler d'autres choses, y compris la politique de son parti sur les affaires étrangères et les dépenses militaires, sujets qui ont pris une nouvelle dimension à la suite des événements récents sur la scène internationale.

Le NPD a tout misé sur ces quatre grands thèmes et sur la personnalité de son chef dans l'espoir de réaliser des gains substantiels. Samedi soir, à Vancouver, les résultats du dernier sondage Gallup venaient d'être publiés, et l'optimisme était de rigueur lorsque plus de 4,000 militants néo-démocrates se sont rassemblés dans un stade pour applaudir M. Broadbent et les candidats de la région. Le chef du NPD de Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, était présent pour appuyer le chef national et a affirmé que M. Broadbent serait le prochain premier ministre. Ce dernier, plus modeste, s'est contenté de prédire une victoire du NPD dans 34 comtés ce soir. Le sondage Gallup donnait 23% des voix au NPD, alors que le 22 mai le parti a recueilli 17.9% du vote et 26 sièges aux Communes.

Depuis plus de dix ans, le vote du NPD n'a pas beaucoup varié: il était de 17% en 1968, 17.7% en 1972, 15.4% en 1974, mais le nombre de députés élus a oscillé entre 16 et 31 au cours de la même période.

«C'est là le grand problème de notre système électoral», se lamente le directeur de la campagne néo-démocrate, M. Robin Sears, en parlant de l'absence d'un système de représentation proportionnelle. S'il est difficile de prédire la répartition des sièges suivant le vote, M. Sears, comme son chef d'ailleurs, ose pourtant espérer que le parti conservera ses 27 comtés (y compris Prince Albert remporté lors des élections tartiller) et en gagnera au moins sept autres, peut-être plus.

Vers la fin de la campagne, alors qu'il est devenu évident que les libéraux gagnaient du terrain, M. Broadbent s'en est surtout pris à M. Trudeau. Les deux hommes, chacun de son côté, revendiquaient la paternité de Pétro-Canada et du régime d'assurance-maladie.

Pétro-Canada domine la politique énergétique mise de l'avant par le NPD, qui voudrait en faire la plus grande société pétrolière au pays et l'instrument par excellence afin d'atteindre l'autosuffisance d'ici dix ans.

Selon le projet néo-démocrate, qui réclame la prise de contrôle du développement de toutes les richesses naturelles au Canada et pour les Canadiens, Pétro-Canada deviendrait le seul maître-d'oeuvre du projet d'exploitation des sables bitumineux du Grand-Nord. La multinationale Shell s'est engagée à développer ce projet, mais a réclamé des profits de l'ordre de 15% à 20%, ce que M. Broadbent a vivement dénoncé tout au long de la campagne.

Le NPD veut étendre le mandat de Pétro-Canada et la semaine dernière, à Saskatoon, M. Broadbent est allé jusqu'à dire que non seulement cette société de la Couronne «pourrait, mais devrait acheter une multinationale».

Un régime néo-démocrate ferait de Pétro-Canada l'importateur unique de pétrole, alors qu'il mettrait fin à toute exportation de gaz naturel. Ce n'est pas une politique «égoïste», de l'avis de M. Broadbent, qui dit veiller aux bons intérêts des Canadiens, d'autant plus que le gaz naturel n'est pas une ressource renouvelable.

Il propose également le prolongement du gazoduc Sarnia-Montréal vers les Maritimes.

Pour ce qui est du prix du pétrole, le NPD reprend son même slogan nationaliste, pour dire que le prix devrait être «fabriqué au Canada», en tenant compte des coûts réels de production et des besoins des provinces productrices. Il a sug-

Voir page 18: La social-démocratie

La fine Cuisine d'Henri Bernard
COURS DE PERFECTIONNEMENT
avec livrets et repas
MENUS DE RÉCEPTIONS
FONDUES ET FLAMBÉS: 26 fév.
LYONNAIS: 4 mars • PROVENÇAL: 11 mars
ITALIEN: 18 mars • PÂQUES: 26 mars
PROSPECTUS
RÉSERVATIONS
843-6481
2015 de La Montagne
Suite 610, Montréal
Permis no: 749640
Culture Personnelle
Institut Culinaire Henri Bernard

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 19 février 1980



M. PAUL LACOSTE
Recteur de l'Université de Montréal
Titre:
"L'ENTREPRISE ET L'UNIVERSITÉ"
Hôtel Windsor
12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée $11.
Des carnets d'abonnement sont également disponibles - $90.
Renseignements: 866-2861

élections 80

les candidats au Québec

par la Presse Canadienne

Les noms des candidats sont énumérés dans l'ordre où ils sont inscrits sur le bulletin de vote. Les candidats sans affiliation politique le sont comme indépendants. Dans la présente liste, c'est le nom du parti utilisé durant la campagne électorale qui est employé — qu'il apparaisse ou non sur le bulletin de vote.

Les chiffres entre parenthèses, après le nom du comté, indiquent la majorité du parti à l'issue du dernier scrutin. Le nombre des sièges — 282 — est le même qu'à l'élection du 22 mai 1979.

Légende: L—Libéral; PC—Progressiste conservateur; NPD—Nouveau parti démocratique; CS—Crédit social; UP—Union populaire; Rhino—Parti rhinocéros; Nat—Parti national du Canada; Ltre—Parti libertaire; PCO—Parti communiste ouvrier; Comm—Parti communiste du Canada; Marx-Len—Parti marxiste-léniniste; Ind—Indépendant; *—Député à la dissolution du Parlement.

ABITIBI (CS 5,690)

Muryam Bouchard (Ind)
*Armand Caouette (CS)
Fernand Deschamps (Marx-Len)
Martine Dion (UP)
Marius Gauthier (PC)
René Gingras (L)
Royal Tremblay (NPD)

ARGENTEUIL (L 16,154)

Ida Brown (NPD)
Jacques Cote (Marx-Len)
*Robert Gourd (L)
François Yo Gourd (Rhino)
Maurice Marcoux (CS)
Benoit Parent (PC)

BEAUCE (CS 9,577)

Michel Brochu (PC)
Germain Lambert (Rhino)
Normand Lapointe (L)
Renaud Loubier (Ind)
Claude Moreau (Marx-Len)
Luc Pepin (NPD)
*Fabien Roy (CS)

BEAUHARNOIS-SALABERRY (L 18,588)

Louis Dona de O'Hara Gingras (UP)
Camille Giveault (PC)
*Gérald Laniel (L)
Claudette Largess (CS)
Marc Laviolette (PCO)
Larry Tansey (Marx-Len)
Michael Whitschire (NPD)

BELLECHASSE (CS 1,118)

Andrée Chabot (Rhino)
Jean Deschênes (PC)
Alain Garant (L)
*Napoléon Goupil (NPD)
*Adrien Lambert (CS)
France Théberge (UP)

BERTHIER-MASKINONGÉ (L 9,730)

Ginette Cardinal (Marx-Len)
Robert de Cotret (PC)
Claude Ti-Pit Des Gagné (Rhino)
France Guimond (UP)
Camille Schmidt (CS)
*Antonio Yanakis (L)

BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES (L 28,913)

Pierre Desrosiers (UP)
*Francis Fox (L)
Philippe Sarto Grenier (Rhino)
Carmen Paquin-Houle (CS)
Richard Kendall (Ltre)
Normand Labrie (NPD)
François De Sales Robert (PC)
Carolyn Zapf (Marx-Len)

BONAVENTURE-ILES-DE-LA-MADELEINE (L 4,136)

Gérard Bernard (CS)
*Rémi Bujold (L)
John Foran (NPD)
Louis-Philippe Leblanc (Rhino)
Marie-Josée Pinard (PC)
Jacques Simard (Rhino)

CHAMBLY (L 25,371)

Ginette Boutet (Marx-Len)
Robert Daoust (PC)
*Raymond Dupont (L)
Jacques René Jourdenais (CS)
Hélène Michaud (Rhino)
Suzanne Pelletier (UP)
Dominique Vaillancourt (NPD)

CHAMPLAIN (L 11,815)

Jacques Aubert (UP)
Philippe Demers (PC)
Lucie Desrosiers (Marx-Len)
René Matte (NPD)
*Michel Veillette (L)

CHARLESBOURG (L 30,335)

Denis Van Bernard (Rhino)
*Pierre Bussières (L)
Henri Casault (PC)
Roch Gaudreau (UP)
Claude L'Hérault (CS)
Etienne Tremblay (NPD)

CHARLEVOIX (L 10,027)

Lise Brodeur (UP)
Jean-Pierre Dufour (PC)
Angelo Emond (CS)
Normand Laforce (NPD)
Guy Pantouffe Laliberté (Rhino)
*Charles Lapointe (L)

CHÂTEAUGUAY (L 21,576)

Paul-André Boucher (CS)
Jean Dugré (PC)
William W. Evans (NPD)
Jean-Denis Paquette (UP)
*Ian Watson (L)
Jane Woods (Marx-Len)

CHICOUTIMI (L 8,708)

Rodrigue Bégin (PC)
*Marcel Dionne (L)
Carol Lavoie (UP)
Marc St-Hilaire (NPD)
Hilaire Vézina (CS)

DRUMMOND (L 12,979)

Henri Farley (CS)
Jean-Pierre Ginchereau (Marx-Len)
Gaétan Giroux (UP)
Gilbert Lapointe (PC)
André Lefebvre (NPD)
*Yvon Pinard (L)

GASPÉ (L 3,033)

Paul Arsenaulg (PC)
Lucien Boulay (Ind)
*Alexandre Cyr (L)
Francis Vitesse Mainville (Rhino)
Yvon Pipon (NPD)

GATINEAU (L 28,028)

René Pierre Brisson (NPD)
Marcelle Cormier (CS)
*René Cousineau (L)
Christine Dandenault (Marx-Len)
François R. Penzes (Rhino)
Jean-Pieree Plouffe (PC)

HULL (L 23,238)

Marc Bonhomme (PCO)
Sylvain Dompierre (Rhino)
*Gaston Isabelle (L)
Ronald Lefebvre (PC)
Michel Légère (NPD)
Pierre J. G. Soubliere (Marx-Len)

JOLIETTE (PC 5,494)

Alfred Blouin (CS)
*Roch LaSalle (PC)
Gilles Ratelle (L)
Jacques Trudeau (NPD)
Mario Verrier (Marx-Len)

JONQUIÈRE (L 14,373)

Jacques Hubert (NPD)
Harold Lévesque (CS)
*Gilles Marceau (L)
Marcel Mireault (PC)
Luc Trottoer (UP)
John J. Walsh (Marx-Len)

KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP (L 2,799)

Mario Bédard (UP)
Charles-Eugène Dionne (CS)
Yvan Dionne (PC)
*Rosaine Gendron (L)
Raymond Guay (Rhino)
Andrée-Constance Lapierre (Rhino)

LABELLE (L 23,034)

Marc Blouin (Marx-Len)
Solanges Charbonneau (UP)
Gaston Collin (Rhino)
*Maurice Dupras (L)
Richard Amouthd Gagnon (Rhino)
Willie Kofman (NPD)
Marcel Masse (PC)
Jean-Marie Morin (Rhino)
Louise Poisson (PCO)

LAC-ST-JEAN (L 7,930)

Jean-Denis Bérubé (NPD)
Béru Louis Briand (Rhino)
Richard Fecteau (UP)
Lucien Fortin (PC)
Pierre Gimaiel (L)
Paul-Henri Tremblay (CS)

LANGELIER (L 21,183)

André Bergeron (CS)
Claude Demers (Com)
Brigitte Fortier (UP)
Édith Frankel (NPD)
Jacques Goulet (Marx-Len)
*Gilles Lamontagne (L)
Jean Obélix Lefebvre (Rhino)
Pierre Linteau (PC)

LAPRAIRIE (L 32,834)

Jean-Claude Bohrer (NPD)
David Beaulieu Chamberlain (Ltre)
*Pierre Deniger (L)
Jocelyne Éthier (Mark-Len)
Jacques Ferron (Rhino)
Christian Labelle (UP)
Thérèse L'Écuyer (PC)
Maurice Roy (CS)

LÉVIS (L 20,350)

Richard Allard (Marx-Len)
Jacques Audet (CS)
Roland Garneau (PC)
*Raynald Guay (L)
Yves Lavoie (UP)
Robert Nolet (PCO)
Gervais Prime Richard (Rhino)
Daniel Vachon (NPD)

LONGUEUIL (L 26,034)

Walter Lee Belyea (Ind)
Yves Boyer (Marx-Len)
Jean-Marc Brunet (Rhino)
Hervé Fuyet (Comm)
Joseph Roland Grandmaison (CS)
Denise Imbeau-Cousineau (UP)
*Jacques Olivier (L)
Alain Saulnier (PCO)
Hélène Vaillancourt (PC)
Jean-Pierre Vaillancourt (NPD)

LOTBINIÈRE (SC 3,125)

Roland Beaulieu (CS)
Jean-Guy Dubois (L)
Michel Dumont (PCO)
Michel Dumont (PCO)
Nicole Éthier (Marx-Len)
*Richard Janelle (PC)
François Laberge (UP)
Jean-Denis Lavigne (NPD)
Paul Régimbald (Rhino)

LOUIS-HÉBERT (L 28,611)

Robert Caron (NPD)
*Dennis Dawson (L)
Michel Doyon (PC)
Linda Forgues (Marx-Len)
Henri Laberge (UP)
François Ouellet (Rhino)
Jean-Paul Rhéaume (CS)

MANICOUAGAN (L 13,150)

Denis Tarzan Bédard (Rhino)
Jacques Blouin (PC)
Marfel Brin (CS)
*André Maltais (L)
Roger Muller (NPD)
Lisette Paradis (Marx-Len)
Yves Truchon)

MATAPÉDIA-MATANE (L 16,126)

Thérèse Beaulieu (NPD)
Michel Bélair (Rhino)
Léonard Boulay (CS)
*Pierre de Bané (L)
Roland Paquin (PC)

MÉGANTIC-COMPTON-STANSTEAD (L 10,262)

Léonel Drouin (CS)
D. Gavroche Gosselin (Rhino)
Fernand Grenier (PC)
Keith H. Taylor (NPD)
*Claude Tessier (L)

MISSISQUOI (PC 1,815)

André Bachand (L)
Pierre Screwdriver Gingras (Rhino)
*Heward Grafftey (PC)
Gertrude Lefebvre-Brown (NPD)
Myriam Portaria (Marx-Len)

MONTMORENCY (L 18,403)

Jean Bédard (Marx-Len)
Winefred Boulay (CS)
*Louis Duclos (L)
Isabelle Giroux (UP)
Georges Labrecque (PC)
Carol St-Pierre (Ind)
Jacques Thériault (Rhino)
Marcel Tremblay (NPD)

MONTRÉAL-BOURASSA (L 24,751)

Roderick Charters (NPD)
Pierre Daumery (Marx-Len)
Henriette Duval (UP)
Raymond J. Rochon (PC)
*Carlo Rossi (L)

MONTRÉAL-DOLLARD (L37,086)

Pierre Bourgeois (NPD)
*Louis R. Desmarais (L)
Bruce Hunter (PC)
Paul Levesque (Marx-Len)
Monique Raiche (UP)
Hugh Rowe (Ltre)

MONTRÉAL-DUVERNAY (L 27,824)

Sylvie Bourgeois (Marx-Len)
*Yves Demers (L)
Jacques Grenier (Comm)
Roger-Marc Lalande (UP)
Émilien Martel (CS)
Pierre Pelletier (PC)
John Shatilla (NPD)
Pierre-Elliott Vaillancourt (Rhino)

MONTRÉAL-GAMELIN (L 25,320)

Polack Eugene Antonyszyn (Rhino)
Mariette Caron-Denis (NPD)
Carmen Dion (UP
Louis Lavoie (PCO) Paul Ménard (Marx-Len)
Marius Minier (PC)
Rodolphe Ouellet (CS)
*Arthur Portelance (L)
Antony Saint-Onge (Ind)

MONTRÉAL-HOCHELAGA-MAISONNEUVE (L 17,290)

Jacques Beaudoin (Ind)
Yves Bourget (PC)
Pierre Chénier (Marx-Len)
Robert Côté (PCO)
Marie-Ange Gagnon-Sirois (NPD)
Diane Gougeon (Rhino)
Robert Hébert (CS)
*Serge Joyal (L)
Sylvain Morissette (UP)

MONTRÉAL-LACHINE (L 16,418)

Jean-Serge Baribeau (Rhino)
Peter Blaikie (PC)
*Rod Blaker (L)
David Bonet (Ltre)
Jean Létourneau (Marx-Len)
Buff Norman (NPD)

MONTRÉAL-LASALLE (L 31,891)

Claude Brunelle (Marx-Len)
*John Campbell (L)
Jean-Marie Corvington (PC)
Gaston Côté (NPD)
Olive Grégoire-Bergeron (UP)

MONTRÉAL-LAURIER (L 14,116)

Louis Baillargeon (PCO)
*David Berger (L)
Jean-Pierre Bourdouxhe (NPD)
Sonia Chatouille Côté (Rhino)
Bernard Deslières (Marx-Len)
Claire Durand (Comm)
André Frappier (Ind)
Edmond-Louis Girard (CS)
Marc Legris (PC)
Lucien Tremblay (UP)

MONTRÉAL-LAVAL (L 34,583)

Jean Chat Botté Bonnier (Rhino)
Pierre Carbonneau (Marx-Len)
Jean-Louis Léger (PC)
Madeleine Piquette-Bédard (CS)
Lucie Poirier (UP)
*Marcel Roy (L)
Lauraine Vaillancourt (NPD)

MONTRÉAL-LAVAL-DES-RAPIDES (L 31,354)

Marc Bélanger (Marx-Len)
Alain Bugs Bonnier (Rhino)
Yves Henry (UP)
Jean-Luc Roualdes (CS)
*Jeanne Sauvé (L)
Martin Vaillancourt (NPD)
Guy Villiard (PC)

MONTRÉAL-MERCIER (L 16,456)

Claude Bélanger (CS)
Michel Claveau (Marx-Len)
Jacques Coutu (PC)
Guy Piggy De Blois (Rhino)
Pierre Dubé (NPD)
Martine Godard (UP)
*Céline Hervieux-Payette (L)

MONTRÉAL-MONT-ROYAL (L 39,518)

Harry Bloomfield (PC)
Gordon Edwards (Ind)
Eddie Paul (Ltre)
Michel Flybin Rivard (Rhino)
*Pierre Elliott Trudeau (L)
Liz Watkins (Marx-Len)
David-C. Winch (NPD)

MONTRÉAL-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE (L 26,379)

*Warren Allmand (L)
Gordon S. Barker (PC)
Grendon Haines (NPD)
Chérubin Guy Roy (Rhino)
Robert Verrier (Marx-Len)

MONTRÉAL-OUTREMONT

Claire A. Brisson (NPD)
Dianne Chevrette (PC)
H. Georges Grenier (Ind)
*Marc Lalonde (L)
Philippe Langlois (Rhino)
Colette Picard-Desjardins (UP)
Jocelyne Rioux (Comm)
Danielle Trudel (PCO)
Robert Wallace (Marx-Len)

MONTRÉAL-PAPINEAU (L 19,580)

Ghislaine Cloutier (PCO)
Lucie Desrosiers (UP)
Jean-Marc Dompierre (NPD)
Danielle Ferland (Comm)
Michel Gauthier (Marx-Len)
La Mule Louis Harvey (Rhino)
Gérard Hogue (PC)
*André Ouellet (L)
Albert Paiement (CS)

MONTRÉAL-ROSEMONT (L 24,197)

René Denis (Ind)
Monique Fournier (UP)
Yvette Gosselin (CS)
Marcel Julien (NPD)
*Claude-André Lachapelle (PCO)
Francine Tremblay (Marx-Len)
Mara G. Tremblay (Rhino)
Leon Vellone (PC)

MONTRÉAL-ST-DENIS (L 27,172)

Raymond Beaudoin (NPD)
David M. Bernstein (PC)
Richer Francoeur (CS)
Panagiotis Macrisopoulos (Marx-Len)
Gilles Maille (UP)
*Marcel Prud'homme (L)
Serge Rose (Rhino)
Samuel Walsh (Comm)

MONTRÉAL-ST-HENRI-WESTMOUNT (L 25,112)

Robert Champlin (Ltre)
Robert Couture (Marx-Len)
Claude de Mestral (NPD)
Claude Dupras (PC)
*Donald Johnston (L)
Benoît Michaudville (PCO)
Jean-Guy Montpetit (Rhino)

MONTRÉAL-ST-JACQUES (L 16,816)

Arnold August (Marx-Len)
Jean Chevrier (PC)
Jean Chevrier (PC)
Huguette Godard (UP)
*Jacques Guilbault (L)
Marc Krushelnyski (Ltre)
Raymonde Lebreux (PCO)
Patricia Métivier (Ind)
Roger Monette (NPD)
Daniel Pauquet (Comm)
Rodrigue Chocolat Tremblay (Rhino)

MONTRÉAL-ST-LÉONARD-AUJOU (L 40,480)

*Monique Bégin (L)
Gaétan Bernard (CS)
Nelson Bouchard (UP)
Caroline Commandeur-Laloux (mars-Len)
Pierre Gauthier (PC)
Pierre Guzzo-Geres (Rhino)
Filippo Salvatore (NPD)

MONTRÉAL-STE-MARIE (L 12,815)

Claude Cousineau (UP)
François Straight Favreau (Rhino)
André Gagnon (Marx-Len)
Jean-Pierre Juneau (NPD)
*Jean-Claude Malépart (L)
André Payette (PC)
Gaston Pleau (CS)
Lorraine Rondeau (PCO)

MONTRÉAL-ST-MICHEL (L 24,747)

Vittoria Bronzati (Comm)
Benôit Yodepêch Chaput (Rhino)
Luigi D/Alonzo (PCO)
*Thérese Killens (L)
Charles E. Landry (CS)
Bernard L. Longpré (UP)
Jean-Louis Pozza (PC)
Frank Reiss (NPD)
Serge Tremblay (Marx-Len)

MONTRÉAL-VAUDREUIL (L 33,721)

Lorne Brown (NPD)
Irena Bubniuk (Ltre)
Guy Cousineau (UP)
Michelle Dufort (Marx-Len)
*Harold Herbert (L)
Thomas Thé (PC)

MONTRÉAL-VERDUN (L 25,270)

Jean-Claude Bonin (UP)
Ronald Cawthorn (Rhino)
David Garon (NPD)
Jocelyn Giroux (PC)
Lucien Marien (CS)
Mary Saul (Marx-Len)
*Raymond Savard (L)

PONTIAC-GATINEAU-LABELLE (L 14,402)

Gaston Beauregard (Rhino)
André Benoît (PC)
Alain Charette (Marx-Len)
*Thomas Lefebvre (L)
Vianney Lehouiller (UP)
Jean-Pierre Paillet (NPD)

PORTNEUF (L 16,967)

Richard Corbeil (UP)
*Rolland Dion (L)
Robert Ferland (NPD)
Bernard Lapointe (CS)
Christian Légaré (PC)
J. Chrétir M. Paquette (Rhino)

QUÉBEC-EST (L 20,587)

Guy Charest (PC)
James Demers (Marx-Len)
*Gérard Duquet (L)
Paul Fortier (UP)
Hélène Jones (PCO)
Raymond Pollender (Rhino)
Roland Savard (CS)
Maurice Vaney (NPD)

RICHELIEU (L 14,006)

Mario Bellavance (Marx-Len)
Jean-Paul Cadorette (PCO)
Rolland Cousineau (UP)
Julian Heller (NDP)
*Jean-Louis Leduc (L)
Hélène Moreau (Rhino)
Daniel Rock (PC)

RICHMOND (L 473)

Denis Beaudoin (PC)
Serge Boissonneault (CS)
André Cardinal (NPD)
Denis Caron (Rhino)
*Alain Tardif (L)

RIMOUSKI (CS 105)

*Eudore Allard (CS)
Jacques Blanchard (PC)
Eva Lachance Côté (L)
Normand Fournier (Marx-Len)
René McDonald (NPD)
Jacques Saintonge (Rhino)
Régine Valois (PC0)

ROBERVAL (CS 1,905)

Suzanne Beauchamp-Niquet (L)
Paul Desbien (PC)
*Charles-Arthur Gauthier (CS)
Carol-André Simard (NPD)
Donald Bobette Simard (Rhino)

SHEFFORD (L 13,720)

Denis Boisse (NPD)
André Cornelius Brazeau (Rhino)
Gilles Davignon (Marx-Len)
*Jean Lapierre (L)
Armand Russell (PC)

SHERBROOKE (L 14,537)

Michel Beaudin (PC)
Fernand Bédard (Rhino)
Louis Davignon (Marx-Len)
Yves Dubois (NPD)
Maurice Grenier (Ind)
Yves Lawler (Comm)
Gilles J. Marier (UP)
Dorian Viens Nadeau (Rhino)
Alphonse Ouellet (CS)
*Irénée Pelletier (L)

ST-HYACINTHE (L 11,339)

André Chamberland (Rhino)
Marcel Danis (PC)
Louis Fournier De Kinder (UP)
Claude Dubois (Marx-Len)
Diane Lemieux (NPD)
*Marcel Ostiguy (L)
Sylvain Trudeau (Ind.)

ST-JEAN (L 20,221)

Jean-Luc Arène (Rhino)
Jean-Maurice Bergeron (PC)
Marcel Côté (CS)
Monique Davignon (Marx-Len)
*Paul-André Masse (L)
Roger Roy (NPD)

ST-MAURICE (L 20,406)

Normand Beaudoin (Marx-Len)
Roger Armand Charbonneau (PC)
*Jean Chrétien (L)
Jean-François de Vernal (Rhino)
Normand Lafrenière (CS)
Lionel-C. Laporte (UP)
Edgar Paquette (NPD)

TÉMISCAMINGUE (L 852)

Roger Bureau (CS)
Réjean Fortier (UP)
Pierre-Jean Lafleur (Marx-Len)
Marc Lord (NPD)
Bernard Martel (PC)
Michel-Célestin Massicotte (Rhino)
Ted McLaren (PCO)
*Henri Tousignant (L)

TERREBONNE (L 24,600)

Gilles Bertrand (NPD)
Jacques Coderre (Marx-Len)
*J.-Roland Comtois (L)
GervaisPédro Drapeau (Rhino)
Jacques Dupuis (PC)
Réal Godin (UP)
Georgette Grenier (CS)

TROIS-RIVIÈRES (L 15,361)

Guy Baillargeon (UP)
Lise Éthier (Marx-Len)
Denis Faubert (NPD)
*Claude-G. Lajoie (L)
Raymond Lajoie (Ind)
Rodolphe Lemieux (CS)
Jean Methot (PC)

VERCHÈRES (L 28,386)

Ghislaine Gagnon (NPD)
Madeleine Gamache (UP)
Benoît Houle (CS)
Armand Lefebvre (PC)
*Bernard Loiselle (L)
Hughe Le Brulôt Mignault (Rhino)
Christiane Robidoux (Marx-Len)

élections 80

à surveiller ce soir

position pour conquérir Burnaby (2,87% de différence), Mission-Port Moody (5,1%) et New Westminster-Coquitlam (9,7%).

MANITOBA

Dans la province du Manitoba, les libéraux sont pratiquement assurés de conserver les deux seuls comtés qu'ils y ont dans la région de la capitale. Par ailleurs, les néo-démocrates et les conservateurs rivalisent dans quatre comtés, qui pourraient changer de couleur ce soir.

Le vote néo-démocrate a fait un bond de presque dix points de pourcentage l'an dernier, pour atteindre le tiers du vote du Manitoba. Un gain effectué aux dépens et des libéraux et des conservateurs, lesquels perdaient quatre points chacun. En mai, les conservateurs élisaient sept des 14 députés; les néo-démocrates en avaient cinq et les libéraux, deux.

Le vote libéral est prépondérant dans la région de la capitale, qui compte une bonne proportion de francophones, répartis sur les deux comtés suivants.

Saint-Boniface: Le député libéral sortant, M. Robert Bockstael, était talonné en mai par le conservateur, qui finissait deuxième avec 2,765 voix de moins. Un nouveau candidat conservateur lui fait la lutte cette année, M. Tom Denson. Mais le néo-démocrate, nouveau lui aussi, M. Marc Boily, pourrait causer des surprises au libéral, puisqu'il est francophone; il a néanmoins une côte de 8,000 voix à remonter pour le défaire. Quant au conservateur, il espère pouvoir se glisser entre les deux autres.

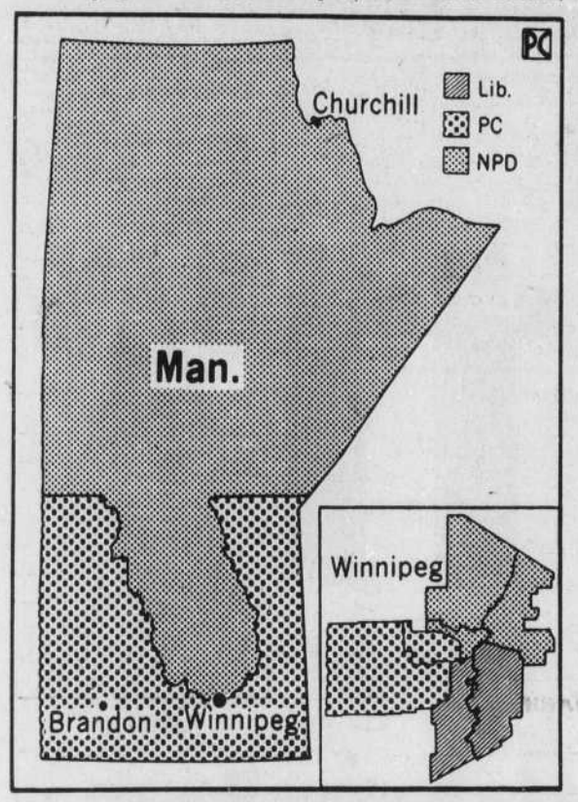
Winnipeg-Fort Garry: Avec la rareté des députés libéraux de l'Ouest, M. Lloyd Axworthy, député libéral sortant, est devenu populaire. Sa fragile majorité de 1974 (1,118 voix) sur le conservateur baissait à 485 votes en mai.

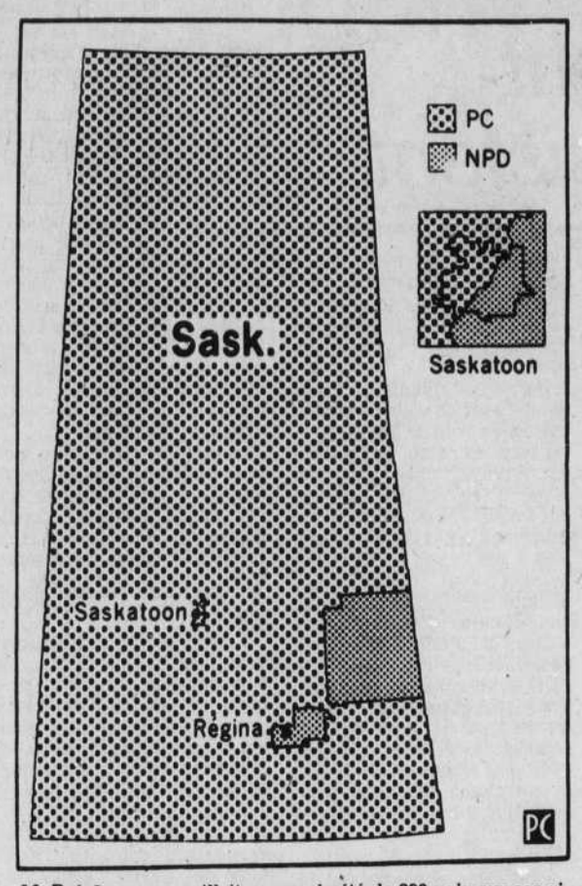
Il affronte cette année deux nouveaux rivaux: MM. Brad MacKenzie (NDP) et Inez Trueman (conservateur). La popularité de M. Axworthy se mesurera selon la majorité qu'il réussira à obtenir sur le conservateur.

Deux comtés conservateurs sont menacés par le Nouveau Parti démocratique: Dauphin, au centre de la province, et Winnipeg-St. James, au sud.

Dauphin: Les deux partis rivaux de l'an dernier se livrent encore une fois une lutte serrée. Le conservateur sortant, M. Gordon Ritchie, n'est plus sur les rangs. Celui qui le remplace, M. Orville Heschuk, affronte le candidat néo-démocrate de l'an dernier, M. Laverne Lewycky. Ce dernier était à 439 voix de la victoire l'an dernier.

Winnipeg-St. James: Le député conservateur sortant,





M. Bob Lane, recueillait une majorité de 893 voix sur son rival néo-démocrate. Le NPD y a un nouveau visage cette année, M. Cyril Keeper. Lutte serrée.

Enfin, les conservateurs sont menaçants dans les deux comtés néo-démocrates de Churchill et de Selkirk-Interlake.

Churchill: Les deux adversaires principaux de l'an dernier rivalisent de nouveau: le député néo-démocrate sortant, M. Rod Murphy, et le conservateur, M. Cecil Smith, à qui le premier avait enlevé le siège l'an dernier grâce à une avance, tout de même relativement confortable, de 4,531 voix.

Selkirk-Interlake: M. Terry Sargeant, député néo-démocrate sortant, enlevait l'an dernier le comté aux conservateurs. Il renversait une majorité conservatrice de 3,700 voix, mais ne gardait qu'une avance de 656 votes. Les conservateurs ont un nouveau candidat cette année, M. Jon Johnson. Lutte à deux hommes ici également.

SASKATCHEWAN

En Saskatchewan, néo-démocrates et conservateurs se disputent six comtés. À la dissolution des Chambres, les conservateurs y avaient dix députés sur 14 et les déo-démocrates quatre. Le NPD vise à renverser cette majorité.

L'an dernier, le vote conservateur a grimpé de 36% à 41%; le vote néo-démocrate, à 36%, gagnait quatre points depuis 1974. Mais voilà qui est inquiétant, car, malgré la splendide campagne de ce parti l'an dernier, ce pourcentage ressemble étrangement à un plafond: il est strictement le même qu'en 1968 et en 1972.

Trois des quatre comtés néo-démocrates sont à surveiller, menacés qu'ils sont par les conservateurs.

Prince-Albert: le comté de feu John Diefenbaker est passé au NPD à l'élection partielle de novembre dernier. M. Stan Hovdebo y a défait le conservateur, M. Kris Eggum, par 611 voix seulement. Les deux hommes sont de nouveau dans la course.

Saskatoon East: voici le comté où le ministre libéral, M. Otto Lang, avait été défait l'an dernier par M. Bob Ogle, néo-démocrate (+1,978 voix seulement). Le nouveau porte-couleurs des libéraux, M. Doug Richardson, n'y est point le favori cette année. La bataille se fait entre le député sortant et le même candidat conservateur que l'an dernier, M. Don Meyers.

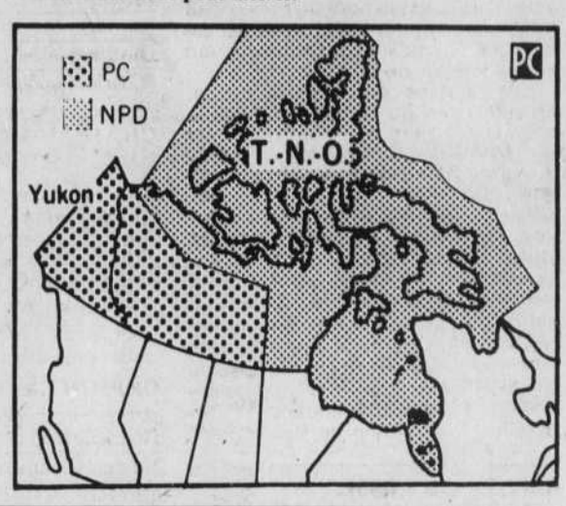
Regina East: Néo-démocrate en 1968, le comté passe aux conservateurs, représentés alors apr M. Jim Balfour, en 1972. Ceux-ci le conservent à l'élection suivante, mais les néo-démocrates le reprenaient l'an dernier. La majorité de M. Simon de Jong, député sortant, reste frêle, à 2,050 voix. Il est talonné par un nouveau candidat conservateur, M. Brian Keple.

Trois autres comtés, conservateurs cette fois, sont menacés par les néo-démocrates: le grand comté de The Battleford-Meadow Lake, au nord-est, celui de Humbolt-Lake Center, au centre de la province, et Assiniboia, au centre-sud, où, fait exceptionnel en Saskatchewan, on assiste à une chaude lutte à trois hommes.

The Battlefords: L'électorat est peu fidèle ici et le vainqueur y a toujours des majorités inférieures à 700 voix depuis 1968. Le comté était néo-démocrate en 1968, conservateur en 1972, libéral en 1974. M. Terry Nylander, conservateur l'emportait l'an dernier (+ 676 voix). Il est talonné par un nouveau candidat néo-démocrate, M. Doug Anguish.

Humbolt-Lake Center: les deux adversaires principaux de l'an dernier s'affrontent de nouveau, MM. George Richardson, député conservateur sortant (+ 385 voix), et Vic Althouse, néo-démocrate. Pour celui-ci, il s'agit d'un match-revanche.

Assiniboia: Ce comté, toujours très chaudement disputé par les trois grands partis, était libéral en 1968, néo-démocrate de 1971 (élection partielle) à 1974, puis M. Ralph Goodale, libéral, l'emportait en 1974. L'an dernier, M. Len Gustavson, conservateur défaisait M. Goodale par 1,182 voix. Les deux hommes se le disputent de nouveau cette année, avec un nouveau candidat néo-démocrate, M. Randy MacKenzie. Tout peut arriver.



CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC





LES ÉLECTIONS

ÉMISSION SPÉCIALE

à 21h30

Une édition spéciale de **"L'objectif"** avec **Simon Durivage, Gilles Gougeon** et **Marie-Hélène Poirier.**

- Des **analyses** sur les **résultats** des **élections fédérales.**
- Les **commentaires** de personnalités québécoises.
- Les discours des chefs de partis.
- Une **ligne ouverte** avec **Matthias Rioux** et **Jean Cournoyer.**

Réalisation: Normand Gagné, Luc Harvey, Pauline Payette, Pierrette Villemaire

15 17 30 La télévision de Radio Québec
câble 8
c'est tout un monde à regarder

Roy presse les Québécois de ne pas capituler devant Trudeau

SAINT - GEORGES - DE-BEAUCE (PC) — Le chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, a exhorté samedi les Québécois à se rendre massivement aux urnes aujourd'hui et à voter pour un candidat créditiste, de façon à ne pas donner un appui inconditionnel au Parti libéral, qui n'a pris «aucun engagement durant la présente campagne électorale».

Au cours de sa dernière conférence de presse avant les élections fédérales, le chef créditiste a lancé un pressant appel aux citoyens pour qu'ils votent créditiste, afin d'éviter que le Québec ne donne l'impression «de capituler devant le Parti libéral».

Comme exemple de la situation dans laquelle les libéraux ont maintenu le Québec au cours de leurs 15 années au pouvoir, M. Roy a cité des chiffres qui, selon lui, proviennent d'un rapport du gouvernement fédéral et qui montrent qu'à 27% de la population canadienne, le Québec n'a reçu en 1978 que 0.5% des prêts à l'économie agricole consentis aux termes de la loi sur les prêts agricoles.

Cet exemple de l'administration libérale démontre, selon le chef créditiste, que les libéraux «se servent du Québec pour se servir eux-mêmes, plutôt que de servir la population de la province».

Par ailleurs, s'il détient la balance du pouvoir à Ottawa, le Crédit social «va appuyer toute bonne mesure qui visera à répartir équitablement le budget fédéral entre toutes les provinces du pays», a déclaré le chef créditiste, qui a ajouté qu'il était encore plus important qu'un gouvernement, majoritaire ou minoritaire, prenne ses responsabilités et respecte ses engagements.

M. Roy a déclaré que lors des votes à la Chambre les créditistes ne tenteraient pas de renverser le gouvernement, mais plutôt de faire valoir les revendications et les intérêts de leurs compatriotes.

Par ailleurs, le chef créditiste a déclaré qu'un seul député de plus élu constituerait une victoire pour son parti, compte tenu des efforts que font les libéraux pour éliminer les créditistes au Québec.

Le député de Beauce a poursuivi samedi la tournée de son comté. Il est allé aux quatre coins de sa circonscription, voyageant en automobile, alors qu'il neigeait à plein ciel. Lors d'une brève visite à Saint-André, il a été parfois difficile de suivre M. Roy, puisque les gens de l'endroit avaient organisé un rallye automobile dans les rues et que très souvent les voitures circulaient à reculons et même parfois en sens inverse de la circulation, ce qui ne fut pas sans gêner les visiteurs créditistes.

Dimanche, plusieurs candidats du Parti du crédit social du Canada se sont rendus à Saint-Georges-Ouest, où leur chef a procédé à la clôture officielle de sa campagne dans la Beauce.

Plus de 600 personnes s'étaient massées dans la salle paroissiale, où la veille les libéraux avaient mis un terme à la campagne de leur candidat, M. Normand Lapointe.

Une épargne-impôt à rendement supérieur

12 3/4% Placements à capital garanti

Heures d'ouverture prolongées, du 14 au 29 février: jeudi et vendredi, de 9h à 21h, samedi, de 9h à 17h.

Taux sujet à changement.

Communiquez avec les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général avant le 29 février.
Ils vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 6 types de placements que nous offrons: les fonds d'actions, d'hypothèques, d'obligations et d'hypothèques; les placements à capital garanti, à capital et intérêts garantis (intérêts crédités ou composés annuellement).

Demandez le poste 2000
(nous acceptons les frais d'appel)

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Iles, 968-1830—Chicoutimi, 549-6490—Rimouski, 724-4106
Québec, 688-0630—Lévis, 833-4450—Trois-Rivières, 379-7230
Montréal, 866-9641—Outremont, 739-3265
Hull, 771-3227—Ottawa, 238-4900
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COLLÈGE DES SCIENCES
Série de Conférences Publiques

DEUX UNIVERS - L'ASTRONOMIE DU CHANGEMENT

par

P. Morrison, Ph.D.
du M.I.T.

HEURE: 20 h 30
DATE: le mardi 19 février 1980
LIEU: Auditorium H-110
1455, boul. de Maisonneuve 0.

La conférence aura lieu en anglais

Information: 879-4160

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

sixième
conférence H.E.C. de la saison 1979-1980

"L'avenir de Montréal, centre culturel"

Mardi 19 février 1980
de 18:00 à 19:30



Gérard Lamarche
Directeur général
La Place des Arts

l'entrée est libre
amphithéâtre 3068 de l'École
des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6

pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand, adjoint au secrétaire général.
Relations publiques
Tél.: 343-3838

prochaine conférence: le mardi 18 mars 1980
L'avenir de Montréal, centre manufacturier
Francis Patrick Brady
Premier vice-président
Services généraux
Dominion Textile

Où en sont les cliniques Lazure?

1) Les services s'améliorent mais les disparités persistent

par Renée Rowan

Dans cette série de trois articles, nous brosserons, dans un premier temps, un tableau d'ensemble de l'implantation des cliniques de planification des naissances au Québec puis, nous ferons état d'une étude du milieu faite par un groupe de femmes et, finalement, nous verrons ce qu'est une clinique de planification des naissances et son mode de fonctionnement.

LORSQUE le ministère des Affaires sociales (MAS) a annoncé, il y a deux ans, la création d'un réseau des cliniques de planification des naissances dans les centres hospitaliers du Québec, l'objectif était d'avoir au moins une clinique par région. Ce but est aujourd'hui presque atteint puisque neuf des dix régions administratives du Québec ont au moins une clinique.

Ces cliniques, rappelons-le, doivent offrir la gamme complète des services médicaux et psychosociaux reliés à la planification des naissances depuis l'information en matière de contrôle de la fertilité jusqu'à l'avortement thérapeutique en passant par la stérilisation et l'aide aux couples infertiles. En échange, ces centres hospitaliers peuvent obtenir une subvention gouvernementale qui varie entre $25,000 et $75,000 selon le bassin de population.

Au départ, 20 centres hospitaliers ont été désignés en priorité. Ces désignations ont été faites en fonction des régions à desservir et des disponibilités de l'équipement. Ce chiffre a été dépassé: il est maintenant de 24. Toutefois, la répartition régionale est différente de ce qui avait été prévu à l'origine: des hôpitaux désignés en deuxième choix ou non désignés sont venus s'ajouter à ceux qui ont accepté le programme du MAS: d'autres ont refusé.

Selon un rapport officieux du ministère au 15 janvier 1980, sur les 39 centres hospitaliers visités, 24 ont accepté, 10 ont refusé et cinq n'ont pas encore donné de réponse.

Ce qui signifie, précise, au cours d'une entrevue, le responsable de la politique en matière de planification des naissances au MAS, M. Jules-H. Gourges, que neuf sur dix des régions administratives disposent d'au moins une clinique. Dans cinq régions, plus d'un centre sont en opération alors que dans les autres, il n'y a qu'une seule clinique. Ce sont les régions de Québec, Sherbrooke, le Bas-du-Fleuve et Saguenay Lac Saint-Jean. Aucun service n'est encore offert sur la Côte-Nord: les femmes de cette région doivent donc se rendre à Québec ou à Montréal pour obtenir des services quand ce n'est ailleurs... on dit même jusqu'en Floride.

De nombreuses femmes continuent de faire appel aux services des cliniques privées qu'on estime être aux environs d'une trentaine au Québec, mais il n'existe aucune statistique officielle à ce sujet.

Selon Statistique Canada, 2,300 Canadiennes auraient traversé la frontière en 1977 pour une interruption de grossesse, ce qui représente une baisse considérable par rapport à 1972, alors que ce chiffre était de 6,573. Rejoint au téléphone à New York, le Dr Christopher Tietze, du Population Council, n'hésite pas à affirmer que ces statistiques, qui ne représentent que les avortements déclarés, sont très loin de la vérité. Quant aux États américains, plusieurs ne tiennent pas de statistiques détaillées concernant le lieu d'origine de leurs patientes. En 1977, toutefois, 1,765 Canadiennes se sont rendues dans l'État de New York, en bordure de la frontière nord, pour y obtenir une interruption de grossesse: 279 sont allées jusqu'à New York même sans compter toutes celles qui se sont dirigées vers le Maine et l'État du Vermont et pour lesquelles on ne dispose pas de statistiques. On peut imaginer qu'en grand nombre, ce sont des Québécoises.

Revenant au Québec, mentionnons que sept cliniques ont ouvert leurs portes depuis un an et plus; quatre avant avril 1979; trois avant le 15 août, sept avant le 15 octobre et deux depuis le 15 octobre. La dernière devrait entrer en opération dans les prochains mois.

Parmi ces cliniques, 12 seulement sont en pleine activité; une est en voie de fournir tous les services; cinq, une partie des services; quatre sont en phase d'organisation et deux ont fourni une acceptation de principe. Les raisons apportées à ces délais de fonctionnement sont nombreuses: manque de locaux adéquats ou difficulté d'organiser ces locaux; délai nécessaire à l'organisation comme telle; difficulté de recruter du personnel compétent et formé pour assurer ce type de services; état général des finaces dans les hôpitaux; résistance du public et résistance des médecins; équipement qui met du temps à arriver; pourparlers avec le MAS, etc.

Vingt-deux cliniques sur 24 ont leur comité d'avortement thérapeutique, mais seules 14 reçoivent toutes les demandes et, de celles-ci, trois seulement font des avortements après 16 semaines. Ce sont les cliniques du Royal Victoria (20 sem.), celle du Jewish Hospital (18 sem.) et la clinique pour les adolescentes à l'hôpital Sainte-Justine (20 sem.). On notera que toutes sont situées dans la région de Montréal.

Dans l'ensemble, les services autres que l'avortement thérapeutique ne semblent pas poser de problèmes.

Du rapport synthèse préparé par le MAS en août dernier et remis à jour à la mi-janvier, et selon d'autres sources d'information, les grandes lignes suivantes se dégagent pour chaque région.

Région 1 (Bas Saint-Laurent et Gaspésie): un centre hospitalier a une clinique qui fonctionne. Huit avortements avaient été effectués en date du 15 novembre. Un récent changement d'orientation privilégiant la prévention semble compromettre la distribution des services individualisés.

Région 2 (Saguenay-Lac-Saint-Jean): un centre hospitalier a ouvert sa clinique, mais il semble y avoir encore de gros problèmes au sein du centre. La consultation psycho-sociale tarde à s'organiser. La clinique n'offre de services d'avortements thérapeutiques que pour les cas de moins de dix semaines.

Région 3 (Québec): une seule clinique, celle du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), dessert depuis l'automne ce large bassin de population. Selon les organismes féminins de la région, il devrait y avoir plus d'une clinique.

Région 4 (Trois-Rivières): deux centres devraient avoir des cliniques en fonctionnement. Il semble toutefois y avoir un problème concernant les critères utilisés, selon certaines informations publiées dans les journaux de la région.

Région 5 (Cantons de l'Est): le Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS) offre des services, mais il ne veut pas se retrouver dans la situation de desservir toute la région.

Région 6: Montréal métropolitain est la partie la mieux couverte de toutes. Pour le nord de Montréal (Laurentides-Lanaudière), il n'existe encore aucune clinique. Des contacts récents ont été établis auprès d'un quatrième centre hospitalier; le conseil d'administration a donné son accord, mais on craint une grande résistance de la part des médecins. Pour la rive sud, le centre hospitalier de Valleyfield a accepté de participer au programme, mais des délais d'organisation retardent la distribution concrète des services. Les dirigeants de l'hôpital Charles-Lemoyne ont fait savoir au MAS que le CA avait finalement donné son accord, à la suite d'un récent sondage auprès des médecins, mais aucun consentement écrit n'a encore été reçu. Pour l'ensemble du territoire, les cliniques qui fonctionnent le mieux demeurent celles des hôpitaux anglophones. Ajoutons qu'il se fait à Sainte-Justine un très important travail auprès des adolescentes.

Région 7 (Outaouais): trois centres se sont regroupés pour offrir des services dans la partie nord. L'organisation est en marche. Pour la partie sud, le CA du centre hospitalier Sacré-Coeur de Hull vient de donner son accord après deux ans de refus.

Région 8 (Nord-Ouest): deux centres donnent des services. Quant à la région 9, celle de la Côte-Nord, aucun service n'est encore distribué et il n'existe aucune clinique de planification des naissances sur ce vaste territoire. Malgré les efforts du MAS, on n'a pas encore réussi à régler la situation. Pourtant le ministère serait prêt à subventionner deux cliniques dans cette région compte tenu des distances.

On peut déplorer la lenteur d'organisation de ces services, reconnaît M. Gourgues, mais il n'y a rien d'étonnant à cela. C'était même à prévoir.

Et pour compléter ce tableau d'ensemble, voici quelques chiffres. Selon les dernières statistiques officielles, soit celles couvrant la période entre le 30 mars 1977 et le 1er avril 1978 (celles de 1978-1979 n'étant pas encore disponibles), il y a eu au Québec 11,256 avortements thérapeutiques déclarés en vertu de la formule AH-101, c'est-à-dire des avortements exécutés dans les hôpitaux, à l'exclusion de ceux pratiqués en cliniques privées, à l'étranger ou en clandestinité.

Pour la grande région de Montréal (6A, B et C), il y a eu 6,383 avortements. Cette dernière statistique indique, de façon éloquente, qu'encore en 1978 plus de la moitié des avortements thérapeutiques pour tout l'ensemble du Québec ont été pratiqués à Montréal, mettant clairement le doigt, une fois de plus, sur les disparités régionales que l'on tend actuellement à corriger. Une partie importante de la population devra donc continuer à obtenir ce service en anglais et loin de la maison. La question de l'accessibilité égale pour toutes est loin d'être réglée. Il serait toutefois illusoire de penser que cela pourra se faire du jour au lendemain même si un coup de barre est maintenant donné dans cette direction.

Mentionnons finalement, selon des données fournies par le MAS, que ce sont les femmes des groupes d'âge 20-25 ans et 25-29 ans qui ont le plus souvent recours à l'avortement thérapeutique (3,076 et 3,639 respectivement). Puis suivent les 30-34 ans (1,993) et les adolescentes de 15 à 19 ans (1,305).

(A suivre)

Contre le sacerdoce des femmes

NEW YORK (AP) — Selon le pape Jean-Paul II, hommes et femmes sont égaux au regard de Dieu, mais il ne prévoit pas, pour autant, une accession des femmes au sacerdoce.

«Il n'y a pas de différence entre les sexes», dit-il dans une interview publiée par la revue *Ladies 'Home Journal'* dans son numéro du 19 février.

«Dieu ne regarde pas si l'on porte une jupe ou un pantalon. Hommes et femmes sont vraiment égaux aux yeux de Dieu».

Il conseille aux femmes d'exiger un salaire égal pour un travail égal et là ou les femmes s'estiment victimes de discrimination, il les incite à «se battre pour leurs droits».

«Peut-être le pape pourrait-il même les aider».

Jean-Paul II déclare aussi qu'il ne voit pas pourquoi, un jour, une femme ne pourrait pas être à la tête d'une des super-puissances du monde. «Ce devrait être l'intelligence et la sagesse d'un dirigeant qui compte, pas le sexe».

Concernant le refus de l'Eglise catholique d'ordonner des femmes, le pape déclare qu'il repose sur une règle ecclésiastique. «Il n'est pas prévu que des femmes deviennent prêtres catholiques», dit-il.

Les femmes devraient comprendre, être plus conscientes et prêtes à user de leur énorme influence. Elles ne devraient pas avoir peur d'affirmer leur influence en faveur du bien, de l'honnêteté, de la pureté, du foyer, de l'amour.

«Elles ne doivent pas craindre d'exprimer les valeurs morales qui ont rendu leur rôle tellement important dans le passé et qui ont fait la société si forte.»



Depuis le début des négociations, chaque travailleur de la construction a perdu, en moyenne, près de $400 dollars.

L'Association des employeurs en construction est très heureuse des tergiversations et du prolongement anormal des négociations dans la construction puisque, plus la date de signature est éloignée, plus elle attend pour appliquer le 30 cents d'augmentation auquel les travailleurs auraient théoriquement droit depuis le premier juillet 1979. Les employeurs économisent ainsi quelque 600,000 dollars par semaine et ce sont les travailleurs qui paient. Cette clause a été "négociée" par le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ Construction) qui a obtenu en retour le droit de négocier par métier.

Les négociations par métier, ça donne:

- Une augmentation réelle de 6.7% par année (seulement 4% pour 1979)
- Des écarts inacceptables entre certains métiers
- Des primes et des indemnités différentes, selon qu'on fait partie ou non d'une union influente
- Des semaines de travail normales qui varient de façon exagérée (de 40 à 50 heures par semaine et de 8 à 12 heures par jour)
- Des conditions différentes pour le temps supplémentaire
- La non-reconnaissance de l'ancienneté
- Des chicanes continuelles entre les différentes unions de la FTQ Construction (certaines unions signent une entente et d'autres veulent aller en grève)

La CSD propose donc ceci:

- **Une augmentation moyenne de 9% par année** pendant les trois années de la convention, avec une augmentation de 12% la deuxième année et de 11% la troisième année, de façon à compenser pour l'augmentation minimale de 4% qui aura été accordée la première année (1979) à cause du délai dans l'application de l'augmentation de 30 cents.
- **Le plafonnement à 42 1/2 heures de la semaine normale de travail** (sans perte de privilège pour ceux qui ont déjà la semaine de 40 heures) et à 8 1/2 heures de la journée normale de travail (sans perte de privilège pour ceux qui ont déjà la journée de 8 heures)
- **Temps et demi pour les 2 premières heures supplémentaires** (sans perte de privilège pour ceux qui ont déjà le temps double dès la première heure supplémentaire)
- **Temps double pour toutes les autres heures supplémentaires**
- **La reconnaissance de l'ancienneté**
- **La négociation à une table unique**

La CSD demande au Ministre du Travail:

- L'application immédiate du 30 cents d'augmentation à tous les salariés de la construction
- La formation d'un comité de négociation chargé d'entendre toutes les parties
- La formation d'un comité de médiation si nécessaire
- Un scrutin postal où **tous** les travailleurs pourraient se prononcer sur un éventuel projet de règlement

Il est temps que les négociations se fassent au profit des travailleurs de la construction et non sur leur dos!

La Centrale des Syndicats Démocratiques

11 3/4%

Capital et intérêts garantis sans condition

La Banque Royale vous offre un intérêt de 11 3/4%* sur un placement minimum de $1000.

Grâce aux certificats de placement RoyMor, vous pouvez faire fructifier votre argent tout en choisissant les termes qui vous conviennent. Il y a des certificats à compter de $1000 et les échéances varient de 1 à 5 ans. Selon le mode de placement choisi, les intérêts vous sont versés annuellement, semestriellement, ou même, mensuellement.

Exemple: $4 000 placés à 11 3/4% pour une période de 5 ans vous rapportent un montant global d'intérêts de $2 350 réparti en 10 versements semestriels de $235 chacun.

La Banque Royale garantit, sans condition, capital et intérêts.

C'est en plein le temps de faire un bon placement. Renseignez-vous à une succursale de la Banque Royale.

*Ce taux peut changer sans préavis.

BANQUE ROYALE

Le PQ mobilise

La date du référendum annoncée à la mi-avril

par
Bernard Descôteaux

QUEBEC — La date du référendum, que le gouvernement prévoit toujours pour la fin mai ou le début de juin, sera annoncée aussitôt que les structures d'organisation dans chaque camp auront été mises en place.

Le premier ministre Lévesque a pris cet engagement en fin de semaine au cours d'une conférence de presse qui a suivi une réunion du conseil national du Parti québécois dans la Vieille Capitale. «Le référendum ayant une importance nationale, on ne fera pas de cachette sur la date», a-t-il dit.

Selon les indications données par M. Lévesque, la date du référendum pourrait être connue vers la mi-avril puisque du côté du Parti québécois on s'est fixé en fin de semaine comme objectif d'être prêt le 15 avril à entrer dans la campagne référendaire officielle.

M. Lévesque a expliqué qu'il ferait connaître la date du référendum assez tôt pour que chaque organisation, celle du OUI comme celle du NON, puissent être sur le même pied et que le comité du NON ne soit pas tenu d'attendre l'émission des brefs référendaires pour connaître la date du référendum, que le comité du OUI aurait alors connu depuis un certain temps puisque c'est le gouvernement qui la fixe.

Cette information sera précieuse puisqu'il s'écoulera un certain nombre de jours entre l'annonce de la date du référendum et l'émission des brefs, a précisé M. Lévesque. Ainsi informés, les comités du OUI et du NON pourront commencer leurs activités sans attendre que la campagne officielle du référendum ne soit déclenchée, ce qui se fera avec l'émission des brefs.

Une telle information sera importante du fait que la campagne référendaire officielle, a aussi indiqué le premier ministre, sera brève en raison des contraintes financières prévues à la loi 92 sur les consultations populaires. Chacun des deux comités du OUI et du NON ne peuvent en effet dépenser plus que 50 cents par électeurs, ce qui au total donne à chacune des dépenses autorisées maximales de $2.1 millions environ. C'est peu pour une campagne dont la durée peut varier entre 35 et 60 jours, alors que durant la campagne électorale de 1976, qui avait duré 28 jours, chacun des deux grands partis politiques avait du dépenser entre $3 millions et $3.5 millions, en dollars de 1980.

Pour cette raison, il est presque certain, à la lumière des propos de M. Lévesque que la campagne référendaire durera le minimum prévu de jours ou tout près du minimum , afin de ne pas s'essoufler financièrement dans une campagne qui manquera de rythme parce que trop longue. Toutefois les comités nationaux du OUI et du NON pourront profiter de la période précédant l'émission des brefs pour faire les dépenses qu'ils voudront puisque avant les brefs il n'y aura aucun contrôle.

Le Parti québécois a, pour sa part, commencé à planifier l'utilisation qui serait faite par le comité du OUI du budget référendaire permis de $2.1 millions. Le trésorier du Parti québécois, M. Philippe Bernard, a en effet indiqué en conférence de presse qu'environ $500,000 seraient consacrés aux comités locaux du OUI, $400,000 aux comités régionaux, et $1.1 million au comité national qui consacrera la majeure partie de son budget aux communications. La publicité nationale prendra beaucoup d'ampleur par rapport à une élection puisque ce n'est pas des individus mais des idées qu'il s'agit de faire passer cette fois, a-t-il expliqué.

Quant à l'origine de cet argent il a rappelé que la loi 92 prévoit qu'un montant encore indéterminé sera fourni à chaque comité national par l'État. Le reste viendra des partis politiques membres de chaque comité qui pourront fournir ensemble un maximum de $1 million, et enfin des électeurs.

Diverses hypothèses sont faites quant aux montants que l'État et les partis pourront fournir, si bien qu'il n'est pas exclu encore que le comité national du OUI soit obligé d'engager une campagne de souscription au près des électeurs au début de la campagne référendaire. Rien n'est toutefois encore arrêté, a précisé M. Bernard.

Quant à la part que le Parti québécois versera au comité du OUI, elle proviendra de l'argent amassé durant la campagne de financement qu'on se prépare à lancer sous la direction de Mme Lise Payette le 10 mars. Cette campagne a pour objectif $3 millions, une somme qu'on espère bien dépasser car les besoins du parti seront exceptionnels cette année avec le référendum et une possible élection, a souligné Mme Payette aux membres du conseil national.

Cette campagne de financement n'a pas que pour seul objectif d'amasser des fonds, a déclaré par ailleurs la ministre d'État à la Condition féminine. L'autre objectif poursuivi est de mettre sur pied une machine à toute épreuve pour la campagne référendaire. La campagne de financement sera en fait l'occasion pour battre le rappel des troupes, et de roder les structures qui serviront dans les opérations de porte à porte du référendum et autres activités d'organisation.

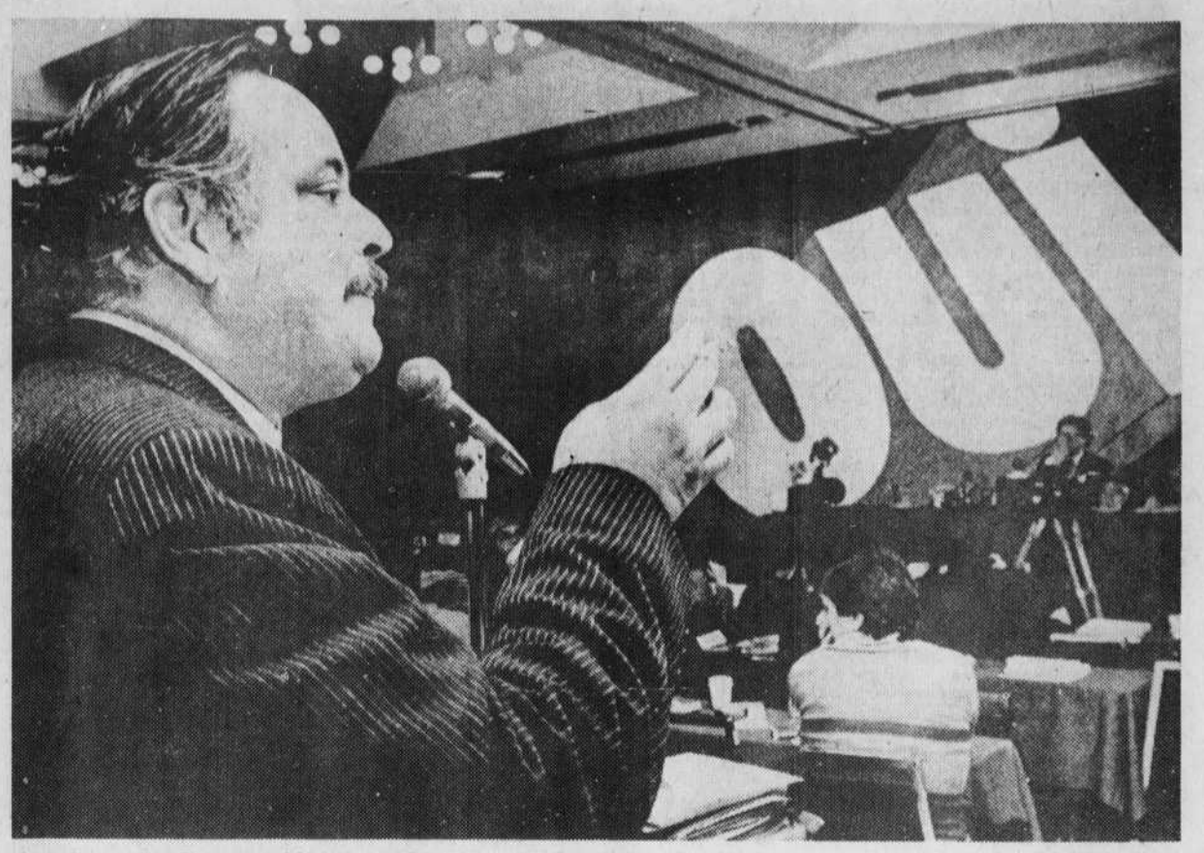
La préparation des structures et des stratégies référendaires ne préoccupe pas que Mme Payette. Tout le parti et tout le gouvernement sont d'ailleurs engagnés dans un dernier effort de réflexion à cet égard. Une bonne partie du conseil national était consacrée en effet à cette réflexion, qui s'est faite à huis-clos, et le conseil des ministres la poursuivra lors d'une réunion spéciale jeudi et vendredi prochain puis le caucus des députés fera de même la semaine suivante.

Le premier ministre rappellait en conférence de presse que du côté du Parti québécois la préparation du référendum était plus complexe que du côté de l'opposition en raison des tâches administratives et législatives qui incomberont au gouvernement d'ici le référendum. Après le débat sur la question qui commencera le 4 ou le 5 mars, il y aura en effet le dépôt des crédits puis le discours du budget à préparer et peut-être quelques lois indispensables à présenter à l'Assemblée nationale.

En dépit de tout cela, le premier ministre semble très confiant. Le Parti québécois est en meilleure santé que jamais, a-t-il souligné en ouvrant le conseil national samedi matin. Il a fait remarqué à cette occasion que le travail de préparation du référendum était particulièrement avancé en région et qu'il restait Montréal et Québec à se lancer.

Il s'est montré particulièrement heureux du courant non partisan qu'est en train de se manifester et qui réunit autour du OUI des personnes de toutes tendances politiques. Ce courant de solidarité nationale est très important, et pour qu'il se maintienne il faut que le Parti québécois soit accueillant, a souligné le premier ministre. Le parti va demeurer la structure essentielle de l'action et de l'organisation référendaire puisqu'il a été mis au monde pour ça, a-t-il dit aux militants leur demandant par contre «d'oublier le plus possible qu'on est péquistes. On est Québécois sans autre appartenance pendant ces quatre mois qui viennent» a-t-il dit.

Il faut noter à cet égard que les organisateurs du parti donnent l'exemple puisque nulle part à ce Conseil national on n'a vu l'emblème du Parti québécois qui a été remplacé par des drapeaux fleurdelysés et par un OUI immense en arrière-fond de scène.



Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, intervenant dans le débat lors de la reunion du conseil national du Parti québécois qui s'est tenue à Québec au cours du week-end. (Téléphoto CP)

La paix scolaire demain partout?

par Paule des Rivières

Après près d'un mois de grève, il est permis de croire que les 10,000 employés de soutien (CSN) des écoles primaires et secondaires retourneront au travail demain, avec une entente négociée en main.

En effet, les principaux représentants du groupe du soutien ont recommandé l'acceptation du projet patronal soumis au début du week-end et, hier soir, c'était au tour des 150 présidents et conseillers des différentes sections syndicales de passer ce projet au peigne fin.

Ces 150 délégués étaient toujours en réunion au moment de mettre sous presse. Un accord de leur part, tel que souhaité notamment par le coordonnateur de la négociation publique pour la CSN, M. Marcel Gilbert, serait rapidement suivi d'un vote général des 10,000 syndiqués sur le contenu du projet.

Ces employés ont commencé leur grève juste avant celle des 65,000 enseignants de la CEQ, pour être bien identifiés et ne pas être laissés pour compte dans une ronde de négociation qui touchait encore au début de janvier près de 100,000 personnes qui n'avaient pas réussi à s'entendre avec leur employeur avant les Fêtes.

Depuis que le dossier des enseignants des commissions scolaires est réglé, c'est effectivement à ce groupe du soutien que le gouvernement a consacré le gros de ses énergies.

Les principaux points d'accrochage ont porté sur les horaires de travail, la sécurité d'emploi et les critères d'abolition de postes. Le syndicat soutient depuis le début que ses conditions de travail ont toujours été moins bonnes que celles de bien d'autres groupes.

Le contenu du projet patronal n'a pas encore été rendu public. Le négociateur patronal, M. Lucien Bouchard, a tout de même répété hier qu'il «faut que les écoles soient ouvertes mardi», commentaire indiquant que le gouvernement recourrait sans doute à des mesures spéciales si les 460,000 enfants toujours privés de cours ne pouvaient rentrer mardi à moins d'une intervention.

Par ailleurs, aucun piquetage ne prendra place devant les écoles où des bureaux de scrutin sont installés aujourd'hui. C'est l'assurance qu'a donnée le syndicat.

D'autres syndicats du secteur public continuent de négocier le renouvellement de leur convention collective échue depuis juin, notamment les 3,000 employés de soutien du secteur collégial, dont le débrayage affecte 20 cégeps.

Le gouvernement a également déposé un «cadre de règlement» aux négociateurs syndicaux de ce groupe, mais qui a rapidement été jugé trop peu substantiel, de sorte que les discussions se poursuivaient toujours hier soir entre les deux parties.

Toujours dans le secteur collégial mais chez les enseignants, le président de la Fédération des 1,819 enseignants de cégeps (CEQ), M. Pierre-Louis Guertin, a rappelé au travail hier ses trois syndicats toujours en grève en invoquant «l'isolement des grévistes» et «l'immobilisme des syndicats de la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ)», beaucoup plus nombreux et qui ont choisi de ne pas aller en grève.

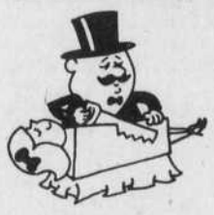
Le 28 janvier, six des neuf cégeps où la FEC est présente ont appuyé une recommandation de grève. Mais l'ardeur des grévistes s'est refroidie avec le temps et les enseignants de trois endroits ont déjà mis fin à leur débrayage. D'où le rappel au travail de la FEC.

Même s'ils ne négocient pas en cartel, les deux fédérations d'enseignants sont dans une position assez similaire et dans chacun des cas, le gros point en litige est celui du département de professeurs.

C'est la partie patronale — le gouvernement et les directions de collèges — qui est en demande ici. En effet, alors que les syndicats d'enseignants ont opté pour le maintien des activités actuelles du département, l'employeur veut en modifier les structures et le rendre redevable au collège.

La partie patronale demande notamment que le responsable du département remette un plan de travail et un rapport d'activités à la direction du collège, exigence que la FEC associe à un désir patronal d'étendre son contrôle sur le contenu des cours et que la FNEQ voit comme une érosion des pouvoirs de l'assemblée départementale au profit d'un seul responsable.

Un bon conseil.



Évitez l'embonpoint.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

IQS

Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide

LA STÉNOTYPIE

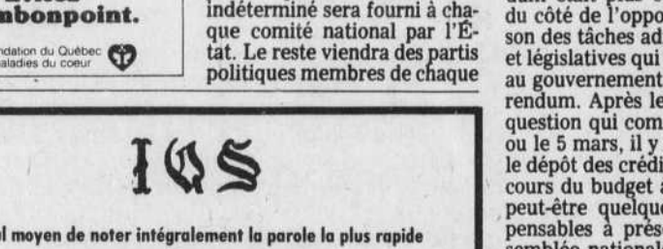
s'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.

Inscription ouverte pour mars ou septembre 1980
Institut France Quitard de Sténotypie I.Q.S.
Permis # 749666
1290, rue Saint-Denis, suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis)
288-2241

CBF-690
qui dit mieux?

La seule radio présente partout aux élections

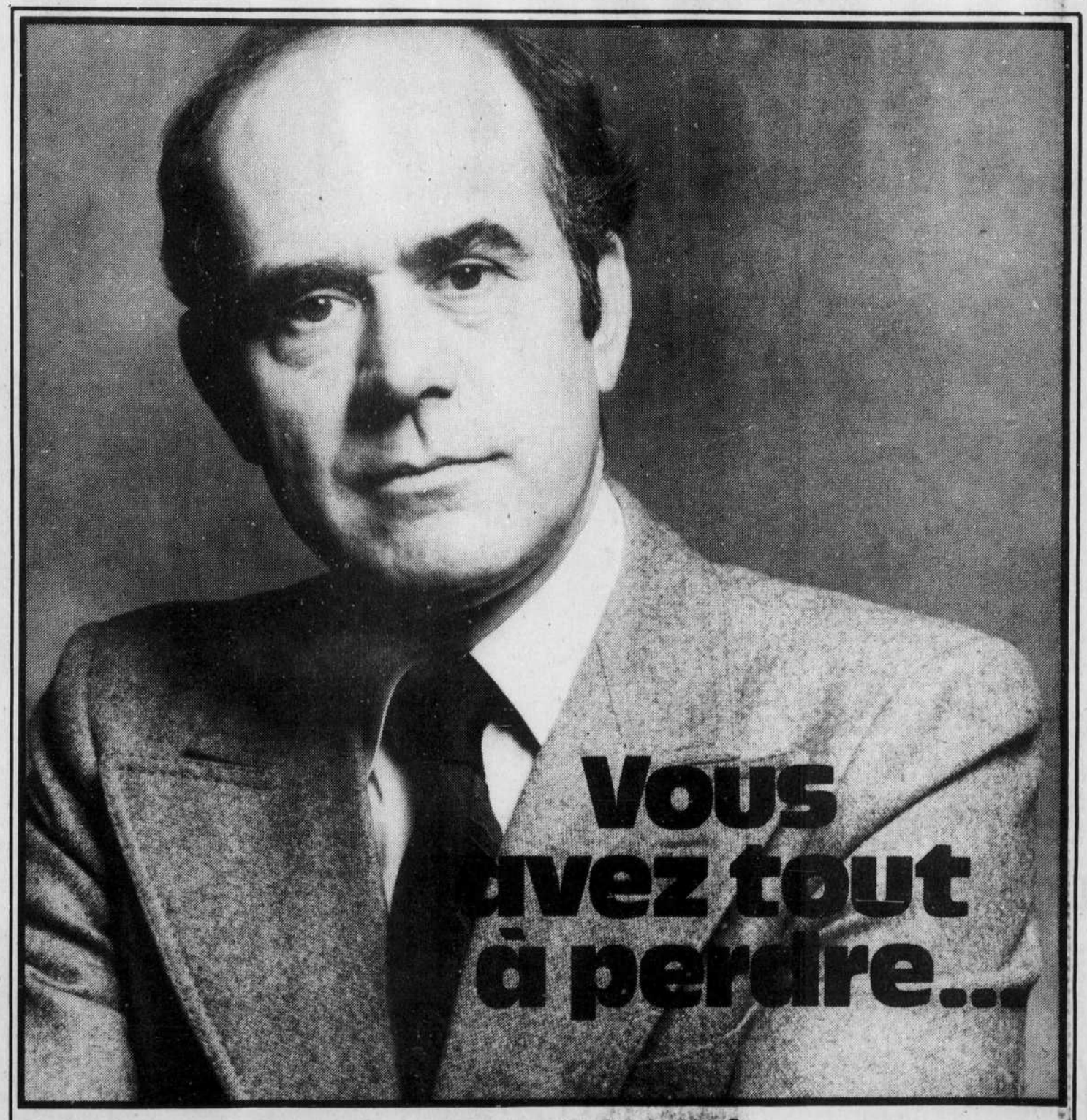
La soirée des élections...



Qui gagne?

Le 18 février à 20 heures
l'équipe de Radio-Canada
vous offre le reportage-radio
le plus complet de la soirée des
élections.

CBF-690



et tout à gagner

Silhouette
Club de Santé

Ces réunions qui n'en finissent plus, ces dossiers qui s'accumulent, les longs dîners d'affaires, cela vous amène du stress et une mauvaise forme. Pour vous aider à les perdre et gagner une bonne forme physique, Silhouette vous offre un programme personnalisé de conditionnement physique et de traitements, suivi par des spécialistes.
Renseignez-vous aujourd'hui, chez Silhouette, sur la façon de perdre ce que vous avez à perdre et gagner ce que vous voulez gagner.

ST-LÉONARD - MONTRÉAL-NORD
5940, Boul. De Grandes-Prairies
321-6340

CENTRE-VILLE
1140 ouest, Boul. Maisonneuve
(Métro Peel)
844-8691

ANJOU - ST-LÉONARD
6868 est, rue Jean-Talon
254-6093

RIVE-SUD
3979, Boul. Taschereau
656-0410

PLAZA ST-HUBERT
7360, rue St-Hubert
274-2461

LAVAL
3216, Boul. St-Martin
688-9852/688-0850

ROSEMONT
3333 A est, rue Bélanger
725-9849

PLACE VERSAILLES
5125, Du Trianon #280
351-5500

AUSSI:
ST-JEAN D'IBERVILLE
TROIS-RIVIÈRES

Les Soviétiques ont des problèmes en Afghanistan

PESHAWAR (AFP) — Il semble désormais évident, plus d'un mois et demi après leur entrée massive en Afghanistan, que les Soviétiques éprouvent, sauf à Kaboul, des difficultés à contrôler la situation dans ce pays.

Selon des renseignements qui se recoupent et qui émanent tant de journalistes retour d'Afghanistan, que de diplomates, de voyageurs arrivés récemment au Pakistan ou de membres de la rébellion musulmane, les Soviétiques ne s'aventureraient pas en dehors de certains centres urbains et de quelques axes routiers.

Les soldats de l'Armée rouge quadrillent étroitement Kaboul, où, mis à part quelques actes de sabotage attribués à la rébellion et une mutinerie vite matée dans une caserne, l'ordre règne.

Les militaires soviétiques sont également à Kandahar (sud), à Hérat (frontière Iranienne) et sur la route stratégique qui relie Kaboul à la frontière soviétique via le col de Salang, dans l'Hindou-Koush. Ils seraient arrivés récemment à Djellalabad, ville située à 90 kilomètres de la frontière pakistanaise.

Dans plusieurs de ces villes, notamment à Hérat et à Kandahar, selon un voyageur étranger digne de foi, les habitants sont descendus dans la rue à plusieurs reprises contre cette présence, aux cris de «Mort aux Russes, mort à Karmel» (le président afghan) et «Allah est grand». Ces manifestations ont eu lieu malgré le déploiement de blindés soviétiques ou afghans et de soldats en armes dans ces villes.

Des grèves du bazar ont eu lieu début février à Hérat ainsi qu'à Kandahar, provoquant des problèmes sérieux pour le petit commerce traditionnel, secteur déterminant de l'économie du pays. Les boutiquiers de Kaboul ont ainsi confié à des journalistes qu'ils n'arrivaient plus à se ravitailler normalement parce que leurs collègues de province avaient tiré le rideau. Les «bazaris» d'Hérat ont été insensibles aux arguments du général Abdel Kader, un des hauts dignitaires du régime afghan, pourtant enfant de la région, venu les exhorter à cesser leur action.

Ces mouvements de désobéissance civile ont été apparemment encouragés, sinon organisés en sous-main, par les «Moudjahidines», les rebelles musulmans afghans. Ainsi à Djellalabad ces jours derniers, selon plusieurs témoignages, les Moudjahidines ont appelé les commerçants à faire grève et demandé aux fonctionnaires de ne pas aller à leur travail.

Les étudiants de l'université de cette ville ont également été incités à ne pas reprendre les cours à l'issue des vacances scolaires d'hiver, ce qui semble avoir été le cas.

En dehors de ces villes de province où ils rencontrent une hostilité déclarée, les Soviétiques se déplacent sur les grands axes routiers qui relient certaines de ces localités uniquement à bord de transports de troupes blindés ou de chars.

Les rebelles tentent d'entraver leurs mouvements en coupant des ponts comme ils l'ont fait dans la région proche de la frontière soviétique du Badakhshan où, ces jours derniers, sur la route qui va de la frontière pakistanaise à Kaboul via Djellalabad.

Ils font aussi pleuvoir du haut des montagnes d'énormes blocs rocheux sur les véhicules militaires qui passent en contrebas — technique utilisée par tous les guérilleros de pays montagneux. De ce fait les Soviétiques, excepté sur la route Kaboul-frontière soviétique, vitale pour eux car elle leur permet de faire venir ravitaillement et renforts, ne disposent pas de troupes à pied sur ces voies de communication.

Les sentinelles soviétiques constituent, comme l'ont constaté les journalistes qui se sont rendus au col de Salang sur la route Kaboul-URSS, une cible idéale pour les redoutables tireurs embusqués afghans.

Les Soviétiques se contentent de garder les issues des villes ou de «verrouiller» les accès à Kaboul, notamment celui qui arrive du Pakistan. En raison de l'insécurité croissante et des risques d'embuscades, les Soviétiques ne se risquent guère en dehors des grands axes routiers. Ils laissent de ce fait de vastes secteurs géographiques totalement incontrôlés ou à la garde d'une armée afghane déliquescente. Ceci a permis, semble-t-il, à la rébellion de prendre possession de plusieurs chefs-lieux de districts. Ces localités, où se manifeste une certaine vacance du pouvoir, sont généralement situées dans des zones montagneuses difficiles d'accès comme le Pakhtia et le Zaboul (frontière pakistanaise) ou le Badakhshan (frontière soviétique).

Ces contrées reculées conquises par les guérilleros sont régulièrement pilonnées par l'aviation et l'artillerie soviéto-afghanes.

Les Soviétiques, ne souhaitant vraisemblablement pas s'engager dans un engrenage comme les Américains au Vietnam, se contentent apparemment d'encadrer les troupes gouvernementales afghanes au niveau du commandement et de leur apporter un soutien aérien conséquent.

Les Mig 23 et les hélicoptères d'assaut lance-roquettes Mi 24 semblent de plus en plus employés tandis qu'au sol l'appui-feu de l'armée soviétique, composé par l'artillerie auto-tractée et les blindés, est mis à la disposition des troupes régulières afghanes.

Stratégie de la CEE face à Moscou

BRUXELLES (AFP) — L'Europe des neuf doit fixer une stratégie commune face à l'invasion soviétique en Afghanistan et la participation aux jeux Olympiques de Moscou, demain à Rome, au cours d'une réunion de coopération politique des ministres des affaires étrangères de la C.E.E.

Cette stratégie, apprenait-on hier de bonne source à Bruxelles, pourrait reposer sur quatre grands axes.

1) En ce qui concerne la participation européenne aux J.O. de Moscou, tous les pays de la C.E.E. estiment que c'est à l'URSS de recréer les conditions permettant un déroulement normal de ces jeux, c'est-à-dire de retirer ses troupes d'Afghanistan. Mais, au delà de cette formule générale d'accord, certaines divergences subsistent.

D'ores et déjà, les gouvernements britannique et néerlandais ont recommandé le boycottage des Jeux, tandis qu'Allemands, Belges et Danois n'ont pas encore pris de décision au niveau gouvernemental, et pensent qu'il n'y a pas urgence en la matière. Enfin, la France continue à dire que le boycottage des Jeux de Moscou ne constitue pas le moyen approprié pour répondre à la tension actuelle sur la scène internationale.

Les neuf seront toutefois soumis à de fortes pressions par la résolution du Parlement européen, qui s'est prononcée vendredi dernier à Strasbourg à une très large majorité en faveur du boycottage des Jeux Olympiques.

2) Sur le plan politique, les Neuf sont d'accord pour estimer que l'URSS a gravement menacé la détente et l'équilibre mondial en envahissant l'Afghanistan. Concrètement, cette condamnation politique de Moscou pourrait déboucher sur une déclaration commune de la CEE à propos de l'affaire Sakharov et sur les suites à donner à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui tient beaucoup à coeur à Moscou.

3) Sur le plan économique, les Neuf devraient confirmer qu'ils n'accorderont plus à l'avenir de taux de faveur à l'URSS en ce qui concerne les crédits à l'exportation. Mais jusqu'à preuve du contraire, Moscou pourra obtenir des prêts en payant des taux d'intérêt minima de 7,25 pour cent.

Les Britanniques, appuyés par le Parlement européen, souhaitent par ailleurs que les Neuf décident un embargo général sur tous les produits alimentaires européens vendus avec des subventions à Moscou.

Mais Français et Danois ont déjà fait savoir que les courants d'échanges traditionnels entre la CEE et Moscou doivent être respectés, et qu'il n'est pas question d'un embargo total, qui n'est d'ailleurs pas appliqué par les États-Unis.

4) La CEE confirmera également qu'elle veut aider deux pays européens directement menacés par l'expansionnisme soviétique, c'est-à-dire la Turquie, verrou du flanc sud de l'Alliance atlantique, et la Yougoslavie, pays non aligné. Les Neuf ont pris l'engagement politique d'aider financièrement Ankara. La CEE doit conclure, à la fin de la semaine, à Bruxelles, un nouvel accord de coopération économique et commercial avec Belgrade, qui permettra à la Yougoslavie d'avoir un meilleur accès sur le marché européen pour ses produits agricoles et industriels.

Washington veut prévenir la troisième guerre mondiale

WASHINGTON (AFP) — Echaudés par l'intervention soviétique en Afghanistan, les États-Unis ont entrepris une vaste révision de leur politique militaire pour se donner les moyens d'intervenir rapidement dans n'importe quel point du globe en cas de conflit avec l'URSS.

Le président Carter, qui avait cru durant trois ans pouvoir établir un climat de détente avec le Kremlin, est maintenant décidé à prévenir toute nouvelle menace qui pourrait conduire à une guerre. «L'invasion soviétique de l'Afghanistan est la plus grande menace pour la paix depuis la Deuxième Guerre mondiale», déclarait-il récemment.

Le changement de ton à la Maison Blanche marque la fin de l' «après-Vietnam» et du complexe de culpabilité de l'Amérique. «Nous devons être prêts à faire face à des actions hostiles contre nos ressortissants ou nos intérêts vitaux. Les années 1980 seront probablement riches en remous ou bouleversements», estime le président Carter.

Cette vision pessimiste de l'avenir est partagée par la majorité des Américains. 70 pour cent d'entre eux, selon un récent sondage publié par le magazine Time, croient maintenant au danger d'une troisième guerre mondiale.

Encouragé par ce changement d'attitude de l'opinion publique, le gouvernement américain est tenté de ressusciter la «doctrine Truman» de l'époque de la guerre de Corée en s'assurant des points d'appui dans diverses régions du monde pour faire échec à l'expansionnisme soviétique.

De la Norvège à l'Australie, en passant par l'océan Indien et le Golfe, le Pentagone multiplie les démarches auprès de gouvernements étrangers pour obtenir l'utilisation de bases militaires pour les forces américaines en cas de conflit.

En Europe du Nord, les États-Unis négocient avec la Norvège et le Danemark le droit d'entreposer le matériel lourd — chars, pièces d'artillerie et engins blindés — que les troupes aéroportées venues des États-Unis trouveront à leur arrivée.

Ce projet fait partie d'une vaste réorganisation du soutien logistique des forces américaines en Europe en prévision de la création de la force d'intervention rapide de 100.000 hommes, dont les États-Unis ont décidé de se doter d'ici cinq ans.

Actuellement, l'armée américaine dispose en Europe de matériel lourd pour trois divisions (environ 42.000 hommes). Ce stockage va être considérablement augmenté d'ici à 1985 pour répondre aux besoins de neuf divisions aéroportées (environ 108.000 hommes).

En Méditerranée, les États-Unis viennent de renouveler avec la Turquie un accord militaire qui leur donne droit d'utiliser 26 bases dont plusieurs, ultra-secrètres, sont essentielles pour la surveillance électronique de l'Union soviétique.

Dans l'océan Indien, où les États-Unis se sont engagés à défendre la route du pétrole contre toute agression soviétique, le Pentagone négocie depuis plusieurs semaines l'utilisation de bases dont l'armée américaine est dépourvue dans cette région.

Trois pays, Oman, le Kenya et la Somalie, ont finalement accordé, avec réticence, ce droit aux États-Unis. Cet accord de principe, qui n'a jamais été confirmé par Washington pour ne pas embarrasser ces pays soucieux de leur indépendance, est de première importance pour les forces américaines.

Elle leur donnera accès en Somalie au port de Berbera, construit en 1975 par les Soviétiques et à une piste de 4500 m de long capable de recevoir les avions de transport militaire gros porteurs.

À Oman, le pays le plus important en raison de sa position stratégique à l'entrée du Golfe, par où transite 61 pour cent du pétrole destiné aux pays industrialisés, les États-Unis vont disposer du port de Mascate et de l'aéroport de la petite île de Masirah.

Au Kenya, le port de Mombassa, où relâchent déjà périodiquement des bâtiments de la US Navy», est une base de ravitaillement importante pour la flotte américaine de l'océan Indien, une armada de 25 navires, dont les deux porte-avions Nimitz et Coral Sea.

M. Harold Brown, secrétaire américain à la Défense, a indiqué que les États-Unis maintiendront cette présence navale indéfiniment dans l'océan Indien, où près de 30 navires de guerre soviétique croisent depuis plusieurs semaines.

Pour compléter ce «quadrillage» du globe, les forces américaines vont pouvoir utiliser des bases en Australie que le gouvernement de M. Malcolm Fraser a décidé ce mois-ci de mettre à leur disposition à la suite du «coup de Kaboul».

En Extrême-Orient, les États-Unis ont décidé de maintenir 38.000 soldats en Corée du Sud, de renforcer l'aide militaire à la Thaïlande, dont la sécurité est menacée par l'intervention vietnamienne au Cambodge, et de resserrer leurs liens avec Pékin.

En mettant sur pied cette vaste organisation logistique nécessaire au déploiement de troupes d'intervention rapide, les États-Unis entendent mettre sérieusement en garde l'Union soviétique contre tout «aventurisme».

«Les Soviétiques doivent comprendre que leurs actions présentent des risques. Sinon rien ne les empêchera d'envahir l'Iran, le Pakistan, la Turquie ou d'autres pays», déclarait récemment un membre de l'entourage du président Carter.

Dissolutions en Inde

NEW-DEHLI (AFP) — Le gouvernement fédéral indien conduit par Mme Indira Gandhi a dissout hier les assemblées législatives de neuf États où de nouvelles élections auront lieu, a-t-on appris à New-Delhi.

Les gouvernements de tous ces États étaient contrôlés par divers partis d'opposition dont le parti Janata et le Lok Dal (Parti du peuple). Les États touchés par ces dissolutions sont l'Uttar Pradesh, le Bihar, le Rajasthan, le Madhya Pradesh, le Punjab, l'Orissa, le Gujarat et le Maharashtra, tous au nord du pays, ainsi que le Tamil Nadu (au sud).

L'agence de presse indienne PTI a annoncé que le président Neelam Sanjiva Reddy avait signé le décret promulguant la dissolution des assemblées et mettant fin à l'exercice des administrations des neuf États.

Selon l'agence, le gouvernement de Mme Gandhi a estimé que les partis dirigeant ces États ne disposaient plus de mandat populaire après leur défaite érasante aux dernières élections législatives remportées par le Parti du Congrès de Mme Gandhi. La décision du gouvernement de New-Dehli a été prise malgré de sévères avertissements de l'opposition contre une telle mesure.

Aujourd'hui Credo

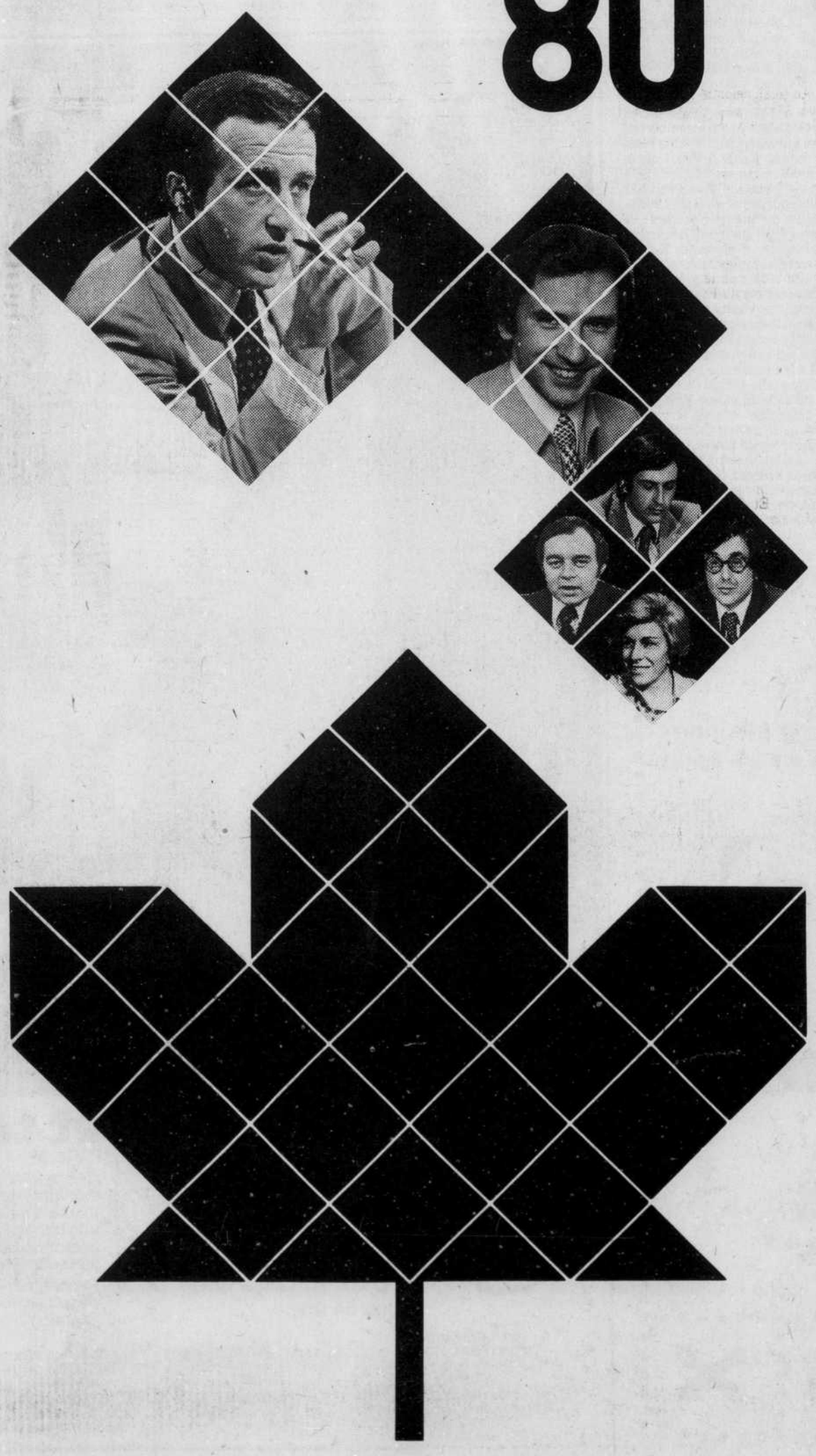
février 1980

* Le pouvoir familial
* Le référendum: une occasion de partage.
* Les bouleversements politiques en Amérique centrale et les Églises chrétiennes.

3480, Décarie
Montréal, H4A 3J5

486-9213

élections 80



Le 18 février à 20h00

A la télévision de Radio-Canada

La soirée des élections
Dès la fermeture des bureaux de scrutin, à 20 heures, la télévision de Radio-Canada commencera la diffusion des résultats du vote. C'est Bernard Derome qui animera cette soirée qui réunira reporters, commentateurs, correspondants et spécialistes d'un bout à l'autre du pays. Au studio 42, Bernard Derome sera entouré de quatre reporters qui donneront les résultats, chacun pour une région du pays, soit Jean-Michel Leprince pour les Maritimes, Normand Messier pour le Québec, Raymond Saint-Pierre pour l'Ontario et Hélène Narayana pour l'Ouest. Egalement en studio, le reporter Paul Racine animera une table ronde composée de cinq experts qui auront la possibilité de s'entretenir et de discuter avec l'un ou l'autre des spécialistes réunis en table ronde dans cinq autres villes du pays. Benoit Duguay animera la table ronde de Moncton; Daniel Poulin, celle de Toronto; Marie Benoist-Martin, celle de Winnipeg; Normand Séguin, celle d'Edmonton, et Michel Desgagné, celle de Vancouver.

Chez les chefs
Au cours de la soirée, nous aurons l'occasion de vivre toute l'effervescence qui règne un soir d'élections aux comités respectifs de chacun des partis, en compagnie des reporters de Radio-Canada qui ont suivi les chefs tout au long de la campagne. On retrouvera donc François Perreault, avec Pierre-Elliott Trudeau, Elizabeth Richard, avec Fabien Roy, Jacques Rivard, avec Ed Broadbent, et James Bamber, avec Joe Clark.

L'électronique au service des Elections 80
C'est avec une grande rapidité que Radio-Canada diffusera les résultats des élections fédérales. Quatre ordinateurs et trois générateurs de caractères Vista 80 nous donneront les résultats détaillés pour chacune des 282 circonscriptions et produiront des centaines de tableaux différents que nous verrons à l'écran. Ces tableaux nous indiqueront une multitude de renseignements comme la liste des candidats en tête, la liste des candidats élus, les suffrages exprimés, le classement des partis, les résultats régionaux, etc.

L'équipe de réalisation
Rédacteur en chef délégué: François Péladeau.
Réalisateur-coordonnateur: Gaston Laporte.
Réalisateurs: Jean Savard et Luc Paradis au studio 42, et Jean-Pierre Cloutier au studio 44.
Réalisation dans les régions: Marc Bastarache, à Moncton, Jean Ménard à Toronto, Donald Hétu à Winnipeg, Denis Lord à Edmonton, et René Myrand à Vancouver.

A la radio
Soulignons que Radio-Canada diffusera également le déroulement de cette soirée sur ses ondes radiophoniques ainsi que sur ondes courtes.

Jour J+1
Au lendemain des élections, à 20 heures, Radio-Canada présentera une émission spéciale, animée par Paul Racine, où des spécialistes viendront analyser et commenter les résultats de l'élection. Réalisation: Michel Lebel.

Tito entrerait peu à peu dans le coma

LJUBLJANA (AFP) — Des milliers de Yougoslaves priaient hier à Ljubljana pour le rétablissement de leur président, qui, selon l'un de ses proches hier, entre peu à peu dans le coma.

La cathédrale baroque de Ljubljana — ville où est soigné Tito, au nord du pays — était bondée hier matin. Des femmes en noir, mais aussi des jeunes, beaucoup de jeunes, comme dans toutes les églises de la vieille cité aux façades colorées. Les prêtres y appellent à prier pour le maréchal Tito.

Devant la cathédrale, un homme aux allures bourgeoises explique: «Je suis communiste, mais j'implore le ciel pour qu'il épargne les souffrances à Tito». Comme tous les Yougoslaves, il a compris que le président livre son dernier combat.

Un ancien secrétaire particulier de Tito, M. Joze Smole, l'a confirmé hier à l'AFP: «La nuit a été calme, les fonctions rénales se sont même améliorées. Mais l'état général est toujours très grave. C'est une lutte pour la vie».

Le bulletin médical quotidien reprenait les mêmes termes: «Conditions générales inchangées. Les traitements médicaux intensifs se poursuivent».

M. Smole a encore révélé que le maréchal Tito a parlé avec des visiteurs samedi (trois des plus hauts personnages de l'Etat), mais il a aussi indiqué: «L'entretien a eu lieu dans un des moments de lucidité du président».

Cela signifie que le président Tito sombre petit à petit dans le coma, admet M. Smole. Un autre proche du président reconnaît: «Il ne faut pas se leurrer. Tito est en train de mourir. Cela durera quatre jours ou quatre semaines, il faut se faire à cette idée».

Les Yougoslaves le savent. A la sortie des églises de Ljubljana hier, certains se plaignaient même du manque d'information sur l'évolution de la maladie du maréchal. Un jeune disait: «Pour nous, le choc s'est produit au moment de l'amputation de la jambe du président. Nous avons alors découvert que Tito était un homme. Maintenant, nous sommes préparés. Pourquoi nous cacher son agonie?

Dernier hommage au maréchal, Radio-Ljubljana diffuse cette triste mélodie croate que le président aimait tant, et qui conte l'histoire d'une mère et de son enfant. Et puis, spontanément, Ljubljana a décidé de ne pas célébrer le carnaval, une fête pourtant très populaire ici, même chez les adultes. Dans les rues, la tristesse n'est pas un masque.

A Belgrade, les travaux qui intriguaient tant de journalistes, devant le Musée du 25 mai (date de l'anniversaire officiel de Tito) ont été terminés en un temps record, les ouvriers ayant travaillé jour et nuit. Une vaste esplanade a été dégagée, destinée vraisemblablement à recevoir des dizaines de milliers de personnes pour une ultime cérémonie. Les hôtels, en prévision d'un afflux de délégations étrangères, continuent à n'accorder des chambres à leurs clients que pour 24 heures.

Les attentats de Gaza accroissent la tension autour des implantations

GAZA (AFP) — Plusieurs centaines de personnes ont été interpellées et plusieurs dizaines de suspects arrêtés hier, au cours d'une gigantesque chasse à l'homme organisée par les forces israéliennes dans la ville de Gaza.

L'opération de ratissage fait suite aux deux attentats à la grenade qui, samedi en pleine rue, ont fait trois morts (dont deux Israéliens et un passant arabe) et onze blessés (quatre Israéliens et sept Arabes).

Au-delà du bilan des victimes, ce double attentat a surtout détruit l'image de la tranquillité obtenue par les autorités israéliennes après avoir brisé en 1971 et 1972 toute résistance palestinienne locale.

Le dernier attentat dans la ville de Gaza remonte à si longtemps qu'aucun journal israélien n'a été en mesure, hier, d'en rappeler la date autrement que par la formule: «depuis de longues années».

De fait, en dehors d'un soldat kidnappé puis assassiné le 26 janvier 1979, alors qu'il faisait de l'auto-stop, aucun Israélien n'avait été tué dans cette ville depuis le mois d'octobre 1973, juste avant le déclenchement de la guerre.

Au lendemain de l'occupation militaire israélienne en juin 1967, une situation de guérilla régnait dans la bande de Gaza, contrastant avec la résistance passive de la population en Cisjordanie.

Cette guérilla avait été écrasée au début des années 70 par le général Ariel Sharon, actuel ministre de l'Agriculture et champion de la colonisation juive en Cisjordanie-Gaza. Ce dernier avait fait établir une liste de 150 résistants palestiniens, dont la plupart sont morts ou ont été emprisonnés.

Le maire de Gaza, M. Rachad Al-Chawa, qui rejette tout autant le régime d'occupation que le projet égypto-israélien d'autonomie palestinienne, a condamné hier la violence, mais a estimé qu'il s'agit d'une réaction au projet du gouvernement Begin d'installer des familles juives dans la ville arabe de Hébron, en Cisjordanie. L'inauguration de l'ambassade d'Israël au Caire aujourd'hui pourrait aussi expliquer les derniers événements à Gaza.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance s'est déclaré hostile à la politique des implantations juives en Cisjordanie, dans une lettre adressée personnellement au premier ministre israélien, dont M. Menahem Begin a donné lecture hier au conseil des ministres.

M. Vance a en outre demandé au gouvernement israélian d'éviter toute mesure effective en faveur de l'installation de familles juives à Hébron, principale agglomération arabe de Cisjordanie.

Cette lettre a été qualifiée de «courtoise» par M. Guideon Patt, ministre du Commerce et de l'Industrie. M. Begin, selon la radio israélienne, s'est contenté de réaffirmer le droit d'Israël à créer des implantations, se référant à la précédente réunion du gouvernement israélien, qui avait décidé d'autoriser l'installation de familles israéliennes à Hébron dans des maisons de propriété juive.

Mais «aucune date concernant cette installation n'a été déterminée», a souligné hier le premier ministre israélien. M. Guideon Patt a été plus précis: «Il s'agit de savoir si nous allons favoriser l'installation de juifs à Hébron ou si nous allons prendre des mesures pour l'éviter», a-t-il dit. Pour l'instant, le gouvernement a de nouveau repoussé cette décision à une autre conseil des ministres.

Outre les problèmes techniques et juridiques, c'est en fait le problème de fond qui incite le gouvernement israélien à différer sa décision: le peuplement juif à Hébron risque de tendre les relations entre Washington et Israël. M. Ephraim Evron, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, a été rappelé pour consultation.

Bourgade âprement disputée au Liban

DOUMA (AFP) — Depuis six jours, soldats syriens de la Force arabe de dissuasion (Fad) et milices phalangistes (Kataeb conservateurs) se battent avec acharnement pour contrôler une minuscule bourgade de la montagne libanaise, Qnat, à 60 km au nord-est de Beyrouth.

Pour les Syriens de la Fad, c'est devenu une question de principe. Selon un communiqué de la Fad publié vendredi dernier, une patrouille syrienne est tombée dans une embuscade «tendue par des miliciens» près de Qnat. Bilan: un mort et trois blessés. Ils ne peuvent donc rester sur cet échec.

Pour les phalangistes, il s'agit de garder la mainmise sur une région qu'ils considèrent comme leur et ne veulent à aucun prix abandonner à leurs ennemis, les «Marada», partisans de l'ancien président Soleiman Frangié.

Qnat est presque totalement détruite, mais le nombre exact des victimes reste encore inconnu. Les Kataeb affirment avoir perdu moins d'une dizaine de leurs combattants, alors qu'ils auraient tué plus de 50 soldats syriens. Le commandement de la Fad ne se prononce pas encore, si ce n'est le communiqué de vendredi dernier.

Atteindre Qnat est difficile. Pendant la journée, la localité est continuellement prise sous le feu de canons à longue portée, et le soir, les miliciens défendant le village guettent les mouvements de soldats syriens qui tentent depuis six jours de s'y infiltrer. Samedi, les observateurs n'ont pas pu y entrer en raison de l'intensité des bombardements.

Mais pourquoi donc ce petit village qui, en temps normal, ne compte pas plus de 600 habitants, est-il l'objet d'une aussi sérieuse bataille? Un responsable phalangiste affirme qu'il s'agit d'une opération visant à étendre l'influence des partisans de Soleiman Frangié au nord du pays.

Une fois Qnat «remise par les Syriens aux Marada», affirme-t-il, ces derniers contrôleront l'accès à toute la région, notamment au village de Becharre d'où les Kataeb ont été chassés.

Entre-temps, pour la première fois depuis la fin de la guerre civile au Liban, le gouvernement libanais a annoncé officiellement samedi qu'il se proposait d'engager des consultations avec les différents courants politiques en vue de parvenir à «l'entente nationale».

Le conseil des ministres a consacré une séance extraordinaire samedi en fin de matinée à cette entente. Le président de la République, M. Elias Sarkis, a souligné «les circonstances délicates que traverse le Liban, dont la gravité doit constituer un stimulant à l'action» en vue de parvenir à l'entente nationale, qui «facilitera le règlement de tous les autres problèmes».

La réalisation de «l'entente nationale» s'est posée avec acuité au cours des dernières semaines, avec la dégradation brutale de la situation dans différentes régions du Liban.

Les partis progessistes libanais ont pris les devants au début de la semaine en rendant publiques leurs propres conditions pour la réalisation de l'entente. Ils réclament une armée «équilibrée», la troupe étant actuellement, à leurs yeux, favorable à leurs adversaires du «front libanais» (conservateur). Ils demandent également l'affirmation de l'unité et de l'indépendance du Liban, ainsi qu'une réforme des institutions. Le rejet de ce plan minimum pourrait entraîner, selon eux, une reprise des hostilités.

Éventualité d'une ouverture américaine vers le Polisario

ALGER (AFP) — Les Etats-Unis, désireux sans doute de dissiper l'impression désastreuse laissée chez les Sahraouis et les Algériens par le renforcement du potentiel militaire marocain, chercheraient, semble-t-il, à nouer sur place des contacts avec le Front Polisario, officiellement ou non.

Les observateurs à Alger évoquent cette hypothèse alors que s'ouvre à Madrid, au début de la semaine, une réunion des ambassadeurs américains au Maghreb consacrée en grande partie à l'affaire sahraouie.

Cette réunion marque la fin de la tournée d'information de M. Carlton Coon, nouveau directeur de la section Afrique du Nord au département d'Etat, au Maroc, en Mauritanie, en Tunisie et en Algérie.

Les observateurs rappellent que M. Zbignew Brezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité et l'un des plus chauds partisans de la vente d'armes américaines au Maroc, s'était rendu en personne à Alger, début novembre, pour rassurer les dirigeants algériens.

Parallèlement, deux parlementaires américains, MM. Stephan Solarz, membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, et Paul Simon, sénateur de l'Illinois, ont entrepris des missions d'information auprès du Front Polisario.

D'autre part, M. Andrew Young, ancien ambassadeur américain aux Nations unies, vient d'effectuer une mission analogue, mais à titre privé, dans les camps de réfugiés sahraouis où il s'est longuement entretenu avec les principaux dirigeants du Front Polisario. Enfin, M. Coon a complété son dossier sahraoui par un séjour de quatre jours en Algérie.

Quelles que soient les conclusions de l'analyse qui sera faite à Madrid — capitale de l'ex-puissance coloniale du Sahara occidental, il est peu probable que l'administration américaine prenne une décision majeure avant les prochaines élections présidentielles. M. Young l'a dit clairement aux dirigeants sahraouis. Cette impression est confirmée dans les milieux diplomatiques américains d'Alger.

Quant au Front Polisario, il continue à manifester son scepticisme à l'égard de la stratégie américaine dans la région en soulignant que «les Américains fournissent des armes au Maroc et nous prodiguent à nous de belles paroles».

Entre-temps, deux avions marocains, un Mirage F.1 et un F.5, ont été abattus, et plus de 400 militaires marocains ont été tués au cours de l'attaque menée le 13 février par les combattants sahraouis contre la localité de Boujador, au Sahara occidental, a annoncé hier à Alger le Front Polisario.

Le pilote du Mirage F.1, le commandant Salek, a trouvé la mort tandis que celui du F-5, le sergent-chef Lahbib Boucherif, a été capturé, précise le communiqué sahraoui.

Selon le communiqué, l'accrochage entre forces marocaines et sahraouies s'est déroulé en deux temps: l'attaque déclenchée tôt dans la matinée du 13 février contre la localité du Boujador, située sur l'Atlantique à 100 km au sud d'El Ayoun, capitale du Sahara occidental, et une embuscade tendue plus tard aux renforts marocains venus au secours de la garnison de Boujaodor.

Au total, selon le communiqué, 77 vehicules, deux engins blindés, seize canons de 105 et 106 mm, ainsi que cinq canons bi-tubes de 23 mm ont été également détruits. Le Polisario indique que quatre Mirage et cinq F-5 étaient intervenus pendant les combats, qui se sont poursuivis jusqu'à la tombée de la nuit.

Les autorités marocaines ont fait état, de leur côté, de 209 éléments du Front Polisario tués au cours de ces combats, et de neuf morts et 11 blessés parmi les Forces royales.

Salvador: Mgr Romero demande la neutralité des États-Unis

SAN SALVADOR (AFP) — L'archevêque salvadorien Oscar Arnulfo Romero a lancé hier un appel au président Jimmy Carter pour que ce dernier interdise toute aide militaire américaine aux autorités de San Salvador et qu'il promette de ne pas intervenir dans le pays.

Après une analyse de la crise salvadorienne faite à la fin de son homélie dominicale, l'archevêque a annoncé son intention d'envoyer un message en ce sens au président des États-Unis.

«L'aide militaire que les États-Unis paraissent envisager d'apporter au gouvernement salvadorien accentuerait l'injustice et la répression contre le peuple», indique le message de l'archevêque.

Mgr Romero a affirmé, en outre, que ni la junte actuelle de gouvernement ni les membres de la Démocratie-chrétienne qui la composent «ne gouvernent le pays, mais constituent seulement une apparence devant l'opinion internationale».

L'assaut sanglant donné mardi dernier par la police contre le siège de la Démocratie-chrétienne occupée par les Ligues populaires du 28 février (LP-28, extrême gauche) signifie, selon Mgr Romero, qu'au Salvador «gouvernent les secteurs les plus répressifs des forces de sécurité».

«Il est également évident, a ajouté l'archevêque, que le gouvernement manque d'appui populaire et qu'il a recourt à des puissances étrangères comme les États-Unis et le Venezuela, pays vers lesquels se tourne la Démocratie-chrétienne.

Réfugiés sans abri après l'incendie de Nong Khai

BANGKOK (AFP) — Des milliers de réfugiés laotiens du camp de Nong Khai (nord de la Thaïlande), en partie détruit par un incendie vendredi soir, ont passé la nuit de samedi à dimanche en plein air tandis que les équipes du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) construisaient d'urgence des abris provisoires.

Un réfugié tué, huit autres blessés, 18.000 sans abri sur une population totale de 30.000 personnes, tel est le bilan du gigantesque incendie, qui a détruit une grande partie de ce camp, situé à 500 kilomètres au nord de Bangkok.

Selon le HCR, les abris provisoires seront terminés dans deux à trois jours, grâce à l'achat de matériaux locaux. La reconstruction complète du camp demandera deux mois. Une partie des réfugiés sans abri a pu être momentanément hébergée dans une école et dans quelques bâtiments épargnés par l'incendie.

Les autorités provinciales thaïlandaises et le HCR ont commencé samedi à enquêter sur les circonstances dans lesquelles l'incendie s'est déclaré. Ainsi, une Laotienne de soixante-trois ans était interrogée hier, rapporte la police.

Mme Khantan avait accroché dans sa cabane une lampe à pétrole avec un fil de fer. Ce dernier fondit, précipitant par terre la lampe qui mit le feu à la cahute puis au reste du camp. Il est probable qu'elle soit accusée de négligence, déclare-t-on.

RÉGIME D'ÉPARGNE RETRAITE — Si désiré, enregistré selon les limites

ÉCONO-RENTE

(au taux courant)

$1,000	DEVIENT	$1,723	
3,500	DEVIENT	6,032	GARANTI
5,500	DEVIENT	9,478	DANS
10,000	DEVIENT	17,234	5
50,000	DEVIENT	86,168	ANS
100,000	DEVIENT	172,335	

PRIME FACULTATIVE MINIMALE: $450

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 3N9
Tél: (514) 842-8221

AGENCES ET UNITÉS À TRAVERS LE QUÉBEC ET À OTTAWA

☐ Je suis intéressé(e) (compléter, découper et poster cette annonce)

Nom ..... Tél. .....

Adresse ..... Code postal .....

Régime régulier
Régime coopératif
Régime régulier ou coopératif

Le régime coopératif consiste dans l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études en faculté et de stages de travail (rémunérés) à l'extérieur.

	Programmes de 1er cycle	Programmes de 2e cycle	Programmes de 3e cycle
ADMINISTRATION			
comptabilité			
finance			
fiscalité			
gestion des ressources humaines			
gestion / information et systèmes			
M.B.A.			
marketing			
ADMINISTRATION SCOLAIRE			
ANATOMIE			
BIOCHIMIE			
BIOLOGIE			
entomologie			
microbiologie			
physiologie cellulaire			
zoologie-botanique			
BIOLOGIE CELLULAIRE			
BIOPHYSIQUE			
CHIMIE	RC		
CHIMIE APPLIQUÉE		C	
DROIT			
DROIT NOTARIAL (diplôme)			
ÉCONOMIQUE	RC		
ÉCONOMIQUE / MATHÉMATIQUES			
ÉDUCATION PHYSIQUE			
ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE INADAPTÉE			
ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU PRIMAIRE			
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE			
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE (1er cycle)			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX			
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (avec mineure en pédagogie)			
biologie			
chimie			
études anglaises			
études françaises			
géographie			
histoire			
mathématiques			
physique			
sciences religieuses			
ENVIRONNEMENT			
ÉTUDES ANGLAISES			
ÉTUDES FRANÇAISES			
linguistique			
littérature			
rédaction-recherche	RC		
théâtre			
GÉNÉRAL (B.A.)			
GÉNIE CHIMIQUE		D	
GÉNIE CIVIL		D	
GÉNIE ÉLECTRIQUE		D	
GÉNIE MÉCANIQUE		D	
GÉOGRAPHIE			
GÉOGRAPHIE / MATHÉMATIQUES			
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE / SCIENCES			
HISTOIRE			
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE			
INFORMATIQUE DE GESTION		C	
INGÉNIERIE			D
KINANTHROPOLOGIE			
LITTÉRATURE CANADIENNE COMPARÉE			
MATHÉMATIQUES			
mathématiques appliquées	RC		
mathématiques / informatique		C	
mathématiques pures			
MATHÉMATIQUES / ÉCONOMIQUE			
MÉDECINE			
MICROBIOLOGIE			
ORIENTATION			
ORTHOPÉDAGOGIE			
PASTORALE			
PASTORALE SCOLAIRE			
PHARMACOLOGIE			
PHILOSOPHIE			
PHILOSOPHIE / SCIENCES			
PHYSIOLOGIE			
PHYSIQUE	RC		
PSYCHO-ÉDUCATION			
PSYCHOLOGIE			
PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES			
RADIOBIOLOGIE			
SCIENCES CLINIQUES			
SCIENCES DE L'ÉDUCATION (M.A. de type recherche)			
SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS			
SCIENCES INFIRMIÈRES			
SERVICE SOCIAL			
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (diplôme)			
THÉOLOGIE			
THÉOLOGIE (avec mineure en lettres ou sciences humaines)			

Pour plus d'information, s'adresser au bureau du registraire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
PROGRAMMES
1980-81



Les Jeux de Lake Placid

Moser-Proell remporte une descente en or

LAKE PLACID (AFP) Pour Annemarie Moser-Proell, le 37e victoire en descente a été la bonne, c'est celle qui lui a permis, hier, sur le tracé de Whiteface Mountain au revêtement durci par le vent glacial, de déchocher — enfin — la première médaille d'or de sa carrière.

Cette médaille d'or, qui faisait encore défaut au milieu des innombrables coupes — dont six trophées de la Coupe du monde — qui enjolivent le bar qu'elle a ouvert dans son village natal de Kleinarl, elle la méritait depuis huit ans.

Précisément depuis ces jeux 1972 (Sapporo) de triste mémoire pour elle. Alors qu'elle avait dominé ses rivales tout au long de l'hiver, ses nerfs avaient craqué dans l'ambiance empoisonnée de son équipe, troublée par la disqualification de Karl Schranz.

C'est Marie-Thérèse Nadig, celle là même qui la guettait de nouveau au rendez-vous de Lake Placid, qui avait profité de sa défaillance pour vivre une consécration inattendue. Mais en l'espace de deux olympiades, la championne autrichienne a mûri. Elle est aujourd'hui une jeune femme solide et équilibrée. Elle était moralement bien armée pour résister à la terrible pression qui se présentait à elle, à l'occasion de cette course de la dernière chance.

Annemarie Moser-Proell quitta d'ailleurs le portillon de départ le sourire aux lèvres. Elle s'engouffra dans le couloir sinueux avec une détermination sans dommage pour la précision de son pilotage. Très souple, ses jambes agissant comme des amortisseurs, elle possèdait d'autre part assez de ressources physiques, pour conserver la position de recherche de vitesse dans les méchantes courbes du départ...

Ce passage technique était redouté par Marie-Thérèse Nadig. Celle-ci comptait plutôt sur les deux tronçons de faible déclivité pour atteindre son plein régime grâce à ses qualités de glissement. La Suissesse, également une skieuse chevronnée, ne se montra pourtant guère inférieure à sa rivale dans ce lieu stratégique. Elle passa devant le premier poste de chronométrage intermédiaire avec 14/100 de seconde de retard seulement sur Moser-Proell.

Saura-t-on jamais ce qui s'est alors passé? Un peu plus bas dans la pente, au sortir du premier plat, la Suissesse accusait un handicap de plus d'une seconde (1.35). Nadig apporta une explication personnelle. Une bourrasque de vent l'avait freinée et déséquilibrée. Selon son estimation, elle perdit une seconde dans cette mésaventure.

«Aux côtés de deux entraineurs suisses, j'ai assisté à la scène, raconte le technicien français Georges Joubert. Le vent soufflait dans le dos des concurrentes mais une rafale, très violente, a soulevé un véritable écran de neige. Je n'ai d'ailleurs pas pu prendre une photo car seul le visage de la skieuse était distinct.

«Je peux certifier qu'à cet endroit, c'est la seule bourrasque d'importance qu'on a enregistré pendant la course. Surprise et déséquilibrée, Nadig s'est alors mise de travers, à gauche et droite, et cette manoeuvre l'a freinée au moment même où elle abordait le premier plat...», ajoute l'ancien directeur des équipes de France.

L'activité qu'elle déploya sur la fin du parcours ne lui permit même pas de ravir la médaille d'argent à Hanni Wenzel. La skieuse du Liechtenstein a confirmé, ainsi, les progrès démontrés cet hiver dans la spécialité. Sur une neige dure, elle n'a pas laissé passer l'occasion de tirer parti de son habileté avérée en slalom géant pour bien négocier les virages supérieurs, à l'instar de l'Autrichien Leonhard Stock dans l'épreuve masculine.

Pour la même raison, la Canadienne Kathy Kreiner (cinquième) s'est souvenue de son titre olympique de slalom géant, remporté il y a quatre ans à Innsbruck, pour forger un bel accessit dans une course au terme de laquelle pas moins de huit nations sont représentées au niveau des dix premières places.

Les Canadiennes Laurie Graham et Loni Klettl ont également bien fait avec des 11e et 13e places respectivement.

C'est en raison d'une blessure à une cheville l'automne dernier qu'Annemarie Moser-Proell a été obligée d'axer toute sa saison sur les Jeux olympiques, a précisé la nouvelle championne olympique au cours de la conférence de presse qu'elle a tenue après sa victoire.

«Mais, a-t-elle ajouté, j'ai toujours cru en mes chances. Les nombreuses victoires de Nadig ne m'ont pas vraiment troublée. J'étais surtout très confiante au départ. J'avais vu Nadig, avec laquelle j'entretiens les meilleures relations possibles, à l'entrainement et je savais que j'avais 99 chances sur 100 de gagner».

Annemarie Moser-Proell a trouvé la piste de Whiteface Mountain en excellente condition. «Le seul problème dont j'ai eu à souffrir a été le froid», a-t-elle précisé.

En grande championne qu'elle est, Moser n'a pas été écrasée par le poids de ses responsabilités. «C'est vrai, disait-elle à ce sujet, que j'étais pratiquement dans l'obligation de vaincre. Tout le monde me parlait de Sapporo. Et puis, il y eut Innsbruck en 76. Je n'ai pas pu participer à ces jeux, mon père étant en effet très malade. Il est mort quelques semaines plus tard. Il était pour moi plus important d'être à son chevet que de me battre pour un titre olympique. Je n'ai pas eu une seconde d'hésitation pour faire ce choix».

Sa victoire, hier, n'éclipse pas les autres. Elle avoue, d'ailleurs, ne pas en tenir une comptabilité exacte. «J'étais particulièrement heureuse, par exemple, l'an dernier, lorsque j'ai gagné la Coupe du monde de trois points devant Hanni Wenzel lors de la dernière course. Mon titre mondial, à Garmisch Partenkirchen, en 1978, n'a également ravie».

Quant à l'avenir, Moser ne sait comment l'envisager. «Je ne sais vraiment pas, a-t-elle indiqué, si je m'arrêterai ou non à la fin de la saison. Je prendrai une décision définitive à Saalbach, lors de la finale de la Coupe du monde», a-t-elle conclu.

Victoire suisse en "bob" à deux

LAKE PLACID (AFP) — Les Suisses Eric Schaerer et Josef Benz ont réussi à distancer de 1.7/100 (4:09.36 contre 4:10.93 et 4:11.08), les équipages est-allemands qui les talonnaient, pour s'adjuger samedi la médaille d'or en bobsleigh à 2 sur cette même piste du mont Van Hoevenberg où ils furent en 1978 champions du monde.

Cette victoire, Schaerer et Benz l'ont assurée vendredi en battant dès la première manche le record de la piste en 1:01.87, puis sameid en réalisant le meilleur temps de la troisième descente (1:02.29) et, surtout, en couvrant les 50 m de la course d'élan avec une régularilé d'horloge toute suisse: 4 pts 86, 4 pts 86, 4 pts 88 et 4 pts 86.

Derrière eux, les champions olympiques sortant, les Allemands de l'Est Meinhard Nehmer et Bernhard Germeshausen qui faisaient cette fois bob à part, l'un avec Bodgan Musiol et l'autre avec Hans Jurgen Gerhardt, ont fini respectivement 3-e et 2-e. Les champions d'Europe, les Suisses Hans Hiltebrand et Walter Rahm ont dû se contenter de la 4-e place.

Les Suisses avaient eu vendredi quelques problèmes de tenue de piste avec le train arrière de leur bobsleigh et Eric Schaerer, notamment, redoutait que la qualité du matériel ne fasse la différence avec les Allemands de l'Est qui, eux, disposent de bobsleigh dont les patins sont montés sur fourches téléscopiques... Une innovation comparable en importance à celle des jupes pour créer le fameux 'effet de sol' en formule un en 1978.

Les Allemands de l'Ouest privés de Stefan Gairseiter se sont classés 9-e et 10-e, derrière les deux équipages américains et les deux équipages Autrichiens. Ils n'ont, au cours de cette compétition, jamais réussi à trouver leur rythme et le «bob» de l'équipage Georg Grossman-Alex Wernsdorfer a bien failli se retourner dans le petit «s», qui sur la piste de Lake Placid, précède le célèbre «zig-zag».

Enfin les Canadiens Joe Kilburn et Bob Wilson, trop lents au départ, n'ont pu rééditer les performances des jours précédents à l'entrainement.

■

LAKE PLACID, (AFP) — Une Lettone de 24 ans, Vera Zozulia, a apporté à l'Union soviétique son premier titre olympique en luge en remportant facilement, samedi, la compétition féminine à Lake Placid. L'Allemand de l'Est Bernard Glass, un sous-officier de 23 ans, a d'autre part permis à la RDA de conserver in-extremis le titre olympique en luge monoplace masculine.



L'Autrichienne Annemarie Moser-Proell est portée en triomphe par Hanni Wenzel du Liechtenstein, à gauche, et Marie-Thérèse Nadig de Suisse après sa victoire dans la descente olympique, hier à Lake Placid. (Photolaser AP)

Aux Jeux

Samedi

Hockey
Finlande 4, Canada 3
Tchécoslovaquie 7, Roumanie 2
Etats-Unis 5, Norvège 1
URSS 8, Pologne 1
Japon 3, Pays-Bas 3
Suède 5, RFA 2

Patinage de vitesse
5,000 mètres. Hommes: Eric Heiden, Etats-Unis, 7:02.29, record olympique, médaille d'or; Kai Arne Stenshjemmet, Norvège, 7:03.28, médaille d'argent; Tom Erik Oxholm, Norvège, 7:05.59, médaille de bronze; **Craig Webster**, Canada, 7:28.94, 20e.

Biathlon
20 kilomètres. Anatoli Aljabiev, URSS, 1 h 08:16.31, médaille d'or; Frank Ullrich, RDA, 1 h 08:27.79, médaille d'argent; Eberhard Rosch, RDA, 1 h 11:11.73, médaille de bronze. Aucun Canadien n'était engagé.

Bobsleigh
A deux. Suisse (11) Erich Schaerer Josef Benz, 4:09.36, médaille d'or; RDA (11) Bernhard Germeshausen-Hans Jurgen Gerhardt, 4:10.93, médaille d'argent; RDA (1) Meinhard Nehmer-Bogdan Musiol, 4:11.08, médaille de bronze; Canada (1) Joey Kilburn-**Bob Wilson**, 4:16.21, 13e Canada (11) **Brian Vachon-Serge Cantin**, 4:18,76, 20e.

Luge
Luge solo. Femmes: Vera Zozulya, URSS, 2:36.537, médaille d'or; Melitta Sollmann, RDA, 2:37.657, médaille d'argent; Ingrida Amantiva, URSS, 2:37.817, médaille de bronze; **Carole Keyes**, Canada, 2:43.899, 22e; **Danielle Nadeau**, Canada, 2:44.621, 22e. Hommes: Bernhard Glass, RDA, 2:54.796, médaille d'or; Paul Hildgartner, Italie, 2:55.372, médaille d'argent; Anton Winkler, RFA, 2:56.545, médaille de bronze. **Bruce Smith**, Canada, 3:01.074, 11e; **Mark Jensen**, Canada, 3:02.810, 17e.

Hier

Patinage de vitesse
1,000 mètres. Femmes. Natalia Petruseva, URSS, 1:24.10, record olympique, médaille d'or; Leah Muller, Etats-Unis, 1:25.41, médaille d'argent; Silvia Albrecht, RDA, 1:26.43, médaille de bronze; **Sylvia Burka**, Can., 1:27.50, 7e; **Brenda Webster**, Can., 1:29.84, 19e; **Kathy Vogt**, Can., 1:30.33, 24e.

Ski alpin
Descente féminine. Annemarie Moser-Proel, Aut. 1:37.52, médaille d'or; Hanni Wenzel, Lich., 1:38.22, médaille d'argent; Marie-Thérèse Nadig, Suisse, 1:38.26, médaille de bronze: **Kathy Kreiner**, Can., 1:39.53, 5e; **Laurie Grapam**, Can., 1:40.74, 11e; **Loni Klettl**, Can., 1:40.95, 13e.

Ski nordique
15 kilomètres. Hommes. Thomas Wassberg, Suède, 41:57.63, médaille d'or; Juha Mieto, Fin., 41:57.63, médaille d'argent; Ove Aunli, Norv., 42:28.62, médaille de bronze.

Saut
Petit tremplin, 70 mètres. Anton Innauer, Aut., 226.3, 89-90 mètres médaille d'or; Manfred Deckert, All. de l'Est, 249.2 (85-88) et Yagi Hirokazu, Japon, 249.2 (87-83) ex-eaquo, médailles d'argent; **Steve Collins**, Can., 207.7 (81-72), 28e; **Tauno Kayhko**, Can., 205.4 (78.5-71.5), 30e; **Horst Bulau**, Can., 180.1 (64.5-75), 30e.

Patinage artistique
Couples. Figures imposées et programme court. Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, URSS, 101.28 pts; Christina Regoczy et Andras Sallay, Hon., 99.72 pts; Irina Moiseeva et Andrei Minenkov, URSS, 98.16 pts; **Lorne Wighton et John Dowding**, Can., 94.80, 6e.

Aujourd'hui

Patinage artistique
Hommes. Figures imposées, 8 h

Ski Alpin
Hommes. Slalom géant, première manche, 10 h

Saut
70 mètres, combiné, 12 h 30

Ski nordique
Femmes. 10 km, 9 h

Hockey
Canada c. Japon, 13 h
Suède c. Norvège, 13 h 30
Pays-Bas c. Pologne, 14 h 30
URSS c. Finlande 17 h
Tchécoslovaquie c. RFA 20 h
États-Unis c. Roumanie, 20 h

HOCKEY

Division Rouge

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
UNION SOVIETIQUE	3	3	0	0	41	6	6
FINLANDE	3	2	1	0	14	11	4
CANADA	3	2	1	0	18	6	4
POLOGNE	3	1	2	0	7	17	2
PAYS-BAS	3	0	2	1	8	30	1
JAPON	3	0	2	1	6	25	1

Division Bleue

SUEDE	3	2	0	1	15	4	5
ETATS-UNIS	3	2	0	1	14	6	5
TCHECOSLOVAQUIE	3	2	1	0	21	9	4
ROUMANIE	3	1	2	0	8	19	2
ALL. DE L'OUEST	3	1	2	0	16	15	2
NORVEGE	3	0	3	0	5	26	0

Septième au 1,000 m

Burka perd tout espoir de médaille

LAKE PLACID (d'après CP et AFP) — Sylvia Burka a perdu tout espoir de médaille en terminant septième hier après-midi au 1,000 mètres. Elle doit encore participer au 3,000 mètres, mercredi, mais elle n'a aucune chance sur une aussi grande distance.

Burka, 25 ans, a néanmoins offert une belle performance, négociant le 1,000 mètres en 1:27.50, à plus de trois secondes de la gagnante, la Soviétique Natalia Petruseva, en 1:24.10.

«J'ai bien patiné, mais ce n'était pas suffisant, a-t-elle dit. Il aurait fallu que je sois parfaite, aujourd'hui, pour espérer une médaille. Et je l'ai pas été...»

Brenda Wewbster, de Calgary, a fini 19e, et Kathy Vogt, de Winnipeg, 20e. L'épreuve a été disputée sous un froid intense de moins 16 degrés Farenheith.

Petruseva, qui a ainsi remporté sa deuxième médaille d'or des Jeux, est venu à quelques centièmes près de battre le record mondial de 1:23.46 que détient sa compatriote Tatiana Averian, championne olympique sur 1,000 mètres à Innsbruck, en 1976. Mlle Petruseva a terminé première au 1,500 mètres, et troisième au 500 mètres il y a quelques jours.

La médaille d'argent a été enlevée par l'Américaine Leah Poulos-Mueller, une véritable habituée des places d'honneur. Cette admirable championne âgée de 29 ans courait avec Petruseva. Elle a été créditée du temps de 1:25.41 s'adjugeant donc encore la deuxième place comme sur 500 mètres. Déjà à Innsbruck, elle avait conquis la médaille d'argent du 1000 mètres. L'Allemande de l'est Silvia Albrecht a récolté le bronze, en 1:26.46, devant sa compatriote Karen Enke, 1:26.66. L'Américaine Beth Heiden, 1:27.01, a fini cinquième.

Samedi, l'Américain Eric Heiden s'est bien lancé à l'assaut des cinq médailles d'or en patinage de vitesse en récoltant sa deuxième, sur 5,000 mètres, en 7:02.29. Il l'a déjà emporté au 500 mètres.

Heiden a battu de 99 centièmes seulement le recordman du monde de la distance, le Norvégien Kai Arne Stenshjemmet, médaillé d'argent en 7:03.28. La troisième place a été enlevée par un autre Norvégien, Tom Erik Oxholm, en 7:05.159. Le Canadien Graig Webster a fini 20e.

Opposé dans la deuxième série au Néerlandais Hilbert Van Der Dium qui devait se classer quatrième en 7:07.97, Heiden a pris un départ relativement prudent. Mais après la mi-course, il a progressivement accéléré sa cadence au tour pour terminer en véritable bolide, franchissant les ultimes 400 mètres en 34,68 sous les acclamations d'un public enthousiaste. Son temps final pulverise le record olympique détenu depuis 1968 par le Norvégien Fred Anton Maier en 7:22.4.

Heiden qui est le premier Américain à s'adjuger le titre olympique du 5.000 m depuis Irving Jaffee en 1932 justement sur cette même patinoire de Lake Placid, a donc franchi victorieusement cette nouvelle étape vers le «grand chelem». Son prochain rendez-vous se situe demain sur 1.000 m, une distance qu'il affectionne beaucoup et sur laquelle il détient le record du monde (1:13.60) depuis un mois.

Le sort du Canada au hockey dépend de la Pologne

LAKE PLACID (d'après CP et AFP) — Le sort du Canada est maintenant entre les mains de la Pologne par suite de sa défaite de 4-3 contre la Finlande samedi soir.

Avec encore deux matchs à jouer, le Canada et la Finlande partagent présentement le deuxième rang de la section rouge, derrière l'Union Soviétique, toujours invaincue. Advenant une double égalité, la Finlande accédera aux éliminatoires, ayant battu le Canada. Les deux clubs ont présentement des fiches identiques de deux victoires et un revers, avec un match chacun à jouer contre l'URSS.

Mais voilà: la Pologne, une victoire et deux défaites, pourrait créer une triple égalité en remportant ses deux derniers matchs, contre le Japon et les Pays-Bas. Advenant une double victoire des Polonais, et une défaite du Canada et de la Finlande contre l'URSS, ce n'est plus la Finlande, mais bien le Canada qui obteindra un laissez-passer. Le Canada a en effet trois buts d'avance au chapître des buts marqués et alloués entre les trois clubs.

Le sort du Canada réside donc entre les mains de la Pologne, qui a battu la Finlande 5-4 il y a quleques jours. Un exploit que le Canada n'a pu accomplir en raison de la présence du gardien Jorma Valtonen, extrêmement brillant et occupé en troisième période face à des Canadiens déchaînés.

Valtonen a fait face a un barrage de 15 tirs en troisième, effectuant souvent des arrêts miracles avec plusieurs joueurs devant lui. Seuls Glen Anderson et Kevin Primeau, en troisième, et Paul MacLain, en première, ont réussi à tromper sa vigilance. Pour les vainqueurs, les buts ont été réussis par Esa Peltonen, Seppo Sudraniemi, Reijo Leppanen et Jukka Koskilathi, à la suite d'un simple dégagement.

Pour le Canada, l'instant le plus douloureux a en effet été celui où le Finlandais Koskilathi a inscrit un but à la suite de ce qui fut davantage une passe de dégagement qu'un véritable tir, en deuxième période. Le gardien Bob Dupuis venait alors de commettre l'imprudence de s'avancer à la rencontre du disque et n'avait pu le contrôler. L'incident qui mettait fin à une longue période improductive parfois pimentée par les échappées de Jari Kurri, a eu une incidence sur toute la suite de la partie.

L'ultime tiers temps a été plus âprement disputé et le jeu a alors perdu en qualité. Glen Anderson a réduit l'écart une dizaine de minutes après la reprise en usant de son bâton comme d'une raquette pour reprendre de volée une passe de son coéquipier James Nill.

Une fois encore, les Finlandais sont revenus à la charge et Seppo Suoraniemi a, dans les dernières minutes, rétabli l'écart de deux buts. Rageur, Kevin Primeau a répliqué peu avant la fin du match... Il était cependant alors trop tard pour espérer égaliser.

Plus prompts a réagir, plus attentifs, les Finlandais ont intercepté le disque à maintes reprises et, souvent, pris les Canadiens de vitesse.

Esa Peltonen a ainsi d'entrée, après avoir effectué une large courbe sur le côté droit de la patinoire, poussé au passage avec une fausse désinvolture le disque dans le filet canadien.

Cependant, avant que s'achève la période, Paul MacLean a obtenu l'égalité en décochant un tir latéral. Mais, c'était compter sans la constance des Finlandais car, quelques secondes avant la pause, Reijo Leppanen a redonné l'avantage aux siens.

La seconde période semblait devoir être improductive lorsque Koskilathi a inscrit, de 36 m, un but sur ce qui fut davantage une passe de dégagement qu'un tir. Dupuis, — par ailleurs excellent samedi — s'est avancé mais le disque est passé hors de sa portée.

Dans les autres matchs, l'Union Soviétique a battu la Pologne 7-1, aidé par trois buts d'Helmut Balderis. Les Soviétiques ont dirigé 60 tirs vers le filet polonais.

Les Etats-Unis ont remporté une autre victoire, 5-1 contre la Norvège, même s'ils ont concédé le premier but du match à l'adversaire. La Tchécoslovaquie a battu la Roumanie 7-2. La Suède a vaincu l'Allemange de l'ouest 5-2 et le Japon et la Hollande ont récolté leur premier point du tournoi en faisant match nul, 3-3.

Les hockeyeurs de l'URSS ont depuis le début du tournoi olympique inscrit 41 buts... Presque le double de ceux (21) qui sont à l'actif de leurs homologues Tchécoslovaques. C'est dire qu'au cours des trois premières journées de compétition, ils n'ont guère rencontré d'opposition. Sinon du public américain qui, samedi notamment, a délibérement manifesté son sentiment anti-soviétique et les a abondamment conspués.

Les spectateurs américains ont en effet choisi la patinoire de Lake Placid et le match URSS-Pologne pour exprimer ouvertement leurs sentiments anti-soviétiques.

Les gradins du Fieldhouse étaient, pour la circonstance, remplis comme pour un match de l'équipe des Etats-Unis. Les joueurs soviétiques étaient abondamment conspués par les quelque 7,000 spectateurs, durant toutes leurs offensives. En revanche les Polonais étaient encouragés et ovationnés chaque fois qu'ils inscrivaient un but ou que leur gardien Henryk Wojtynek bloquait un tir russe.

Tout au long de la rencontre, les spectateurs, en dépit des appels des annonceurs, actionnaient sans arrêt leurs flashs électroniques, gênant ainsi les joueurs soviétiques, et scandaient, presque sans discontinuer: «Soviets go home, Soviets go home, Soviets go» (rentrez chez vous), ou «go away USSR» (Soviétiques, partez).

Aux quatre coins de la patinoire, des banderoles avaient été déployées sur lesquelles on pouvait lire: «No Moscow» suivi du sigle olympique des prochains Jeux d'été ou: «l'Ukraine n'a pas besoin de l'URSS» et «libérez l'Ukraine».

Malgré ces entraves psychologiques, les hockeyeurs soviétiques ont réussi à dominer l'équipe polonaise.

Selon un récent sondage, les Américains sont opposés à plus de 75 pour cent à la participation de leurs athlètes aux Jeux de Moscou.

Classement

Voici le tableau des médailles et des points après les 15 premières épreuves.

	0	A	B	pts
URSS	5	2	2	76
All. de l'Est	2	4	4	69.5
États-Unis	2	2	0	42
Autriche	3	1	0	40
Norvège	0	1	2	25
Pays Bas	1	1	1	24
Suisse	1	0	1	20
Suède	1	0	0	18
Japon	0	1	0	9.5
Finlande	0	2	0	8
France	0	0	0	8
All. de l'Ouest	0	0	1	7
Italie	0	1	0	6
Canada	0	0	1	6
Liechtenstein	0	1	0	5
Bulgarie	0	0	1	4
Tchécoslovaquie	0	0	1	4
Pologne	0	0	0	3

Deux médailles d'argent ont été décernées au saut du tremplin de 70 mètres.

Finlande 4, Canada 3

Première période
1—FINLANDE: Peltonen (Sudraniemi) 4:03
2—CANADA: Maclean (Berry, O'Malley) 14:43
3—FINLANDE: Leppanen (Levo) 19:51
Pénalités: Berry Cda, Kiskilahti Fin 2:06, Nill Cda 6:04, Saarinen Fin 8:21, D'Alvise Cda 10:41, G. Anderson Cda 11:02, Grant Cda 17:51.

Deuxième période
4—FINLANDE: Koskilahti 17:07
Pénalité: Kurri Fin 11:52.

Troisième période
5—CANADA: G. Anderson (Nill, Davidson) 6:47
6—FINLANDE: Sudraniemi (Leppanen) 16:55
7—CANADA: Primeau (Hindmarch, Devaney) 17:09
Pénalités: Primeau Cda 11:59, Kurri Fin 15:20, Hindmarch Cda, Litma Fin 17:25, Haapalainen Fin 18:12.

Tirs au but

Canada	9	8	15	32
Finlande	9	11	6	26

Gardiens: Dupuis, Canada; Valtonen, Finlande.

Aliabiev use d'une heureuse tactique au 20 km du biathlon

LAKE PLACID (AFP) — La tactique a été déterminante, samedi, dans le 20 km du biathlon. C'est en négligeant délibérément la vitesse pour une plus grande précision dans le tir qu'Anatoli Aliabiev, 28 ans, a pris le meilleur sur les favoris est-allemands et apporté à l'Union soviétique sa 3e médaille d'or dans les disciplines nordiques.

Petit et trapu (1,67 m pour 64 kgs), un visage poupin, le nez cassé, souvenir de quelques années de boxe alors qu'il était écolier. Aliabiev, militaire comme tous ses camarades de l'équipe soviétique de biathlon, a été le seul à ne récolter aucune pénalité dans les quatre tirs de l'épreuve. «C'était là un choix délibéré, explique-t-il. J'avais décidé de skier plus doucement pour m'éviter de prendre des pénalités».

Tout s'est joué au 4-e «carton» que devaient effectuer les concurrents, à deux kilomètres de la ligne d'arrivée. Les plus rapides étaient jusque-là les Allemands de l'Est Ulrich et Sieberg, qui récoltaient des pénalités de 1 minute et 3 minutes. «Je savais qu'Ulrich allait très très vite, souligne Aliabiev. Mais, en forçant comme cela, il lui était difficile de conserver une maîtrise suffisante au moment du tir.»

Le Soviétique, en skiant plus doucement, en prenant son temps pour tirer, avait effectué le bon choix.

Cette médaille d'or est sa première grande victoire internationale. A son palmarès ne figuraient jusqu'à présent qu'un titre de champion d'URSS l'année dernière et un succès aux préolympiques, il y a un an à Lake Placid, les deux fois sur 20 kilomètres.

Le biathlon, Aliabiev le pratique seulement depuis 1973. Auparavant, tout en étant plus attiré par le ski, il pratiquait surtout la boxe, comme poids coq, sans grand succès toutefois. «Je n'ai jamais été Mohamed Ali, dit-il. De toute façon, je n'aimais pas la boxe».

Aliabiev peut conduire l'équipe soviétique à un nouveau succès dans le relais. Mais auparavant il y aura le 10 kilomètres, et là il désigne d'entrée son principal adversaire: Ulrich.

SPORTS

Irina Rodnina s'adjuge un 3e titre d'affilée

LAKE PLACID (AFP) — Irina Rodnina a gagné son pari. La petite moscovite de 30 ans, qui avait remporté la médaille d'or par couples en 1972 à Sapporo et en 1976 à Innsbruck, s'est adjugée un 3ème titre olympique consécutif hier à Lake Placid, en compagnie de son mari, Alexandre Zaitseev.

Rodnina, qui a ainsi rejoint la Norvégienne Sonja Heinie, victorieuse individuellement aux Jeux de 1928, 1932 et 1936, avait triomphé en 1972 avec Alexei Oulanov. Ensuite, elle a fait équipe avec Zaitseev, de trois ans son cadet, son future mari, auquel elle a donné l'année dernière un garçon prénommé Sasha.

Accueillis par un 'go home' d'un spectateur isolé (immédiatement hué par la foule), Rodnina, la 'grande dame' du patinage artistique depuis 1969 malgré sa petite taille (1 m 52), et Zaitseev, qui a eu le mérite de se hisser au niveau de sa prestigieuse partenaire, ont brillamment remporté le titre.

Dans un style impeccable, les deux Soviétiques, admirables techniciens, ont présenté un programme de cinq minutes absolument remarquable, riche notamment de 'portes' originaux d'une grande difficulté. Le jury leur a accordé des notes se situant entre 5,8 et 5,9 pour l'aspect mérite technique et entre 5,8 et 5,9 également pour l'impression artistique. Ils auraient peut-être mérité un 6 pour le couronnement d'une carrière unique.

Si leur succès ne souffre pas la moindre discussion, il est dommage évidemment que les Américains Tai Babilonia et Randy Gardner aient dû renoncer aux Jeux à la suite d'une blessure musculaire de ce dernier.

Le couple américain, qui avait enlevé le titre mondial l'an dernier à Vienne, en l'absence des Soviétiques — Rodnina attendait donc un enfant — se proposait de confirmer sa victoire à Lake Placid. Il a été contraint de reporter ce rendez-vous au mois de mars à Dortmund, aux Championnats du monde, à moins que d'ici là il décide de signer un contrat avec une troupe professionnelle. . .

La médaille d'argent est allée aux Soviétiques Marina Cherkosova et Sergei Chakrai, et la médaille de bronze aux Allemands de l'Est Manuela Mager et Uwe Bewersdorff.

Au tremplin de 70 m

Anton Innauer fête son retour

LAKE PLACID (AFP) — Le succès d'Anton Innauer au tremplin de 70 mètres constitue une espèce de miracle. On attendait bien les sauteurs autrichiens, mais plutôt Hubert Neuper, 19 ans, ou Alfred Groyer, 21 ans, les meilleurs depuis le début de la saison. On avait un peu oublié celui qui, à même pas 18 ans, était devenu à Innsbruck le plus jeune médaillé olympique de l'histoire du saut à ski.

Innauer, après sa médaille d'argent, il y a quatre ans, derrière son compatriote Karl Schnabl, était devenu la coqueluche du public autrichien. Beau garçon, il avait peut-être eu la tête un peu tournée par ses succès précoces, et après avoir plané sur les tremplins, on l'avait surtout vu profiter de sa popularité une fois passé le coucher du soleil.

Innauer, manquant de sérieux pour un sportif de haut niveau, tardait à confirmer. À Lahti, aux championnats du monde, il y a deux ans, il terminait 25e au tremplin de 70 m. Le public autrichien gardait pourtant pour lui les yeux de Chimène. Puis ce fut une série d'accidents aux chevilles. Le futur champion olympique devait se faire opérer et ne sautait pratiquement pas en compétition la saison dernière. Il paraissait alors perdu à tout jamais pour le sport.

C'est dans l'adversité qu'il a révélé sa force de caractère. Innauer, qui aime «faire la fête», se range et prépare sérieusement son retour au premier plan.

Ses chevilles lui posent encore des problèmes et il devrait d'ailleurs subir une nouvelle opération au printemps prochain. Cela ne l'empêche pas de réussir à gagner sa sélection dans l'équipe d'Autriche pour les Jeux de Lake Placid. Déjà une manière d'exploit.

Personne ne le voyait pourtant monter sur la plus haute marche du podium, lui moins que les autres. «Il y a une semaine, j'ai pensé tout abandonner, raconte-t-il. Puis j'ai vu que je m'améliorais tous les jours et j'ai décidé de continuer. En réussissant hier (samedi), 87 m à l'entraînement, j'ai compris que je pouvais peut-être faire quelque chose. Mais je ne pensais pas pouvoir gagner.»

Et pourtant Innauer a littéralement «survolé» la compétition avec, pour la petite histoire, des skis tout ce qu'il y a de normaux (il a refusé d'utiliser les skis ultra-longs mis à la disposition de l'équipe d'Autriche) et a bel et bien gagné cette médaille d'or qu'il avait laissé échapper il y a quatre ans par manque d'expérience. «À Innsbruck déjà, j'avais dix points d'avance après le premier saut, dit-il. Ici, je n'ai pas répété l'erreur que j'avais commise là-bas et je n'ai pas préparé spécialement mon 2e saut. J'y suis allé calmement, normalement, comme je le fais tous les jours».

L'Autrichien a devancé le Japonais Hirokazu Yagi, médaille d'argent, et le Finlandais Pentti Kokkonen, médaille de bronze.

Thomas Wassberg gagne le 15 km par un souffle

LAKE PLACID (AFP) — Thomas Wassberg, nouveau champion olympique en ski de fond sur 15 km, est un peu le fantaisiste du ski de fond. Il l'a encore prouvé hier en jouant au Finlandais Mieto un tour à sa façon avec ce petit centième de seconde, du jamais vu, qui a séparé les deux hommes pour la plus haute récompense olympique.

Wassberg, un athlète solide de 1,84 m pour 74 kg, c'est celui qui fait toujours le contraire de ce qu'on attend, dit-on de lui en Suède. Sur le 30 km, il était le favori, mais ne prend que la 4e place. Sur 15 km, on attendait plutôt les Soviétiques, mais c'est là qu'il réalise la course de sa vie en «tirant» d'ailleurs le Norvégien Ove Aunli, qui avait pris sa foulée dès le 3e km, vers une inattendue médaille de bronze. «J'étais beaucoup plus nerveux avant le 30 km. Aujourd'hui, je n'étais pas très inspiré, j'étais donc beaucoup plus détendu» explique-t-il.

Le Suédois, âgé de 23 ans, n'a eu qu'un commentaire lorsque, la ligne d'arrivée franchie, il a réalisé qu'il était champion olympique par le plus petit des écarts: incroyable», s'est il exclamé. Puis, après réflexion, rendant hommage à l'immense Juha Mieto, 1,96 m, 96 kilos, il a reconnu: «Il devrait y avoir deux médailles d'or pour cette course».

À 31 ans, le Finlandais, ancien lanceur de marteau (il avait terminé 5e d'un championnat junior de Finlande), a réalisé la meilleure performance de sa carrière. Mieto, avec son collier chatain, qui lui donne une tête de prédicateur, reste impassible. «Wassberg a gagné aujourd'hui, dit-il, je lui donne rendez-vous sur 50 km».

Wassberg, on l'attendait déjà aux championnats du monde à Lahti en 1978. Mais un mois auparavant, en janvier, il se blessait au genou dans un accident de la route assistait aux compétitions, de la tribune, la jambe plâtrée.

Il est ingénieur en électricité et employé par une marque de skis. Il est né dans l'ouest de la Suède, à 2 km de la frontière norvégienne, en 1956, l'année-miracle du sport suédois, comme les autres grands, le joueur de tennis Bjorn Borg et le skieur alpin Ingemar Stenmark.

Mais contrairement à Borg et à Stenmark, Wassberg, actuellement fiancé à une Autrichienne, fait preuve de plus de fantaisie. On l'a ainsi vu prendre le départ de courses avec des farts différents à chacun de ses skis.

On raconte également qu'à l'arrivée d'un 15 km qu'il venait de gagner par un temps épouvantable, se tournant vers les organisateurs, il s'était exclamé: «Je ne comprend pas pourquoi on ne met pas un toit sur les pistes de 15 km».

Canadien et Sabres font match nul, 2-2

Match de séries éliminatoires à Buffalo

par André Chartrand

Si les 16,433 spectateurs presents hier soir au Memorial Auditorium de Buffalo ont eu raison de chahuter à quelques reprises le jeu défensif qu'on leur a présenté, les puristes du hockey par contre ont pu savourer une véritable partie de séries éliminatoires alors que le Canadien de Montréal et les Sabres de Scotty Bowman ont fait match nul 2-2 au terme d'une rencontre âprement disputée.

Le Canadien et les Sabres ont en effet adopté dès le début du match un style de jeu identique et extrêmement défensif où nulle part n'était laissée à des incursions en zone adverse.

Même si le spectacle en a quelque peu souffert durant les deux premières périodes, les spectateurs ont eu l'occasion de se manifester durant les vingt dernières minutes de jeu alors que les deux formations se sont échangé l'avance à tour de rôle.

Compte tenu cependant de l'importance de cette rencontre, la stratégie de Claude Ruel et de son vis-à-vis Jim Neilson était toute indiquée.

«Comme on ne rencontre les «grosses» équipes que quatre fois pendant la saison régulière cette année, tous ces matches prennent une valeur démesurée, explique l'instructeur du Canadien.

«Les occasions de jauger la valeur réelle de son équipe ne surviennent qu'en ces trop rares occasions et il ne faut pas les gaspiller en ignorant les bases du jeu, ajoute-t-il.

«Ce soir, il s'agissait de jouer serré sur la petite patinoire des Sabres de façon à ne leur laisser aucune opportunité de marquer. Je ne m'attendais pas à un match facile. Par contre, je suis très satisfait de la tenue de mes joueurs. Ils ont été disciplinés et n'eût été de la tenue de Don Edwards pendant le second tiers, je crois qu'on aurait gagné», a conclu Ruel.

Il n'y avait toujours aucun pointage après 40 minutes de jeu et cela contrastait beaucoup avec les deux premiers affrontements disputés au Forum de Montréal alors que le Canadien avait remporté une victoire de 6-3 avant de subir une humiliante défaite de 7-2 il y a trois semaines.

Lors de ce dernier revers, Ruel s'était déclaré responsable de la contre-performance de ses joueurs. Il avait à tort misé sur l'aspect offensif et le Canadien avait subi une véritable dégelée. Depuis toutefois, il s'est employé avec succès à raffermir sa défensive et les résultats sont là pour prouver qu'il a pris une sage décision. En fait, le Canadien a livré hier soir son premier match nul depuis le 3 décembre dernier et il présente maintenant une fiche de 14 victoires, trois défaites et un match nul depuis la seconde moitié du calendrier régulier.

Depuis le début de cette série de succès, le Canadien se rapproche constamment des Bruins de Boston et des Sabres, lesquels ne détiennent plus respectivement que cinq et neuf points d'avance au classement général.

Pierre Mondou a déjoué Edwards alors qu'il ne restait même pas cinq minutes de jeu pour provoquer le verdict nul. Jouant en compagnie de Mario Tremblay et Yvon Lambert, un nouveau trio de Ruel mis sur pied samedi soir dernier contre les Pingouins de Pittsburgh, Mondou a profité de l'échec-avant toujours efficace de ses deux ailiers pour marquer son 25e but de la saison.

Neilson venait tout juste d'envoyer dans la mêlée Don Luce, son expert défensif, quand Tremblay lui a fait perdre le contrôle de la rondelle. Lambert s'en est emparée, l'a relayée à Mondou, qui a déjoué Edwards d'une de ses feintes que lui seul peut exécuter.

Les Sabres avaient plus tôt pris les devants 2-1 en l'espace de 69 secondes alors que Derek Smith puis Rick Seiling avaient tous deux réussi leur 20e but de la saison. Bob Gainey avait ouvert le pointage avec l'aide de Doug Risebrough et Mark Mapier.

La tenue de Michel Larocque a également fait plaisir à Ruel. Même s'il n'a fait face qu'à 20 lancers, plusieurs étaient dangereux, décoché à bout portant. Si Larocque n'a pas encore la réputation d'un gardien de buts fiable lors des matches corsés, il a toutefois fait amende honorable hier soir.

Guy Lafleur, lui, a connu une soirée tranquille. Manquant d'espace pour vraiment s'exprimer sur la petite patinoire des Sabres, il a été pour une rare fois cette saison tenu en échec. Il est malgré tout demeuré à trois points de Marcel Dionne et du premier rang des compteurs de la LNH et il a toujours un match de plus à disputer que le centre des Kings de Los Angeles.

ECHOS: Gainey, Seiling et Larry Robinson ont été dans cet ordres les trois étoiles de la partie...Une seule pénalité a été décernée par l'arbitre Wally Harris, qui a décidément laissé passer plusieurs infractions...Les Sabres n'ont décoché que trois tirs en direction de Larocque à l'engagement initial, ce dernier réalisant son premier arrêt à 13.42 minutes...Le Canadien dispute son prochain match demain soir à Landover contre les Capitals de Washington.

Canadien 2, Sabres 2

Première période

Aucun but.
Pénalités: Aucune

Deuxième période

Aucun but
Pénalités: Aucune.

Troisième période

1—MONTRÉAL: Gainey (9) Risebrough, Napier 3:45
2—BUFFALO: Smith (20) McKegney, Hajt 5:55
3—BUFFALO: Seiling (20) Dunn, Ramsay 7:04
4—MONTRÉAL: Mondou (25) Lambert, Tremblay 15:23
Pénalités: Aucune.

Tirs au but

Montréal	7	6	7	—20
Buffalo	3	10	7	—20

Gardiens: Larocque, Montréal; Edwards, Buffalo.
A.: 16,433.

Claude Ruel modifie ses trios et le Canadien vainc Pittsburgh 8-1

(Par André Chartrand) — Claude Ruel a tenté des expériences qui se sont révélées fructueuses samedi soir au Forum et le Canadien de Montréal a fait la joie de 17,075 hockeyphiles en humiliant les Penguins de Pittsburgh 8-1.

L'instructeur du Canadien a en effet modifié deux de ses quatre trios en permutant Pierre Mondou au centre de Mario Tremblay et Yvon Lambert tandis que Doug Risebrough était relégué au quatrième trio entre Guy Lafleur et Mark Napier.

Les résultats n'ont pas tardé. Mondou a compté deux buts consécutifs au premier engagement, puis ses coéquipiers se sont ensuite payé une séance de défoulement offensif aux dépens des Penguins, eux dont la dernière victoire au Forum remonte à plus de 11 ans!

Ruel n'était pas peu fier de sa trouvaille. Même s'il a bien choisi son moment — le risque n'était pas très grand puisque Pittsburgh avait perdu 14 de ses 18 matches précédents —, Ruel a peut-être résolu le problème qui minait sa formation depuis le début de cette saison.

Le déséquilibre offensif de ses trois trios réguliers est en effet la principale cause des relatifs problèmes du Canadien. Parce que Lafleur, Steve Shutt et Pierre Larouche sont les seuls chez les avants à produire avec régularité, ils ont compté plus de la moitié des buts de leur équipe, Ruel doit toujours s'en remettre à eux pour remporter des victoires, négligeant ainsi l'aspect défensif du jeu, ce qui lui a d'ailleurs valu ses deux dernières défaites aux mains des Canucks de Vancouver et des Sabres de Buffalo.

Or Ruel a trouvé une combinaison qui allie bien les aspects défensif et offensif. Il n'est un secret pour personne que la grosse déception chez le Canadien est la baisse de régime du trio Risebrough, Tremblay et Lambert. Même s'ils excellent toujours en échec-avant, ils sont incapables ou presque de marquer en raison de leur manque de finesse. Mondou par contre peut profiter des nombreuses chances de compter provoquées par le brio défensif de ses deux nouveaux ailiers, trandis que Risebrough n'est pas un compteur-né.

Laissons l'instructeur du Canadien s'expliquer: «Maintenant qu'il n'est plus question pour nous de remporter le championnat de la saison régulière, je dois préparer mon équipe en fonction des prochaines séries éliminatoires. Si nous voulons êtres compétitifs, il faut que tous mes trios produisent. On ne pourra pas se contenter des deux ou trois buts réguliers du trio de Lafleur. Ce sera insuffisant car les Bruins (de Boston), les Flyers (de Philadelphie) et les Sabres en comptent en moyenne toujours plus de trois. Le calcul n'est pas compliqué.

«Or Mondou est un centre qui se défend très bien en situation défensive et il peut générer de belles pièces offensives. Quant à Risebrough et Napier, Lafleur sera bien servi par leur agressivité naturelle, poursuit Ruel.

«Ce changement était nécessaire parce que je dois trouver le moyen d'améliorer notre rendement offensif. J'ai peut-être la solution», a-t-il conclu.

Si Ruel a été bien servi par sa stratégie, il n'en demeure pas moins que les Penguins ont été fort imprudents. Larry Robisnnon, la première étoile du match (il a amassé quatre aides et a été sur la galce pour sept des huit buts), s'expliquait mal quant à lui pourquoi les visiteurs ont envoyé leurs trois avants en échec-avant. «Il suffisait de sortir la rondelle de notre zone pour nous retrouver à trois contre deux ou à deux contre un, ce que nous avons continuellement réussi», a-t-il dit.

En réalité, le Canadien aurait facilement pu marquer deux fois plus de buts, mais il est encore trop imprécis dans ses lancers pour profiter de toutes les occasions.

Outre les deux buts de Mondou, Lafleur (ses 43e et 44e). Larouche, Shutt, Risebrough et Tremblay ont également déjoué le pauvre Robbie Holland, un ex-Canadien junior, éprouvé de 42 tirs.

Canadien 8, Penguins 1

Première période

1—MONTRÉAL: Lafleur 43 (Shutt, Langway) 5:39
2—MONTRÉAL: Mondou 23 (Tremblay) 13:01
3—MONTRÉAL: Mondou 24 (Napier, Langway) 18:50
4—PITTSBURGH: Lonsberry 10 (Stackhouse) 19:50
Aucune pénalité.

Deuxième période

5—MONTRÉAL: Larouche 36 (Shutt, Lafleur) 6:31
6—MONTRÉAL: Risebrough 7 (Robinson) 10:26
Pénalité—Libett Pgh 0:18.

Troisième période

7—MONTRÉAL: Lafleur 44 (Larouche, Robinson) 1:32
8—MONTRÉAL: Tremblay 8 (Robinson, Lambert) 7:38
9—MONTRÉAL: Shutt 32 (Larouche, Robinson) 12:24
Pénalité—Tallon Pgh 14:26.

Tirs au but

PITTSBURGH	8	5	9	—22
MONTRÉAL	17	17	8	—42

Gardiens—Holland, Pittsburgh; Herron, Montréal.
A—17,075.

Rodrigue Lemoyne congédie Rousseau

(CP) — Rodrigue Lemoyne, le propriétaire des Eperviers de Sorel, a causé une certaine surprise samedi en congédiant son instructeur, Robert Rousseau, qui n'était en poste que depuis 17 matches.

Rousseau, l'ancienne vedette du Canadien, n'a remporté que quatre victoires à la barre des Eperviers, autrefois de Verdun. Lemoyne a expliqué que Rousseau n'était pas assez sévère avec ses joueurs. Il sera remplacé par Ron Lapointe, congédié il y a quelques semaines par le Junior de Montréal.

Les Eperviers de Sorel occupent presentement le quatrième rang de la Section Lebel, dans la Ligue Junior Majeure du Québec.

Billy Martin veut diriger les A's

FORT LAUDERDALE (AP) — Billy Martin aurait demandé aux Yankees de New York d'être libéré de son contrat afin de piloter les A's d'Oakland de Charlie Finley, en 1980. Martin et le propriétaire des Yankees, George Steinbrenner, se sont rencontrés hier à Fort Lauderdale, en Floride, et tout indique que Steinbrenner n'est pas opposé au projet. Finley aurait offert à Martin un contrat de trois ans. Avant d'accepter, Martin doit d'abord demandé l'autorisation aux Yankees, avec lesquels il est encore lié pour les deux prochaines saisons, à raison de $125,000 par année.

À Pittsburgh, le voltigeur Bill Robinson a accepté d'être échangé par les Pirates à la condition, toutefois, que sa nouvelle équipe lui offre un bon contrat. La rumeur veut que Robinson soit échangé aux Astros de Houston en retour du lanceur Joachim Anduar. Un vétéran de 10 saisons au baseball majeur, Robinson peut apposer son veto à tout échange qui ne lui plait pas.

À Toronto, les Blue Jays ont annoncé que Barry Bonnell, obtenu des Braves d'Atlanta, a accepté un contrat d'un an. Bonnell avait porté sa cause en arbitrage ces jours derniers. Les Blue Jays ont obtenu Bonnell, Pat Rockett et Joel McLaughlin en retour de Chris Chambliss et Louis Gomez, l'automne dernier.

Le comité américain ne prendra aucune décision avant la mi-avril

LAKE PLACID (AFP) — Le comité olympique des États-Unis (USOC) a réaffirmé à lord Killanin qu'il ne prendrait aucune décision concernant la participation de ses athlètes aux Jeux de Moscou avant la mi-avril et qu'il ne prêterait, en aucun cas, son concours à l'organisation de jeux parallèles.

Pourtant, M. Lloyd Cutler, dépêché à Lake Placid, samedi, pour convaincre le président du CIO et M. Robert Kane, président de l'USOC, du bien-fondé de la position du président Carter, s'est déclaré 'satifait' des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants olympiques.

«Le président Carter et les États-Unis ne veulent pas la mort de l'olympisme, au contraire. Et nous sommes prêts à le prouver, mais une fois que cette affaire de Moscou sera réglée», a déclaré le conseiller de la Maison Blanche, samedi soir, dans les couloirs du «Lake Placid Resort Hotel».

SOMMAIRES

Jets 6, Nordiques 5

Première période

1—QUÉBEC: Côté (2) Cloutier 9:57
2—QUÉBEC: Baxter (4) Richard 10:44
3—WINNIPEG: Lukowich (26) Norhich, Sullivan 13:59
Pénalités: Cameron Wpg 7:04, Baxter Que 13:35.

Deuxième période

4—QUÉBEC: Cloutier (33) Ftorek, Côté 1:24
5—WINNIPEG: Cameron (3) Lukowich 4:42
6—WINNIPEG: (Cory (2) Lukowich, Sullivan 6:17
7—WINNIPEG: Lukowich (27) Sjoberg 10:12
8—QUÉBEC: Leduc (16) Baxter, Hart 12:43
9—WINNIPEG: Hoyda (1) Sullivan, Cameron 18:08
Pénalités: Melrose Wpg 2:33, Thomas Que 5:05

Troisième période

10—QUÉBEC: Hislop (9) Goulet, Richard 0:56
11—WINNIPEG: Melrose (4) Lukowich, Wilson 7:48
Pénalités: Cory Wpg 15:11.

Tirs au but

Québec	11	9	10	—30
Winnipeg	6	14	12	—32

Gardiens: Dion, Québec; Mattsson, Winnipeg.
A.: 12,328.

Hawks 3, Flames 2

Première période

Aucun but
Pénalités: Reinhart Atl 6:50, Higgins Chi 14:22.

Deuxième période

2—CHICAGO: Wilson (8) Bulley, Brown 6:09
Pénalités: Marsh Atl 0:29, Ruskowski Chi 6:29, Pfett Atl 9:22, Houston Atl, Higgins Chi 18:13.

Troisième période

2—CHICAGO: Preston (18) Ruskowski, Wilson 1:13
3—CHICAGO: Lysiak (18) Wilson, Murray 2:31
4—ATLANTA: MacMillan (10) Chouinard, Vail 3:31
5—ATLANTA: Lever (24) Houston 8:44
Pénalités: Murdoch Atl 1:51, Atl punition de banc servi par Shand 12:31.

Tirs au but

Atlanta	8	7	15	30
Chicago	8	7	14	29

Gardiens: Riggin, Atlanta; Esposito, Chicago.
A.: 14,835.

Leafs 6, Rangers 4

Première période

1—TORONTO: Hickey (21) (Sittler, Salming) 4:24
2—NY RANGERS: Vadnais (2) (Dave Maloney, Sullman) 7:27
3—TORONTO: Sittler (24) (Palement, Martin) 8:53
Pénalités: Hospodar NY 4:04, Maloney Tor 5:20.

Deuxième période

4—NY RANGERS: Talafous (3) (Conacher, Marois) 8:34
5—NY RANGERS: Vickers (21) (Greschner, Esposito) 13:26
Pénalité: Burrows Tor 11:49.

Troisième période

6—TORONTO: Boschman (12) (Anderson, Salming) 2:56
7—TORONTO: Salming (17) (Kaszycki) 6:23
8—TORONTO: Boschman (13) (Sittler, Paiement) 9:22
9—NY RANGERS: Greschner (15) (Vickers, Hedberg) 13:38
10—TORONTO: Williams (22) (Sittler, Butler) 19:57
Pénalité: Boschman Tor 7:13.

Tirs au but:

Toronto	11	4	16	31
NY Rangers	12	11	12	35

Gardiens: Crha, Toronto; Davidson, NY Rangers.
A—17,409.

Flyers 6, Penquins 5

Première période

1—PITTSBURGH: Hughes (13) (Sheppard, Anderson) 9:51
2—PITTSBURGH: Lonsberry (11) (Hugnes) 13:50
3—PITTSBURGH: Schutt (13) (Lee) 15:00
4—PHILADELPHIE: Kelly (11) (Clarke, Barber) 16:19
Punitions: Clackson Pgh 3:35, Schutt Pgh 15:11, Lonsberry Pgh 19:39.

Deuxième période

5—PHILADELPHIE: Kelly (12) (Leach, Clarke) 1:30
6—PITTSBURGH: Tallon (3) (McAdam, Ferguson) 7:23
7—PITTSBURGH: Lonsberry (12) (Hughes, Carlyle) 11:46
8—PHILADELPHIE: Dailey (11) (MacLeish, Propp) 13:18
Punitions: Anderson Pgh 2:54, Wesley Phi 6:12, Clackson Pgh 12:14.

Troisième période

9—PHILADELPHIE: Holmgren (18) (Bathe, Linseman) 0:29
10—PHILADELPHIE: Gorence (4) (Bridgman, Kelly) 14:13
11—PHILADELPHIE: Propp (25) (Holmgren, Linseman) 18:10
Punitions: Dupont Phi 5:15, Dailey Phi 6:13, Hughes Pgh 19:36, Bathe Phi 19:55.

Tirs au but:

Pittsburgh	12	11	8	—31
Philadelphie	20	7	16	—43

Gardiens: Millen, Pittsburgh; Myre, Philadelphie.
A—17,077.

Samedi

Kings 3, Islanders 2

Première période

1—LOS ANGELES: Simmer (40) Dionne, Taylor 2:49
Pénalités: Lane NYI 2:18, Nystrom NYI mineure, majeure, Wells LA majeure 14:16, Kelly LA, Persson NYI, Langevin NYI 18:35.

Deuxième période

2—NY ISLANDERS: Bossy (39) 10:30
3—NY ISLANDERS: Howatt (5) Henning, Sutter 11:37
Pénalités: Nystrom NYI, Wells LA majeures 3:16, Gibbs LA, Bossy NYI 13:23.

Troisième période

4—LOS ANGELES: Goring (20) Hopkins, Gibbs 0:52
5—LOS ANGELES, Taylor (31) Dionne, Simmer 15:32
Pénalités: Wilson LA 6:46, Howatt NYI, Wilson LA 13:13, Trottier NYI 15:24, Bourne NYI 15:32, Simmer LA mineure, majeure, Smith NYI majeure 15:46, Gillies NYI 18:13, Dionne LA 19:00

Tirs au but

NY Islanders	3	6	6	—15
Los Angeles	11	11	7	—29

Gardiens: Smith, NY Islanders; Keans, Los Angeles.
A.: 11,326.

Bruins 5, Rockies 3

Première période

1—BOSTON: Miller (14) (Lalonde, Bourque) 1:01
2—COLORADO: Malinowski (2) (Pierce) 4:19
3—BOSTON: Bourque (11) (Middleton, Cashman) 5:38
Pénalités: Watson Col 5:03, Secord Bos 12:24.

Deuxième période

4—COLORADO: Robert (23) (McDonald, Malinowski) 16:07
5—BOSTON: Secord (17) (Ratelle, Smith) 17:33
6—BOSTON: Park (3) (Bourque, Lalonde) 19:10
Pénalité: Smith Bos 9:59.

Troisième période

7—COLORADO: DeBois (20) (Berry) 18:41
8—BOSTON: Jonathan (20) (Bourque) 19:18
Pénalités: O'Reilly Bos mineure, majeure, Morrison Col majeure 10:46.

Tirs au but:

Boston	11	8	9	28
Colorado	9	12	8	29

Gardiens: Cheevers, Boston; Oleschuk, Astrom, Colorado.
A—14,130.

Leafs 5, Whalers 3

Première période

1—HARTFORD: Roberts (6) Debol, Johnston 18:12
Pénalités: Renaud Hart 10:22, Williams Tor 12:14 Giroux Hart 18:45.

Deuxième période

2—HARTFORD: Carroll (8) Debol, M. Howe 4:01
3—TORONTO: Sittler (23) Mulhern 5:39
4—TORONTO: Salming (15) Paiement, Martin 6:27
Pénalité: Boutette Hart 12:22.

Troisième période

5—TORONTO: Salming (16) Sittler 4:27
6—TORONTO: Paiement (17) Sittler, Martin 11:14
7—HARTFORD: Douglas (25) G. Howe, Giroux 13:09
8—TORONTO: Butler (7) Salming 19:58
Pénalités: Aucune.

Tirs au but

Hartford	10	10	16	—36
Toronto	12	7	13	—32

Gardiens: Garrett, Hartford; Ridley, Crha, Toronto.
A.: 16,485.

Capitals 5, Canucks 3

Première période

1—WASHINGTON: Walter (18) Picard 10:30
2—VANCOUVER: Fraser (10) Smyl 11:06
Pénalités: Vancouver banc (purgée par Lupul) 3:13, Lehtonen Wash 4:26, Valve Vcr 5:14, Gradin Vcr 11:20, Hangsleben Wash 17:14.

Deuxième période

3—WASHINGTON: Hangsleben (7) Lofthouse, Edberg 6:08
4—WASHINGTON: Bouchard (2) Walter, Gartner 9:33
Pénalités: Green Wash mineure double, Valve Vcr 9:17, Stephenson Wash (purgée par Jarvis) 12:13, Stephenson Wash (purgée par Walter) 12:33, Coulis Wash, Hughes Vcr 16:32, Snepsts Vcr 17:42, Oddleifson Vcr 19:12.

Troisième période

5—WASHINGTON: Mulvey (10) Green, Picard 0:37
6—VANCOUVER: Fraser (11) Smyl, Snepsts 1:25
7—WASHINGTON: Lofthouse (10) Edberg 10:08
8—VANCOUVER: Valve (13) 18:00
Pénalités: Gartner Wash mineure, majeure, Valve Vcr majeure, Kearns Vcr 3:15, Mulvey Wash, Smyl Vcr 6:41, Coulis Wash, Smyl Vcr mineures, inconduites, Mulvey Wash, Snepsts Vcr majeures, inconduites 9:04.

Tirs au but

Washington	9	10	12	—31
Vancouver	7	16	9	—32

Gardiens: Stephenson, Washington; Hanlon, Vancouver.
A.: 13,463.

Flames 2, N. Stars 2

Première période

1—MINNESOTA: Payne (30) (MacAdam, B. Smith) 9:53
2—MINNESOTA: Sargent (13) (Giles, McCarthy) 12:07
3—ATLANTA: Chouinard (23) (Russell) 14:20
4—ATLANTA: Lever (23) (Marsh) 15:05
Pénalité: Shand Atl 11:51.

Deuxième période

Aucun but.
Pénalités: Marsh Atl 12:16, Hartsburg Min 16:27.

Troisième période

Aucun but.
Pénalité: Chouinard Atl 9:55.

Tirs au but

Atlanta	12	7	4	23
Minnesota	7	14	9	30

Gardiens: Bouchard, Atlanta; Edwards, Minnesota.
A—15,162.

Sabres 4, Wings 3

Première période

1—BUFFALO: Martin (32) (Seiling, Schoenfeld) 4:41
2—BUFFALO: Martin (33) (Gare, Dunn) 5:37
3—DETROIT: Labraaten (23) (Pirus, Korn) 14:30
Pénalités: Long Det 0:41, Bergman Det 5:16.

Deuxième période

4—DETROIT: Woods (5) (Polonich) 0:49
5—BUFFALO: Gare (38) (Schoenfeld, Van Boxmeer) 13:47
6—BUFFALO: Savard (3) (Perreault, Dudley) 14:32
Pénalités: Playfair Buf 7:31, Larson Det 16:00.

Troisième période

7—DETROIT: Korn (2) (Labraaten, Woods) 15:14
Pénalité: Savard Buf 1:47.

Tirs au but

Buffalo	10	12	9	31
Detroit	5	8	15	28

Gardiens: Sauvé, Buffalo; Vachon, Detroit.
A—17,944.

HOCKEY

Ligue Nationale

Vendredi
Edmonton 8, Washington 2
Hartford 5, Winnipeg 4

Samedi
Montréal 8, Pittsburgh 1
Toronto 5, Hartford 3
Buffalo 4, Detroit 3
Atlanta 2, Minnesota 2
Boston 5, Colorado 3
Washington 5, Vancouver 3
Los Angeles 3, Islanders NY 2

Hier
Montréal 2, Buffalo 2
Toronto 6, Rangers NY 4
Philadelphie 6, Pittsburgh 5
Chicago 3, Atlanta 2
Winnipeg 6, Québec 5
Saint-Louis à Edmonton
Islanders NY à Vancouver

Ce soir
Rangers NY à Hartford
Los Angeles à Detroit
Québec à Minnesota

Ligue Majeure du Québec

Vendredi
Chicoutimi 8, Sorel 3
Montréal 4, Sherbrooke 3
Shawinigan 7, Hull 7

Hier
Chicoutimi 12, Laval 3
Hull 6, Tr.-Rivières 2
Montréal 8, Québec 6
Cornwall 6, Sorel 5

Ce soir
Hull à Laval

Ligue Intercollégiale AAA

Vendredi
St-Jérôme 7, Thetford Mines 7
Limoilou 4, Saint-Georges 3

Hier
Thetford 7, Saint-Georges 7
Saint-Jérôme 6, Limoilou 2

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	56	39	4	13	239	165	91
2—BUFFALO	59	36	15	8	231	154	80
3—BOSTON	57	34	15	8	226	169	76
4—MONTRÉAL	58	32	19	7	224	183	71
5—CHICAGO	58	25	19	14	165	171	64
6—ISLANDERS NY	56	27	21	8	192	174	62
7—MINNESOTA	54	25	18	11	217	169	61
8—RANGERS NY	57	25	23	9	215	206	59
9—ATLANTA	57	25	23	9	192	189	59
10—ST-LOUIS	57	25	23	9	183	187	59
11—LOS ANGELES	59	23	27	9	232	247	55
12—TORONTO	57	24	29	4	215	237	52
13—PITTSBURGH	58	20	27	11	188	222	51
14—DETROIT	56	20	27	9	189	192	49
15—EDMONTON	57	19	27	11	213	231	49
16—QUÉBEC	56	20	28	8	168	202	48
17—HARTFORD	55	18	25	12	199	206	48
18—VANCOUVER	56	18	29	9	177	199	45
19—WASHINGTON	56	16	31	9	179

Pavel Kohout chez Jean Duceppe: un très grand texte, impeccablement rendu

par
Jacq[illegible] Larue-L[illegible]ois

Pauvre Assassin, de Pavel Kohout, traduction de Jean Jourdheuil et Heinz Scharzinger, avec la collaboration de Ota Polak; une production de la Compagnie JeanDuceppe, mise en scène par Hélène Loiselle; décors, costumes et éclairages: Robert Prévost; musique originale; Ginette Bellavance; avec: Marc Favreau, Michel Daigle, Benoit Girard, Kim Yaroshevskaya, Albert Millaire, Han Masson, Yves Massicotte, Hélène Trépanier, Georges Carère, Marie Bégin et Jean-Marie Moncelet, ainsi que les musiciens Ginette Bellavance et Jean-Pierre Brunet; à l'affiche du Théatre Port-Royal de la Place des Arts, à 20 heures 30, jusqu'au 15 mars — relâche les lundis.

■

Un grand texte de théâtre, riche à la fois humainement et intellectuellement, un marathon de près de trois heures qui ne provoque aucune seconde d'ennui, un drame où l'humour tient un grand rôle, une comédie humaine empreinte de tragique, une réflexion profonde sur le fragile équilibre de la raison, sur l'amour et la misogynie, sur l'amitié et la misanthropie, sur la vérité et le mensonge, sur la justice et le cynisme, une magnifique représentation scénique fondée d'abord sur l'intensité soutenue d'une distribution sans faille au centre de laquelle Marc Favreau tient la scène — et la salle — avec une ardeur fiévreuse et magnifiquement graduée qui gagne progressivement les 755 spectateurs pour qui le temps est suspendu dans des silences d'une rare intensité témoignant d'une communication entière: tel est ce *Pauvre Assassin*, du Tchèque Pavel Kohout, mis en scène avec une magistrale retenue et un contrôle absolu qui tire le juste éclat du texte des pulsations des comédiens, par Hélène Loiselle, dont ce sera le coup de maître d'une première tentative dans une nouvelle étape de sa carrière.

Anton Kerjentsev, acteur vedette du tout Pétersbourg, est interné en institution psychiatrique. Un groupe de comédiens professionnels et d'amis a accepté, à la demande de son psychiatre, de participer à la reconstitution, dans un texte qu'il leur a soumis, de moments importants de sa vie, des jalons du développement de sa déviation. Ils tiennent tous la scène à deux niveaux de jeu, tout au long de la pièce, tantôt camarades bouleversés par la folie de leur illustre collègue, tantôt prêtant aux rôles qu'il leur distribue tous leurs dons d'acteurs, cherchant avec lui et avec le docteur Petrowski la faille qui rendrait la raison à ce rationnel dont le mécanisme de l'esprit — aussi suissement précis ait-il été — a flanché pour un rire.

C'est une soirée exceptionnelle sur un texte tellement nourri où la dimension de l'identité du comédien rejoint et dépasse Pirandello, où les passions humaines sont clairement et directement exposées dans des transpositions simples, où tous les comédiens sont comme animés d'une commune ferveur au service de l'illusion théâtrale.

Je redirai comme Marc Favreau est éblouissant dans ce fou aussi éloigné de son Sol que son personnage de la raison, dont le cynisme triomphant fait presque peur. Car enfin, qui a tué son ami et protecteur pour se venger d'une femme qu'il aura lui-même poussé dans ses bras? Impossible de ne pas souligner également la maîtrise parfaite d'Albert Millaire, l'autorité digne de Benoit Girard, l'intensité retenue de Kim Yaroshevskaya et le piquant timide de Han Masson.

Robert Prévost récidive en produisant encore une fois un superbe décor en blanc d'hôpital, costumes de base de noir et gris et quelques accessoires théâtraux de couleurs vives pour démarquer la poésie des scènes jouées de la pâle grisaille du réel institutionnel.

Si vous ne devez voir qu'une seule pièce de théâtre cette saison, ce devrait être celle-ci.

Finalement, on aime Dodo...

par
Nathalie Petrowski

Le coup de théâtre attendu jeudi soir à la première de Dominique Michel ne s'est donc pas produit, peut-être à cause de l'atmosphère plutôt martiale qui régnait à la Place des Arts. Craignant le pire en effet, la Régie avait déployé une armée d'agents de sécurité qui eut vite fait de refroidir la salle avant que le spectacle ne commence.

Heureusement, Dodo a le don de détendre son monde. Elle arrive sur scène, étendue sur un hamac et chasse vite le spectre de Mars. Dodo va dérider son public. Et les journalistes aussi, en particulier celle qui signe cet article, bien que Kebec Spec eut délibérément omis de m'inviter. Ce qui m'a permis d'observer à mon aise, de mon siège offert par le journal au premier balcon, la machine Kebec Spec à l'oeuvre. J'étais parmi le vrai monde. Et le vrai monde aime Dodo parce qu'elle est drôle, qu'elle a du coeur, qu'elle a du cran; parce qu'elle sait être un miroir fidèle, à peine grossissant; parce que sa souplesse d'interprétation l'amène à passer du charme à l'amusement, sans autre prétention que celle de faire passer le temps.

Reprenant à son compte le vieil adage populaire qui fait dire «ben voyons donc» aux Québécois à tout bout de champ, dans la joie comme dans la peine, Dominique parle d'elle en faisant usage de l'imaginaire québécois le plus connu, guidée par les textes de Jacqueline Barrette.

Empruntant certains maniérismes à la Deschamps, elle se fait tantôt vieille femme, tantôt petite fille, tantôt madame. Tout y passe, les billets de loto, la libération de la femme, les cauchemars de la cigarette, la religion, le référendum, une vraie salade de clichés culturels qui font parfois rire, parfois bailler. Il n'y a évidemment rien de neuf dans tout cela, Dominique elle-même l'avouera à la fin du show: «Nous, les amuseurs, on n'invente rien, on dit autrement». Tant d'humilité qui au départ paraît fort louable finit à la longue cependant par exaspérer. On a beau ne pas souffrir de haute prétention, quand on monte sur une scène, c'est quand même pas par faiblesse ni par culpabilité. Pourquoi jouer à la victime quand on s'appelle Dominique Michel et qu'il y a dans la vie peu de matchs que l'on n'a pas gagné. Les meilleurs moments du spectacle, la petite fille (avec la participation du théâtre sans fils) la «checkeuse de chum» et le drame pour une cigarette, sont justement des numéros où Dominique laisse voir ses griffes de comique avertie et se permet un peu d'ironie. Ailleurs cependant la petite Sylvestre tombe dans le piège de la sensiblerie et ses airs de victime larmoyante la font tout à coup étrangement ressembler à Jean Lapointe. Dans *La chanson pour l'autre*, sorte de confession publique où elle fait état de ses querelles avec Denyse Filiatrault et de ses espoirs de réconciliation prochaine, Dominique verse carrément dans la récupération et le potinage artistique. On comprend évidemment que le vaste public qu'elle rejoint, apprécie ses confidences tout comme l'on comprend qu'une artiste populaire comme Dominique doit souvent être déchirée par les concessions artistiques que son succès l'oblige à faire. Mais un artiste populaire a-t-il vraiment besoin, comme la formule de Kebec Spec le requiert, de se démaquiller, de se déshabiller et de se confesser pour mieux rejoindre son monde. Ce genre de thérapie de groupe est finalement bien inutile ou devrait peut-être se faire d'une manière un tant soit peu plus subtile. Après tout, c'est pas parce que c'est vrai que c'est forcément drôle ou intéressant.

Finalement on aime le show de Dominique, moins pour le show que pour Dominique elle-même, son énergie fébrile et nerveuse, le plaisir évident qu'elle met à labourer le plancher de la scène, ses petits clins d'oeil complices et conquins, cette espèce de force de caractère qui transpire même à travers les numéros les plus faibles. On aime la petite Dominique pour la grande comique qui habite en elle, celle aussi qui se fait tendre et câline à la fin de son show et nous envoie nous choucher paisiblement. Celle qui nous endort pour le meilleur ou pour le pire, la «bonne femme sept-heures-moins - le - quart-moins-dix», celle qui nous rassure à coups de «ben voyons donc» et qui préfère pardois mentir plutôt que de nous raconter des histoires à faire peur.

Le Montreal Hunt Club



L'ancien manoir du Montreal Hunt Club, sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine. (Photo Jacques Grenier)

INOCCUPÉ depuis plusieurs années, entouré d'automobiles, l'ancien manoir du Montreal Hunt Club à peine à rappeler son passé prestigieux au temps des chasses à courre.

Ce vieil immeuble, qui appartient plus à la campagne anglaise qu'au domaine urbain, se trouve à côté de l'hôpital Sainte-Justine, sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine. L'hôpital en est propriétaire et l'a utilisé quelques années. Le terrain sert au stationnement des automobiles. de là, au début du siècle, chasseurs et équipage de chiens partaient en expédition vers les terres de l'ouest et du nord de l'île de Montréal.

La corporation de l'hôpital de Sainte-Justine n'a pas encore déterminé l'avenir de cet immeuble dans la seconde moitié du XIXe siècle dans l'intention de servir à la fois d'auberge et de lieu de réunions. L'Hôpital Sainte-Justine l'a acquis il y a une quinzaine d'années de la communauté des Pères Jésuites qui y avait logé sa maison provinciale.

Un groupe de bénévoles de l'hôpital avait proposé d'utiliser cet immeuble en un centre d'hébergement pour les parents d'enfants hospitalisés provenant de régions éloignées de Montréal.

L'immeuble, qui a été conçu pour une occupation reliée à l'habitation, se prêterait sans doute à un recyclage qui le retournerait à une fonction semblabe à celle de ses origines.

Cependant, rien n'indique pour l'heure que l'hypothèse d'un recyclage ait été retenue de préférence à une construction neuve. Sur le terrain de l'hôpital, on se propose de construire un centre d'accueil pour personnes âgées. Avec le concours de la chaîne des restaurants MacDonald, on projette la construction du centre d'hébergement pour les parents d'enfants hospitalisés.

Depuis quelques années, le gouvernement québécois a été amené à favoriser de, plus en plus pour ses propres équipements et pour les installations de ses réseaux de services publics le recyclage de bâtiments anciens. La Société d'habitation du Québec, par exemble, s'est engagée dans plusieurs projets de réutilisation des couvents et des écoles en résidences pour personnes âgées ou en coopératives. D'autres ministères constructeurs, tels que le ministère des Transports et le ministère des Travaux publics, doivent aussi dans leurs projets prévenir la destruction du patrimoine immobilier et rechercher de nouvelles affectations aux biens immobiliers.

Le ministère des Affaires sociales est lui aussi lié par la politique générale du gouvernement à l'égard des immeubles anciens. Les plans de construction dans le voisinage de l'hôpital Sainte-Justine devraient donc tenter une intégration harmonieuse des nouvelles constructions autour de l'ancien manoir du Montreal Hunt Club plutôt que malgré lui.

Bien que les institutions hospitalières et les centres d'accueil jouissent de certains privilèges à l'égard des règlements municipaux de zonage, le manoir du Montreal Hunt Club fait partie des immeubles visés par le règlement municipal sur la protection du patrimoine résidentiel. Ce règlement touche aussi bien les immeubles qui ont une fonction résidentielle que ceux qi en ont déjà eu une, et priviliègie la conservation de l'inventaire des habitations de la ville.

Selon le mouvement Sauvons Montréal, le manoir du Montreal Hunt Club, aussi bien par ses qualités architecturales que par son histoire, justifierait un classement et une mise en valeur pour peu qu'on lui redonne une vocation et une utilité.

■

Les jardins de l'Assemblée nationale — Après avoir réalisé, depuis trois ans, d'importants travaux sur l'édifice de l'Assemblée nationale, le ministère des Travaux publics et des Approvisionnements entreprend, au mois de mars, les premiers travaux pour l'aménagement de jardins publics sur la colline parlementaire.

En façade de l'Assemblée nationale, des travaux évalués à $1,428,000 seront entrepris pour la restauration du monument de l'Amérindien, la construction de bassins éclairés en cascades et l'aménagement de zones horticoles.

Précisons que l'immeuble de l'Assemblée nationale, construit ver la fin du XIXe siècle, n'est pas un monument classé au sens de la Loi des biens culturels. L'aire de protection de la chapelle du Bon Pasteur, classée en 1975, touche la partie arrière de l'édifice de l'Assemblée nationale. Le ministère des Travaux publics et des Approvisionnements consulte, sur une base volontaire, le ministère des Affaires culturelles lorsqu'il prépare des travaux.

L'édifice de l'Assemblée nationale apparaît, au sens commun, comme un monument historique et le fait qu'il ne soit ni protégé, ni élevé à la dignité de monument classé étonne toujours. L'absence d'un classement ne modifie en rien l'impression largement répandue dans l'opinion publique que cet immeuble ne peut et ne doit être traité comme d'autres édifices à bureux du gouvernement. Aussi, tous les projets de rénovation apparaissent-ils comme des dépenses somptuaires ou encore comme des travaux de mauvais goût compromettant le caractère architectural de l'immeuble. Rarement, à Québec comme dans les autres capitales, des travaux d'embellissement suscitent-ils au premier abord un large consensus.

Pour le ministre des Travaux publics et des Approvisionnements, Madame Jocelyne Ouellette, l'aménagement paysager de la colline parlementaire doit souligner la dignité et le caractère public des lieux. L'Assemblée nationale se trouvera au milieu de vastes jardins publics accessibles à tous et particulièrement aux habitants du voisinage. «Il faut que la colline parlementaire serve à la population qui va revenir l'habiter. Elle pourra y circuler librement. L'Assemblée nationale ne sera pas isolée» nous dit Mme Ouellette.

Au premier abord, le Comité des citoyens du Vieux-Québec estime que les travaux annoncés ne paraissent ni utiles, ni nécessaires. Des liens piétonniers sécuritaires entre l'Assemblée nationale et les quartiers voisins lui apparaissent plus urgents. M. Michel Doyon, vice-président du comité, souhaiterait que les plans soient publiés de manière à ce que les citoyens des environs puissent donner une opinion. L'adjudication du contrat s'est effectuée, à son avis, rapidement sans que le comité des citoyens ou d'autres institutions comme la Commission des biens culturels ou le comité consultatif municipal du Vieux-Québec et du patrimoine aient l'occasion de formuler des commentaires. «C'est une autre de ces interventions faites avec des gros sabots».

LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
18 ANS
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS
avec CAROLE LAURE • GÉRARD DEPARDIEU et Patrick Deware
PLUS "FAUT TROUVER LE JOINT"
COMMODORE
5780 O BOUL GOUIN 334-8560
2 GRANDS FILMS

UNE SUPER-COMÉDIE! avec UGO TOGNAZZI MONICA VITTI DANS Le Canard à l'orange
POUR TOUS
SUR SEMAINE À 7.10 & 9.10
LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829

LOUISE PORTAL dans CORDÉLIA
un film de JEAN BEAUDIN
Une production de l'Office National du Film du Canada
POUR TOUS
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.20 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
POUR TOUS
Moliere
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
produit par CLAUDE LELOUCH
TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15 P.M.
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-3855

14 ANS
On rit comme dans les meilleures comédies. – FRANCE SOIR
UGO TOGNAZZI MARCELLO MASTROIANNI
ANNIE GIRARDOT PATRICK DEWAERE
ALBERTO SORDI
LE GRAND EMBOUTEILLAGE
MIOU MIOU
LAVAL: SAM. DIM. 12.50, 2.55, 4.55, 7.00, 9.05, SEM. 7.00, 9.05. PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.25.
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776

ÉLYSÉE 1
MILTON / 842-6053
Gagnant meilleur film - GRAND PRIX festival des films de Montréal. Meilleur acteur - Flavio Bucci
POUR TOUS
7:15 9:30
LIGABUE
Flavio Bucci - Andrea Ferreol - Alessandro Haber
ÉLYSÉE 2
35 MILTON / 842-6053
PRIX SPÉCIAL DU JURY - HOCHI SHIMBUN
18 ANS Adultes
V.O avec S-t français
7:00 9:30
Keiko
un film de Claude Gagnon
$2.50 ÉTUDIANTS avec carte
L'ETRANGER LE PASSAGER ALIEN
2e FILM = FURIE =
14 ANS
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER
FURIE 7:15 PASSAGER 9:30

3e sem.
18 ANS Adultes
La Dérobade
MIOU-MIOU
MARIA SCHNEIDER
CESAR MIOU-MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980
st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3227
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
le paradis 1 8715 RUE HOCHELAGA 354-3110
omega 2 PLAZA K MART LONGUEUIL 463-3330
viau LAVAL 276 DES LAURENTIDES 669-3866

CE SOIR
CINÉMA LIBRE PRÉSENTE
Vie d'Ange
UN FILM DE PIERRE HAREL
AVEC PAULE BAILLARGEON
PIERRE HAREL
ET JEAN-GUY MOREAU
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE
18 ANS
au Ouimetoscope
1204, est rue Ste-Catherine
525-8600

LE PATRIMOINE
Alain Duhamel

Semaine du jeune cinéma francophone de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest
Voyez ce soir à 21 h 30
Quatre films sur l'Acadie et les Acadiens
Truck de Robert Awad
Y'a du bois dans ma cour de Luc Albert
La Confession de Claude Renaud
Au boutte du quai de Robert Haché
Entrée: 2,00 $
Au Cinéma Parallèle
3682, boul. Saint-Laurent

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19 h
BUTLEY de Simon Gray
adaptation française de Matthieu Galey
mise en scène Yvette Brind'Amour
Raymond Cloutier, Lise Thouin, Jacqueline Laurent, François Trottier, Gilbert Sicotte, Donald Pilon, Sophie Faucher
décor Marcel Dauphinais costumes François Barbeau éclairages Claude-André Roy
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

ce soir mardi et mercredi à l'OSM
Charles Dutoit
18, 20 février
WAGNER
Concerts Gala
Ce concert est commandité par monsieur Paul Desmarais O.C.
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Helena Doese, soprano; Edward Soother, ténor; Malcolm Smith, basse
Tannhäuser, ouverture et musique du Venusberg
Die Walküre, premier acte
$5.25 à $12.50
*Exceptionnellement les abonnés du mardi assisteront aux concerts le lundi 18 février 1980.
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts: 842-2141
Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette".
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
1837-1838-1839 les années des hivers rouges
PREMIÈRE CE SOIR
APRÈS «LE TEMPS D'UNE VIE» VOYEZ CETTE GRANDE FRESQUE HISTORIQUE
TOUT UN SPECTACLE! 9 COMÉDIENS et 4 MUSICIENS SUR SCÈNE
UN SUCCÈS RETENTISSANT AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Fascinant! Un climat héroïque et profondément humain — Ginette Stanton, LE DEVOIR
Une pièce renversante de beauté — Michelle Talbot, DIMANCHE-MATIN
La compagnie dent-de-lion
La COMPLAINTE des HIVERS ROUGES
de ROLAND LEPAGE
mise en scène MICHELLE ROSSIGNOL
Denis Bouchard, Rémy Girard, Germain Houde, Raymond Legault, Roland Lepage, Andrée Lachapelle, Denise Morelle, Marie Tifo, Julie Vincent
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 est Ste-Catherine Berri-de Montigny ou Beaudry
RENSEIGNEMENTS: 288-2943
Commandes téléphoniques: 288-4261
Charges & Master Charge acceptés
DU 19 FÉVRIER AU 9 MARS
Billets: $7.50, $8.50, $9.50
étudiants et âge d'or $5
Prix spéciaux pour groupes
Spectacle à 20h30 sauf le samedi à 19h (relâche le lundi)
Guichets ouverts de midi à 18h

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Animagerie
9.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express:
"La période post-natale" avec Suzanne Michaud, diététiste. "La laine, quand, comment" avec Béatrice D. Dumouchel, tisserande.
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Wickie:
Dessins animés réalisé par Alois Schart et Hosef Gohlen.
12.00 Un animal, des animaux:
Documentaire écrit et réalisé par Lester Cooper.
12.30 Les coqueluches:
Inv.: Ed Desrosiers, Pascal Normand, Lucie St-Louis et Louise Kevy.
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui:
"Le Wen-do, une méthode d'autodéfense pour les femmes". Entrevue avec Katherine Pancol, auteur du roman "Moi d'abord".
14.30 D'amour et d'eau fraîche:
De Rouyn. "Fermetures de mines à Malartic". Plusieurs de ces travailleurs avaient planifié leur retraite, d'autres pas. Qu'advient-il de tous ces gens?
15.30 L'île au trésor:
Aventures de Wolfgang Liebeneiner.
16.00 Bobino
16.30 Conte Français:
"La souris blanche" de Claire Richard.
17.00 La femme bionique
18.00 Ce soir:
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis de nouvelles régionales.
18.30 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 La petite patrie
Téléroman de Claude Jasmin.
19.30 La fine cuisine d'Henri Bernard
20.00 Élections fédérales.
Anim.: Bernard Derome. Animateur de la table ronde: Paul Racine.
1.00 Carcajou et le péril blanc:
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothe. Cette série documentaire, tournée sur la Côte-Nord, raconte de façon globale et complète, loin de toute abstraction, la vie quotidienne des Montagnais et nous explique leur mythologie ainsi que leur conception de l'Homme, du Temps et de l'Espace.
2.00 Le Téléjournal

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronico et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne:
"Arts et métiers", "L'esthétique", "La coiffure".
11.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980. En direct: ski alpin (slalom géant).
12.30 Le 10 vous informe
12.45 Ciné-quiz:
"Le chasseur d'émeraudes" (Américain 1974). Drame réalisé par Bernard L. Kowalski, avec Barbara Eden, Robert Vaughn et Stuart Withman.
14.30 Janette veut savoir:
"Si les parents doivent s'occuper de l'école".
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les Satellipopettes
16.30 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980. Faits saillants: Ski alpin (saut), ski nordique (course de fond).
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Les tannants
19.30 Dominique
20.00 Élections Canada 1980.
Avec Pierre Pascau et Jacques Moisan.
Après les élections: XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980. Faits saillants de la journée.

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.00 Readalong. Think about, Write on.
Émissions du ministère de l'éducation destinées à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les 100 tours de Centour
14.00 Passe-partout
Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans.
14.30 Le marché aux images
Films documentaires
15.30 L'objectif:
"Les enjeux de l'élection fédérale", anim.: Simon Durivage, Gilles Gougeon et Marie-Hélène Poirier.
16.30 Ballet Rose Latulippe:
Inspiré d'une légende de notre terroir et exécuté par la Compagnie de Danse Eddy Toussaint, sur une musique originale de Michel McLean, un ballet qui évoque l'envoûtement dont fut victime Rose Latulippe, le soir de ses fiançailles.
17.30 Cinq milliards d'hommes:
"À tout prix". Le coût et les conséquences d'un système de consommation de masse tel qu'il existe dans les pays industrialisés.
18.00 Des drogues et des hommes
18.30 La petite Lulu
Dessins animés
19.00 Science et fiction
Un magazine à caractère scientifique traitant d'astronautique, de science-fiction et des ovnis.
19.30 Destins du siècle:
"L'Amérique de Wilson à Roosevelt". Série de treize émissions qui analysent dans de nombreux domaines les faits marquants de notre siècle. L'Amérique s'enlise en 1929 dans la crise économique dont elle ne sortira vraiment qu'en 1941 avec la deuxième guerre mondiale.
20.30 Le tour d'écrou
21.30 Émission spéciale:
"Soirée des élections". Avec ses invités, Simon Durivage analyse le choix des Canadiens, à l'occasion de ce grand jour de consultation populaire.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Eureka": "Le club d'Ulysse". Centre hospitalier et animalier de 18 île de France.
10.15 Feuilleton
"Une femme seule" avec Dominique Vilar.
10.30 Société d'aujourd'hui:
"Les célibataires".
11.30 Midi-première:
(Variété).
12.00 Regard de femme:
"Les contemplatives". Film tourné dans un monastère de soeurs cloîtrées.
13.00 Les grands mystères de la musique
"La leçon de musique", Vivaldi inconnu.
14.00 La suisinerie
14.30 Thalassa
(Documentaire) "Spécial Salon nautique".
15.00 Des chiffres et des lettres
15.20 Passez donc me voir
15.40 Actualités régionales
"Sud-Est de la France".
17.00 Pour les jeunes:
"Eureka", "Le club d'Ulysse".
17.45 Feuilleton
"Une femme seule" avec Dominique Vilar.
18.00 Société d'aujourd'hui:
"Le pays natal"
19.00 Midi-première:
(Variété)
19.30 Regard de femme:
"Don Giovanni".
20.30 Les grands mystères de la musique
"Concerto pour harpe de Haendel". "Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France: Mozart, Concerto pour flûte no 1 en sol majeur.
21.30 La cuisinerie
22.00 Thalassa
"La mise à l'eau de l'Aquascope". Un engin conçu par le Centre d'architecture de la mer, dirigé par Jacques Rougerie, pour faire découvrir à ceux qui ne pratiquent pas la plongée sous-marine le merveilleux monde subaquatique.
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.15 Actualités régionales:
"Sud-Est de la France"

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Wicks
13.00 Today from the Atlantic
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 1980 Winter Olympics
19.30 The Last Resort
20.00 1980 Federal election coverage
1.00 Station closing.

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 XIII Winter Olympic games.
Giant slalom
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 XIII Winter Olympic games.
Highlights of ski jumping and cross-country skiing.
18.00 Pulse
19.00 Circus
20.00 Decision '80.
Federal election coverage.
23.00 National News
23.21 Pulse
23.45 XIII Winter Olympic games
Highlights
24.15 The Twelve Midnight Movie:
"The man who died twice" (Drame 1970) avec Stuart Whitman et Brigitte Fossey.
2.15 Sign off

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The fog" 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Last married coupled in America" 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
ATWATER III, — "The jerk" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in Style" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Virgin and the lover" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Charlene's injustice" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) "L'amour sur béquilles" 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00, "Un petit mélo dans la tête" 14 h 50, 18 h 20, 21 h 55.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Les jeunes québécoises" 12 h 00, 15 h 20, 18 h 45, 22 h 05, "Sexe à la barre" 13 h 45, 17 h 10, 20 h 30.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BONAVENTURE II, "The electric horseman" 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Un petit mélo dans la tête" 18 h 10, 21 h 50. "L'amour sur béquilles" 19 h 55.
BROSSARD II, "Guerre et passion" 19 h 20, "Morsures" 21 h 20.
BROSSARD III, "Rocky 2, la revanche" 19 h 10, 21 h 20.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 05, 21 h 20.
CHAMPLAIN II, "Coup de sirocco" 19 h 20, 21 h 25.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Emmanuelle prisonnière de Canibal" 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 45. "Evelyne" 14 h 15, 17 h 20, 20 h 20.
CHÂTEAU II, "Obsessions charnelles" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35 "La dernière maison sur la gauche" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25.
CINÉMA MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Quand la panthère rose s'en mêle" 19 h 30. "Rocky 2, la revanche" 21 h 20.
CINÉMA MASCOUCHE II, — "Guerre et passion" 19 h 15 "Morsures" 21 h 10.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Dracula" 14 h 15, 18 h 00, 21 h 35. "Le temps d'une romance" 12 30, 16 h 10, 19 h 45.
CINÉMA 7e ART, 3180 Bélanger (722-0302) — "Furie" 19 h 15, "Alien, le huitième passager" 21 h 30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) "Cruising" 19 h 20, 21 h 20.
COMMODORE, 5780 ouest. boul. Gouin (334-8560) "Préparez vos mouchoirs" 18 h 15, 21 h 30 "Faut trouver le joint" 20 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Bobo Jacco" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "La dérobade" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Les jeunes Québécoises" 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35, "Votre plaisir mesdames" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Mourir à tue-tête" 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul de Maisonneuve (879-4349) — "Le salaire de la peur" (de H.G. Clouzot, 1953) 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Last married couple in America" 19 h 05, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Manhattan" 19 h 20, 21 h 20.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Manhattan" 19 h 20, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2896 Beaubien (721-6060) — "Cordelia" 19 h 20, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Clair de femme" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "American gigolo" 19 h 10, 21 h 20.
DORVAL II, "10" 18 h 50, 21 h 15.
DORVAL III, "Going in style" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The fog" 19 h 30, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Ligabue" 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Keiko" 19 h 00, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau Greenfield Park (671-6129) — "Les bronzés font du ski" 18 h 10 "Trois hommes d'Istanbul.. 19 h 45.
GREENFIELD II, "Emmanuelle prisonnière de Canibal" 18 h 45 "La partouze de minuit" 20 h 15.
GREENFIELD III, "Jaws II 19 h 10, 21 h 20.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Violation of Claudia" 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40 "High school fantasies" 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
JEAN-TALON, 4255 Jean-Talon (725-7000) — "L'amour sur béquilles" 19 h 30, "Un petit mélo dans la tête" 21 h 30.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Bugs Bunny road runner movie" 19 h 00, 21 h 00.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Canard à l'orange" 19 h 10, 21 h 10.
LA CITÉ II, — "Going in Style" 19 h 05, 21 h 05.
LA CITÉ III, — "10" 18 h 50, 21 h 00.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Le rabin au Far West" 19 h 20, "Tendre combat" 21 h 30.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Les bronzés font du ski" 18 h 05, "Trois hommes d'Istanbul" 19 h 45.
LAVAL II, — "Terreur dans la nuit" 19 h 10, "Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos" 21 h 00.
LAVAL III, — "Le grand embouteillage" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL IV, — "Emmanuelle prisonnière de Canibal" 18 h 20, "Amants ardents" 20 h 00.
LAVAL V, — "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, — "L'amour sur béquilles" 19 h 40, "Un petit mélo dans la tête" 21 h 40.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "En haut: "L'autre versant de la montagne I" (de Larry Peerce) 18 h 00. En bas: "Gimme Shelter" dès 20 h 30. (Entrée libre).
LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "American Gigolo" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
LOEW'S II, — "Hero at large" 13 h 20, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40.
LOEW'S III, — "Slap shot" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
LOEW'S IV, — "Midnight madness" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEW'S V, "Star trek" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Guerre et passion" 19 h 10, "Morsures" 21 h 10.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Jaws II" 19 h 00, 21 h 10.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Star Trek" 12 h 30, 14 h 55, 19 h 30.
MONTENACH II, — "Fifi Brind'Acier autour du monde" 13 h 30, "Goldorak" 15 h 15, "L'innocent" 20 h 00.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le meilleur des mondes possibles" (de Lindsay Anderson, GB, 1973) 18 h 45, 21 h 45.
OUIMETOSCOPE II, — "Vie d'ange" (de Pierre Harel) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Films publicitaires 79" 19 h 00, "Les soeurs Bronte" 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Jaws II" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'exorciste" 19 h 15, "L'exorciste 2, l'hérétique" 21 h 20.
PARADIS II, — "Le rabbin au Far West" 19 h 00, "Tendre combat" 21 h 05.
PARADIS III, — "La dérobade" 20 h 50, "Le pion" 19 h 15.
PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Festival of regional films-Energy: "Flashpoint", "For Land's sake", "A house on the prairie", "Keephills", "Petroleum's progress", "Blowhard", "Still in one piece anyway" 19 h 30. et Semaine du jeune cinéma francophone de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest: L'Acadie: "Truck", "Y'a du bois dans ma cour", "La confession", "Au boutte du quai" 21 h 30.
PARISIEN I, 481 Ste-Catherine (866-3856) — "Les bronzés font du ski" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
PARISIEN II, — "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, — "Maîtresse légitime" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PARISIEN IV, "Le grand embouteillage" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
PARISIEN V, "Molière" 13 h 15, 19 h 15.
PLACE DU CANADA, Place du Canada, (861-4595) — "All that jazz" 19 h 00, 21 h 10.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie, (866-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Starting over" 13 h 20, 15 h 10, 17 h 00, 18 h 55, 20 h 40.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Violation of Claudia" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "From Holly with Love" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Héroïnes du mal" 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. "Viloette Nozière" 15 h 25, 19 h 25.
RIVOLI II, — "Le dernier des géants" 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45, "L'évadé d'Alcatraz" 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (84904211) — "Le retour" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00, "Cyclone" 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La dérobade" 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
SAINT-DENIS III, "L'amour en fuite" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "O Lucky man" 18 h 45. "Silent running" 21 h 45.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Hero at large" 19 h 10, 21 h 10.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Midnight madness" 19 h 00, 21 h 05.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Quand la panthère rose s'en mêle" 19 h 30. "Rocky 2, la revanche" 21 h 20.
VERSAILLES I, 7625 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les bronzés font du ski" 18 h 15, "Trois hommes d'Istanbul" 19 h 50.
VERSAILLES II, "Terreur dans la nuit" 19 h 30, "Une maîtresse dans les bras" 21 h 25.
VERSAILLES III, "Graffiti américain" 18 h 50, "Lancer... frappé" 21 h 00.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Une blonde dans les pattes" 19 h 00, "La dérobade" 20 h 50.
VILLERAY, 8042 St-Denis, (388-5777) — "Guerres et passions" 19 h 10. "Morsures" 21 h 15.
WESTMOUNT SQUARE I, Westmount Square Westmount (931-2477) — American gigolo" 12 h 40, 14 h 40, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

SUR SCÈNE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — Musique en Vie présente: "L'Objet Visuel en Musique", 20 h 30. Oeuvres de Bit, Michelle Boudreau, Claude Frenette, Sylvaine Martin, Eric Notabaert, Michel Tétrault.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Valises" de Yves Navarre avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Roussel. 20 h 30.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Entre nos mots, d'autres paroles", création du Théâtre de la Nouvelle Lune avec Sylvie Beauregard, Mosée Cusson, Odette Guimond et Anne-Marie Rocher. Tous les soirs 20 h 30, relâche mar.
CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (527-4911) — Film: "Steamboat Bill Jr." avec Buster Keaton, 20 h 00, 22 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Waiting for the parade" de John Murrel avec Helen Hughes, Sheila Junor-Moore, Jacqueline McLeod, Judith Orban, Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: matinée 14 h 00.
CHEZ DUMAS, Bar Emery, 331 rue Emery (849-9007) — Mandala, musique orientale et improvisation, dim. à mer. Spectacles à partir de 21 h 30.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notré-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Récital de violon, 20 h 30. Programme: Concerto en la min. (J.S. Bach), Introduction et Polonaise (C. Bohm), Concerto en mi min. (F. Mendelssohn), Concerto en sol min. (M. Bruch), Sonate en la maj. (G. Fauré). Entrée libre.
CAFÉ CAMPUS, 3315 rue Reine Marie (735-2861) — "1755", groupe acadien de musiciens-compositeurs, 21 h 30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Les tourteraux ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain avec Lise Leclerc et Jean-Marie da Silva, 20 h 30.
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE, 1182 St-Laurent (861-4638) — "Claudel, Genet, Tremblay", spectacle collage d'André Brassard, du 19 au 23 fév. 20 h 00. Entrée libre.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Aquarelle, 22 h 00, 24 h 00. Entrée libre.
SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — Le Quatuor Orford, 20 h 00.
SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Récital d'arias d'opéra, Kathleen Anderson, soprano, 20 h 30. Entrée libre.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM, Jelena Doese, soprano; Jon Vickers, ténor; Malcolm Smith, basse, 20 h 30. Programme: Wagner.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — Relâche lundi.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Encore un peu" de Serge Mercier avec Janine Sutto, Gilles Pelletier, Gilles Garand. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. 14 h 00.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Andorra" de Max Frisch, avec Pierre Collin, Louison Danis, Claire Faubert, Hubert Gagnon, René Gingras, Diane Gravel, Hedwige Herbiet, Claude Marquis, Charles Migneault, Guy Migneault, Claude Saint-Germain et Linda Sorgini. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Pauvre Assassin" de Pavel Kohout avec Marc Favreau, Kim Yaroshevskaya, Albert Millaire. Mise en scène: Hélène Loiselle. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche lundi.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7277) — "Rêve d'une nuit d'hôpital" de Normand Chaurette avec Mireille Thibault, Hélène Grégoire, Louise Arbique, Benoit Dagenais, Jean-Jacques Desjardins, Serge Bradet. Mise en scène: Gérard Poirier. Dim.: 19 h 30. Mar. à sam.: 20 h 30. Relâche lundi.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "La Duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Claude Gai. Mise en scène: André Brassard. 21 h 00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Butley" de Simon Gray avec Raymond Cloutier, Gilbert Sicotte, Jacqueline Laurent, Lise Thouin, Donald Pilon, Sophie Faucher, François Trottier. Mise en scène: Yvette Brind'Amour. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Salle Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke (282-6873) — Salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455 St-Denis (282-3581) — Studio Théâtre Alfred Laliberté — Concert de musique classique, Jacques St-Jean, pianiste, 20 h 30. Oeuvres de Liszt, Glazunov, Tchaikowski.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Quatuor de clarinette, 17 h 00. Oeuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Mendelssohn. Entrée libre.
GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — Les lundis du conservatoire 20 h 30, dir.: Pierre Morin, Claude Brisson, invité: Denis Bernier, trombone. Programme: Brahms, Gotkovsky, Toussaint, Moussorgsky, Ibert.
GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — Au Salon, "La baby sitter" de René de Obaldia. Lun. à ven.: 12 h 10.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — Film: "Dona Flor and Her two husbands", 20 h 30. Au Studio: "Out of Print" de Neil Munro. 20 h 00.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

GÉRANT
ADMINISTRATION INTERNE

Notre croissance continue nous oblige à créer un poste pour un gérant, administration interne. Cette nouvelle position entraînera un réajustement des structures et responsabilités internes.

Se rapportant directement à l'associé principal, le gérant, administration interne, sera responsable de toutes les fonctions administratives internes de l'entreprise. Ceci inclut la supervision de tous détails se rattachant à l'établissement, au personnel du bureau et de soutien et à la tenue des livres.

Éventuellement, les personnes choisies deviendront impliquées dans la préparation des états financiers de la firme, responsables des systèmes de comptabilité interne et de plus en plus concernées avec le côté administratif de notre bureau régional de Toronto.

Le/la candidat(e) possédera, ou sera en voie de compléter, un diplôme en administration ou comptabilité. Il/elle aura quatre à six années d'expérience en supervision dans les domaines administratif et de la comptabilité. Ce poste requiert de très bonnes habiletés inter-personnelles. Aussi, il/elle sera en mesure de travailler sous pression et avec un minimum de supervision. Le bilinguisme est un pré-requis.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, incluant tous détails pertinents et un historique de salaire et citant le no. de référence 0084,à:

Ion Macgregor
Directeur du personnel et des relations des employés

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CO.
Comptables agréés
4115 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H3Z 1K9

Fiducie du Québec

Directeur
Services fiduciaires

Fiducie du Québec désire s'adjoindre un cadre supérieur dans le secteur d'activités fiduciaires dans lequel nous oeuvrons comme fiduciaire pour les émissions d'obligations et de débentures, comme registraire et agent de transfert, ou comme exécuteur ou administrateur de successions.

Relevant du vice-président des services corporatifs, le candidat recherché aura la responsabilité de l'administration des fiducies corporatives et des successions. De par ses fonctions de directeur et secondé de deux (2) gérants, le candidat sera appelé à planifier, organiser, coordonner et contrôler les activités de son service. De plus, il se consacrera particulièrement au développement des nouveaux produits, des nouveaux marchés et à l'expansion des marchés existants dans les financements publics et privés et auprès d'institutions prêteuses.

Le candidat, notaire ou avocat, a acquis une expérience d'environ dix (10) ans dans le financement corporatif ou le droit corporatif, avec de très bonnes connaissances en valeurs mobilières. Il est motivé par le désir d'innover et de développer le champ d'activités de son secteur et, ses capacités de fonctionnement avec une équipe multidisciplinaire, lui permettent de travailler avec des avocats, des dirigeants d'entreprises, des notaires, des fiscalistes et des conseillers en avantages sociaux.

Nous offrons au candidat retenu un salaire très compétitif reflétant son expérience, l'utilisation d'une automobile ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Monsieur Claude Guedj au 281-8800 ou lui faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 février 1980 à: **Fiducie du Québec, a/s Ressources humaines, 1, Complexe Desjardins C.P. 34, succ. Place Desjardins, Montréal, Québec H5B 1E4.**

desjardins

UN SURVEILLANT AU SERVICE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

est requis par un important manufacturier canadien pour prendre la responsabilité de toutes les activités de l'usine se rapportant au contrôle de la qualité.

Sommaire des Responsabilités:
— Systèmes de contrôle de la qualité.
— Revision, perfectionnement et implantation d'améliorations sur les procédures en vigueur.
— Inspection des matières premières.
— Travail d'exécution et produits usinés.
— Préparation et maintien des spécifications sur les produits de fabrication et sur les produits usinés.
— Recommandations sur les formules de production pour réduction des coûts, etc.

Exigences:
— Diplômé universitaire préférablement en génie chimique.
— Un minimum de trois années d'expérience en usine, en qualité de surveillant.
— Être bilingue.

S'adresser par écrit au:

DOSSIER 3249
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

UN SURVEILLANT AU SERVICE DU GÉNIE INDUSTRIEL

est requis par un important manufacturier canadien pour prendre la responsabilité de toutes les fonctions du génie industriel de l'usine.

Sommaire des responsabilités:
— Développement et maintien de programmes de motivation.
— Développement et maintien de standards sur l'usage de la main-d'oeuvre et des matériaux.
— Programmes sur dépenses capitales et sur réduction de coûts.
— Disposition de l'usine.
— Emballage de produits, etc.

Le candidat choisi participera activement à l'ensemble de l'opération ainsi qu'à la direction de l'usine.

Exigences:
— Diplômé universitaire préférablement en génie industriel ou en génie chimique.
— Un minimum de trois années d'expérience en usine, en qualité de surveillant.
— Être bilingue.

S'adresser par écrit au:

DOSSIER 3248
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

JEUNES PORTEURS DEMANDÉ(E)S
SECTEURS:

NOUVEAU-BORDEAUX
AHUNTSIC
MONTRÉAL-NORD
ANJOU
ST-LÉONARD
PARC EXTENSION
ROSEMONT
POINTE-AUX-TREMBLES
REPENTIGNY

pour faire la livraison du journal

LE DEVOIR
ET
THE GAZETTE

844-3361

Directeur des services de bibliothèque

Jusqu'à $30,504

Le présent concours s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Il s'agit d'un travail professionnel et administratif dans les services de bibliothèque. Le poste relève du sous-ministre et comprend la planification, l'organisation et la direction des activités des services de bibliothèque dans la province. Le candidat choisi sera chargé de l'application de la Loi sur les bibliothèques, du budget provincial des bibliothèques, des subventions accordées aux conseils de bibliothèque régionaux et du contrôle de ces subventions, ainsi que de la liaison entre les conseils municipaux, les conseils de bibliothèque régionaux et le Conseil des bibliothèques du Nouveau-Brunswick.

Maîtrise en bibliothéconomie et une vaste expérience comportant des responsabilités croissantes dans l'administration des bibliothèques ou l'équivalent. Une certaine expérience dans l'organisation des services extérieurs d'une bibliothèque serait considérée comme un atout important. Une bonne connaissance des deux langues officielles serait préférable.

Lieu de travail: Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles, Fredericton.

Numéro du concours: NB79-DE-460

Les demandes devront nous parvenir **au plus tard** le 29 février 1980.

Adresser sa demande à la:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-177, Édifice du Centenaire
Case postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

"Le chien céleste avale le soleil"

par l'AFP

Le soleil a disparu — momentanément — ce samedi sur une partie du globe, de la Chine méridionale au coeur de l'Afrique. En Chine, on s'est borné à regarder «le chien céleste en colère avaler le soleil».

En Inde, on a prié et on s'est baigné dans le Gange. En Afrique, des centaines de savants attendaient télescopes et caméras en mains.

Sur une bande de plusieurs milliers de km de large, une éclipse solaire a plongé, durant quelques minutes, des millions de personnes dans une obscurité partielle ou totale. Sur la côte de Somalie, on devait même assister à une superposition totale du soleil par la lune. Le phénomène a suscité ferveur religieuse et scientifique.

En Inde, à cette occasion, une journée de vacance avait été décrétée. Des centaines de milliers de personnes ont chanté et prié. Des foules de pèlerins se sont baignées dans le Gange. Mais nombreux sont les Indiens qui sont restés à la maison, de peur des brûlures aux yeux que pourrait, dit-on, susciter l'observation du phénomène.

Les prédictions de certains astrologues du pays se sont révélées fausses: l'éclipse n'a pas provoqué, comme ils l'avaient annoncé, une recrudescence des morsures de serpents ou un tremblement de terre.

Enfin, «heureusement, aucun enfant n'est né durant l'éclipse», ont annoncé les médecins de trois des plus grandes maternités de Delhi. Certains Indiens craignent que les enfants nés durant une éclipse ne souffrent plus tard de graves troubles.

A Kunming, en Chine méridionale, toute la population, lunettes fumées sur les yeux, était dans la rue. A l'heure «H», toute activité a cessé dans cette ville d'un million d'habitants. On entendait des: «Ca y est, il le mange» (le soleil) d'enfants jouant à se faire peur.

Au nord-est de la ville, à quelques kilomètres, les 83 savants chinois présents à l'observatoire du Yunnan ont braqué leurs instruments. A la frontière sino-birmane, 170 autres astronomes étaient également au travail.

En Afrique, l'éclipse a été observée en fin de matinée à Djibouti. Elle a duré environ une heure. Le soleil a été totalement caché par la lune dans la partie septentrionale de l'Angola. A Luanda, la capitale, le phénomène n'a été que partiel: tôt dans la matinée, une lumière de crépuscule règnait encore et la température a brusquement baissé.

Au Zaïre, à Kinshasa, l'obscurité a été plutôt relative.

...en formant toujours!
Soyez en bonne et due forme! C'est la loi.
PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique



Échange d'enseignants
Alberta – Québec
Colombie-Britannique – Québec
1980 – 1981

Pour les enseignants désireux d'améliorer leur connaissance de la langue anglaise.

Le ministère de l'Éducation du Québec en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère de l'Éducation de l'Alberta et le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, ont mis sur pied un programme d'échange d'enseignants en vue d'améliorer l'enseignement du français en Alberta et en Colombie-Britannique, et celui de l'anglais langue seconde au Québec.

Les enseignants du Québec pourront enseigner, en Alberta:
le français langue seconde
ou
d'autres disciplines en français

En Colombie-Britannique:
le français langue seconde

Conditions d'admissibilité

Être titulaire d'un poste d'enseignant pour l'année 1980-1981 et obtenir l'autorisation de sa commission scolaire.

Pour enseigner le français langue seconde:
Trois années d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un diplôme universitaire.
ou
Cinq années d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un brevet d'enseignement reconnu.

Pour enseigner en français:
Trois années d'expérience dans l'enseignement et un diplôme universitaire
ou
Cinq années d'expérience dans l'enseignement et un brevet d'enseignement reconnu.

Formulaire d'inscription

Se procurer un formulaire d'inscription à la Direction régionale du ministère de l'Éducation et le retourner dûment rempli *avant le 28 mars 1980* à

Monsieur Marc Champeau
Échange d'enseignants
Direction générale des réseaux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Centre administratif G, 5e étage
Québec
G1R 5A5

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC

Appel d'offres pour l'approvisionnement d'une (1) auto-pompe (neuve) 1050 G.I.P.M.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressée à Monsieur MARC BRUNET, Acheteur, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le 3 mars 1980.
Les documents relatifs aux soumissions pour l'approvisionnement d'une (1) Auto-Pompe (neuve) 1050 G.I.P.M., peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur.
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant égal à 10% de la soumission.
Les soumissions seront ouvertes publiquement le lundi, 3 mars 1980 à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc, Québec.
La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

(Mme) F. Legendre
Greffier Adjoint

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCP-80-19065
le mardi 18 mars 1980
Poste Guy
Montréal
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1981)
Garantie de soumission: $150 000
Principale place d'affaires au Québec

RME-80-19061
le mardi 18 mars 1980
Région Mauricie
SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Garantie de soumission: $40 000
Principale place d'affaires au Québec

RSY-80-19062
le mardi 4 mars 1980
Région Saguenay
SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Garantie de soumission: $15 000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-80-19044
le mardi 4 mars 1980
Poste Ile-Perrot
Comté de Vaudreuil-Soulanges
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1980)
Garantie de soumission: $ 10 000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire, M.-A. DEMERS

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

La réfection des ascenseurs de l'Hôtel de ville, situé au 275 est, rue Notre-Dame, Montréal
INDEX: B-2033

La date d'ouverture des plis — 19 mars 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique architecture
— Sise au 755 rue Berri suite 191 (téléphone: 872-2236)
Contre un dépôt remboursable de — $100.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou un cautionnement de $50 000.00 doit accompagner chaque soumission.

Reconstruction de trottoirs:
RUE BERRI, reconstruction des trottoirs, deux côtés, et réaménagement des structures autour de l'Édifice Jacques-Viger.

La date d'ouverture des plis — 27 février 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique Améliorations locales
— Sise au 700 est, rue St-Antoine, Ch. 262 - Tél.: 872-4406
Contre un dépôt remboursable de — Rue Berri $35.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Hôtel de Ville
Le 18 février 1980

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21ième jour de décembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Joseph Gyulai Ltd faisant affaire sous la raison sociale Textile Machine and Supply Company/La Cie des Machines et Pièces pour Textile, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour de janvier 1980, sous le numéro 3044516. Ce 7ième jour de février 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28ième jour de décembre 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Modes Dabern Ltee/Dabern Fashions Ltd and Frank White Enterprises Inc, Faisant affaire sous la raison sociale La Compagnie de Recyclage du Canada Enr./Canada Waste Paper Company Reg'd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30ième jour de janvier 1980, sous le numéro 3046078. Ce 7ième jour de février 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que: VERCHÈRES TRANSPORT INC., 221, Rang Terres-Noires, Verchères, P.Q., détenteur du permis M504835-001, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean-Louis Michon, 704, Principale, La Présentation, P.Q., région 06, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
1ère parution le 18 février 1980
2e parution le 19 février 1980
3e parution le 20 février 1980

AVIS est par la présente donné que selon un acte enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 3044518 La Banque Nouvelle-Ecosse a rétrocédé ré-assigné et re-transféré à Joseph Gyulai Ltd tous les droits titre et intérêt de la Banque selon un certain transport Général de Créances donné par le client en faveur de la Banque et daté du 22ième jour de février 1974 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2947810.
Daté le septième jour de février 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Directeur.

Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec permis additif l'autorisant au transport de bois de 8 pieds partant de Chapais, à destination de Trois-Rivières avec retour à vide, période de six mois. Les frais de transports seront payé par les Transports Léo St-Pierre Ltée, Lac des Iles, Cté Labelle. Tout intéressé voulant faire opposition à la présente requête doit communiquer avec la Commission des Transports du Québec, 585 boul Charest-est, Québec, dans les cinq jours de la troisième publication dans ce journal. Henri Paul Gagné, New Richmond Station, Cte Bonaventure P.Q. Région 01. Permis Q-506816-001
Première parution: 18 février 1980
Deuxième parution: 19 février 1980
Troisième parulion: 20 février 1980

Avis est donné que: Émilien Boucher (Marthe Brault Boucher es-qualité légataire universel) demande à la Commission des Transports du québec de transférer une moitié indivise du permis M501636-001, région 6, antérieurement détenu par feu Émilien Boucher, 120, Dupuis, Mont St-Grégoire, P.Q., en faveur de la succession Émilien Boucher, laquelle demande également à transférer le permis M501636-001 en faveur de: EXCAVATION PAPINEAU & FRÈRES INC., 542, Rang des Écossais, Ste-Brigide, P.Q., région 6, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
1ère parution le 18 février 1980
2e parution le 19 février 1980
3e parution le 20 février 1980

AVIS
Prenez avis que M. Guy Rousseau, voiturier-remorqueur, s'adressera à la Commission des Transports afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques et semi-remorques utilisées légalement par Kingsway Transport Limited, voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis, suivant toutes les clauses du permis de Kingsway Transport Limited portant numéro M-304623, laquelle compagnie demande un permis de voiturier-roulier correspondant.
Durée du permis: 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 18 février 1980
2ième publication: 19 février 1980
3ième publication: 20 février 1980.
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Québec H2Y 1K9

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 23 janvier 1980 par lequel Skyway International Freight Forwarders Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 5 février 1980, sous le No 3047139.

AVIS est par les présentes donnée que le contrat en date du 30 janvier 1980 par lequel Federal Safe Air Supply Cie Limited, a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 5 février 1980, sous le no 3047140.

AVIS est par les présentes donné que ZELIG ROGOFSKY, homme d'affaires, résidant et domicilié au 851 Devonshire, Chomedey, Laval, District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de ZELIG GORSKY, et ce changement de nom bénéficiera à sa femme, Adele Tepner et aux enfants, William Joseph et Sheri Beth.
MONTREAL, le 1er février 1980.
ISSIE MYSZKA
Procureur du requérant

Avis est donné que: BILL MILLER INC., 6290, St-James, St-West, Montréal, P.Q., détenteur du permis M504562-003, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean-Guy Cheff, 4337, Boul. St-John, Dollard des Ormeaux, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
1ère parution le 18 février 1980
2e parution le 19 février 1980
3e parution le 20 février 1980

Le requérant-cédant, M. Max Gosselin, domicilié Chemin Principale, Grondines, Cté Portneuf, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Jocelyn Vallières, domicilié 1349, Avenue Naud St-Marc Des Carrières, Cté Portneuf, le permis portant le numéro: Q-505491-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Première parution: 18 février 1980
Deuxième parution: 19 février 1980
Troisième parution: 20 février 1980

Le requéract demande à la Commission des Transports du Québec un permis additif l'autorisant au transport de bois de 8 pieds partant de Chapais à destination de Trois-Rivières, avec retour à vide, période de six mois. Les frais de transport seront payés par les Transports Léo St-Pierre Ltée, Lac des Iles, Cté Labelle. Tout intéressé voulant faire opposition à la présente requête doit communiquer avec la Commission des Transports du Québec, 585 boul Charest-est, Québec, dans les cinq jours de la troisième publication dans ce journal. Marcel Gagné, New Richmond Station, Cte Bonaventure, P.Q. région 01. Permis Q-501279-001
Première parution: 18 février 1980
Deuxième parution: 19 février 1980
Troisième parution: 20 février 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No 500-02-050811-798
CHRYSLER CREDIT CANADA LTD.,
demanderesse
—vs—
LÉON DE LA BARBOSA,
défendeur
—et—
DEMONT GAILLARD,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, LÉON DE LA BARBOSA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à partir de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration ont été déposées au greffe de la Cour Provinciale, district de Montréal, à son intention. Prenez avis qu'à défaut de comparaître dans le délai prévu, jugement par défaut sera rendu contre vous.
MONTRÉAL, Province de Québec, ce 12 février 1980.
Lafleur, Brown, de Grandpré
Procureurs de la demanderesse.

PRENEZ AVIS que Inter Can Leasing Ltd s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour statuer sur le maintien du permis numéro 15911-V, détenu par Queensway Tank Lines Limited, à l'occasion d'une entente en vertu de laquelle le contrôle de ladite compagnie Queensway Tank Lines Limited sera transféré de Halco Inc. à Inter Can Leasing Ltd., le tout conformément à l'article 39 de la Loi des Transports.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972), chapitre 55 et amendements.
Les requérants conjoints demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision à être rendue devienne exécutoire instanter.
Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente requête dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
Première publication: 18 février 1980
Deuxième publication: 19 février 1980
Troisième publication: 20 février 1980
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs des requérantes
31, rue St-Jacques, suite 100
Montréal, P.Q. H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2(1976)
PRENEZ AVIS QUE, B.R. & ASSOCIÉS ENR. (Monsieur Bernard Durand opérant sous le nom de:), s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir le permis suivant: — TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT — Montréal-Métropolitain pour le transport d'équipements de système d'entreposage et de ses composantes, pour le compte de WESTEEL-ROSCO LIMITÉE, Division, Systèmes d'entreposage cubique.
Durée: 364 jours
Le requérant demande à la CTQ que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir rendue, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2(1976). Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, PQ.
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT, RIVET ET ASSOCIÉS
200, St-Jacques, ouest, #900
Montréal, PQ, H2Y 1M1
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR
1ère publication: 18 février 1980
2e publication: 19 février 1980
3e publication: 20 février 1980

ÉMISSIONS SPÉCIALES

CKAC RADIO 73 au cadran
et les stations Télémédia présentent

1 LUNDI SOIR 18 FEVRIER de 20h00 à 01h00

LE REPORTAGE: ELECTIONS '80

L'équipe de l'information de Télémédia couvre 5 heures durant tous les résultats de l'élection fédérale canadienne. Nos reporters sont sur place, à travers le Canada, en compagnie des chefs de partis et des principaux candidats. CKAC 73 offre une couverture complète et exclusive du début à la fin comme seul le leader de l'information radiophonique peut le faire.

Animateur: Jacques Morency
Analystes: Lise Bissonnette, éditorialiste au quotidien Le Devoir
Jean Paré, directeur de la revue Actualité

2 MARDI MATIN 19 FEVRIER de 08h00 à 09h00

LE BILAN: DECISION CANADA

Une heure complète des plus récentes analyses, entrevues exclusives réalisées au cours de la nuit dans tous les coins du pays. Les nouveaux enjeux . . . les nouveaux défis . . . les commentaires de la victoire et de la défaite. Une émission matinale de premier plan qui fera le point en compagnie de nos reporters et correspondants sur les collines parlementaires, et les journalistes du réseau Télémédia. À ne pas manquer mardi, dès 8h00.

Animateur: Jacques Morency
Commentateurs: Solange Chaput-Rolland, député libéral dans Prévost, Québec
Keith Spicer, ex-commissaire aux langues officielles, Ottawa

CKAC 73
TÉMOIN SONORE DE L'ACTUALITÉ

La contre-publicité du MAS s'attaque à l'alcool

par Renée Rowan

Poursuivant sa campagne «Faut se tenir en santé», le ministre des Affaires sociales (MAS) s'attaque, dans un troisième temps, à l'alcool dont la consommation s'est accrue, au Québec, de façon très significative au cours des dernières décennies. Quatre Québécois sur cinq, âgés de 18 ans etplus, consomment actuellement de l'alcool, ce qui représente une progression de 13% entre 1951 et 1977.

Ce qui est encore plus alarmant, toutefois, c'est qu'en 1977, chaque membre de la société québécoise de 15 ans et plus consommait en moyenne 63% de plus d'alcool absolu (quantité d'alcool pur contenu dans les boissons alcoolisées) qu'en 1952.

La consommation de vin a progressé de 414% et celle des spiritueux de 75%. Bien que n'ayant connu qu'une progression de 41%, la bière compte toujours pour environ 62% de la consommation globale d'alcool au Québec, les spiritueux, 25% et le vin, 13%.

Conséquemment, les messages de contre-publicité qui ont fait leur apparition sur nos petits écrans depuis le 11 février et que l'on verra jusqu'au 27 avril, pour reprendre de nouveau à la mi-septembre pour une période de trois mois, porteront autant sur les méfaits du vin et des spiritueux que sur ceux de la bière, car a expliqué hier, au cours d'une conférence de presse le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, on veut éviter que les Québécois remplacent une boisson alcoolisée par une autre.

Cette campagne de contre-publicité qui continue à porter sur les deux thèmes abordés en phases un et deux soit la bonne nutrition et le tabagisme, adoptera pendant les mois d'été, une forme nouvelle et encore plus directe auprès de la population. Trois cantines-santé regorgeant de bonne choses à déguster — yogourt, jus, fruits et légumes frais — sillonneront le Québec entre le 15 juin et le 15 septembre.

Cette initiative née de la suggestion d'une diététiste d'un CLSC, s'emploiera à illustrer certains principes de bonne nutrition véhiculés par le Guide alimentaire québécois. On incitera, entre autre, les consommateurs à essayer des aliments méconnus ou mésestimés, espérant ainsi développer chez eux de nouvelles habitudes alimentaires.

Se félicitant de la qualité et de l'efficacité des messages télévisés depuis les débuts de la campagne «Faut se tenir en santé» lancée en 1977, le ministre a constaté qu'il y a une certaine amélioration et que la campagne commence à porter des fruits.

Une enquête sur les comportements et les perceptions des Québécois en matière de nutrition conduite en 1979 a démontré par ailleurs que le comportement alimentaire des individus est conditionné par leurs goûts personnels pour tel ou tel aliment: en d'autres mots, on mange ce qu'on aime.

Si la majorité des adultes québécois évitent les friandises, aliments dont la forte teneur en sucre est évidente, ils résistent par contre beaucoup moins à l'addition de sucre à leurs céréales, aux tartines de confiture, aux pâtisseries et gelées à saveur de fruits, et surtout, aux boissons sucrées de tous genres.

La situation est quelque peu meilleure en ce qui concerne l'apport en fibres alimentaires. Plus de la moitié de la population consomme chaque jour des fruits frais entiers et des légumes crus. Cependant, les céréales à grains entiers (pain complet, céréales à déjeuner, et autres) sont beaucoup moins populaires alors qu'elles constituent la plus importante source de fibres. De même, les légumes secs sont très peu consommés bien qu'ils soient non seulement une excellente source de fibres, mais aussi un substitut aux viandes.

La consommation de viandes grasses et de fromages gras sont les deux comportements les plus répandus parmi ceux qui sont à éviter pour obtenir une réduction de matières grasses. Et même si cet objectif est celui à propos duquel les recommandations sont le plus suivies, plusieurs autres comportements déconseillés demeurent largement pratiqués: friture au beurre ou à l'huile de la viande et du poisson, utilisation de beurre ou de margarine sur le pain, les légumes et autres aliments, consommation de lait entier plutôt que de lait écrémé ou partiellement écrémé.

Fait encourageant, la grande majorité des Québécois approuvent les interventions du gouvernement en faveur d'une saine alimentation, même lorsqu'elles sont de nature coercitive, telle l'interdiction de la publicité au profit des aliments à calories vides. On désire presque unanimement que dans les écoles, on apprenne aux enfants à bien se nourrir.

Interrogé sur la qualité de l'alimentation dans les établissements du réseau des Affaires sociales, plus particulièrement dans les centres d'accueil pour personnes âgées où la situation est loin d'être reluisante, M. Lazure a affirmé que des efforts seront faits de ce côté. À propos des machines distributrices, le ministre a dit «détester ce type d'aliments» et a rappelé que des expériences sont actuellement en cours dans certains édifices gouvernementaux pour informer le public de la valeur nutritives des produits qu'on y trouve.

Mentionnons en terminant que les messages de cette troisième phase de la campagne «Faut se tenir en santé» porte, dans une proportion de 40% sur l'alimentation, 40% sur l'alcool et 20% sur le tabagisme. Alors qu'au cours des deux premières années, la campagne disait à la population quoi faire pour se tenir en santé, cette année, la publicité lui dit comment le faire. Elle propose des solutions pour diminuer le risque des problèmes reliés à la consommation de l'alcool, donne des trucs pour manger moins et mieux et suggère des moyens pour résister aux agressions sociales du tabagisme.

Le métro après 20 ans de retard

ROME (AP) — La première ligne du métro de Rome a été inaugurée samedi avec . . . vingt ans de retard sur les prévisions.

Longue de 14 kilomètres, elle traverse Rome d'ouest en est en passant par le centre historique, depuis un quartier proche du Vatican, à l'ouest, jusqu'à la banlieu est, à Cinecitta, l'ensemble des célèbres studios romans de cinéma. Cette traversée, avec 22 stations, et avec le franchissement du Tibre par un pont aérien, prend 25 minutes.

C'est essentiellement au moment des percements dans le centre historique de Rome, truffé de vénérables antiquités, que la construction du métro a été la plus ralentie.

Le service commencera le matin à 5h30 et se terminera à 23h30. L'emprunter coûtera 200 lires — 28 cents — soit le même prix que les autobus romains. La mairie espère que l'entrée en service de la ligne réduira de 15 pour cent environ le volume de la circulalion automobile dans la ville.

Pour sa première journée de service, le métro a connu un véritable succès populaire: 450,000 personnes l'ont emprunté au cours des huit premières heures, soit un tiers de plus que prévu.

LES TRIBUNAUX

■ Un divorce avantageux

À moins que la Cour d'appel soit appelée à intervenir, le juge Paul Trépanier, de la Cour supérieure, a mis un terme vendredi à une longue dispute résultant d'un divorce prononcé en 1977.

Lors du bris de l'union, l'épouse d'un chirurgien-dentiste avait réclamé pour elle à peu près tout ce que le couple avait partagé, soit les enfants, l'exclusivité d'une maison de $250,000, un chalet de $100,000 dans les Laurentides et sa part dans la société d'acquet que le couple formait, Madame possédant au total des propriétés pour près d'un million de dollars.

Si, au départ, elle avait obtenu provisoirement une pension mensuelle de $900 et l'usage du chalet, elle n'avait su s'en contenter et elle avait porté cette décision en appel, pour finalement apprendre que la situation allait demeurer ainsi, tant que le fonds du litige ne serait pas vidé.

C'est ce à quoi vient de s'affairer le juge Trépanier, en octroyant une somme de $200 par semaine, à cette jeune exépouse qui réclamait plutôt une mensualité de $3,000.

Cette décision résulte d'un procès de deux semaines, au cours duquel Mes Jean Salois et Gilles Duguay, qui représentaient le mari, ont interrogé de nombreux témoins, pour établir notamment que c'est le père qui, par ses habitudes de vie et son comportement, avait le plus d'aptitude pour assurer la garde des enfants.

Gagnant sur ce point, le chirurgien-dentiste s'est également vu accorder l'usage exclusif de la maison et du chalet, tandis que la saisie était levée sur tous ses actifs, sauf les deux biens immobiliers mentionnés.

DÉCÈS

Madame Marie S.J. Guimont

À Montréal, le 15 février 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Marie St-Jacques veuve de M. Ernest Guimont. Fille de Henriette Dessaulles, collaboratrice du DEVOIR pendant de nombreuses années sous le nom de Fadette. Elle laisse dans le deuil ses petites-filles: Mme Claude Lussier, Mme Line Heyniger et Mme Louise Samson. Exposé au salon Funéraire Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée no 1111 Laurier ouest, Outremont. Les funérailles auront lieu le lundi 18 février à 11:30 heures en l'église St-Viateur d'Outremont. S.V.P. Pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du Cancer seraient appréciés. Exposée à partir de dimanche.

DÉCÈS

CLOUTIER, Stella. — À Ste-Agathe-des-Monts, le 15 février 1980 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Albert Cloutier, née Stella Quesnel. Elle laisse ses enfants: Gaston, Louis M. André J., Yvon, Rémi, Marc, ses brus, ses 20 petits-enfants, ses arrière petits-enfants, ses soeurs: Mlle Blanche, Mme Albertine Dufault, Ida Murrant, Hélène Gratton, Agathe Sylvestre, et ses frères Roland et Jean. Les funérailles auront lieu lundi 18 février. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire J.H. Vanier & Fils Inc. No 41 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe où le service sera célébré à 5:00 heures, et de là au cimetière de Ste-Agathe lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m. Des dons aux Dames Auxiliaires du Centre Hospitalier Ste-Agathe seraient apprécisé.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

Incorporations
Marques de commerce
RICHARD MORAND
1 Place Ville Marie, suite 3235
Montréal, H3B 3M7 - 878-9280

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5229

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions
NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201
NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES

GARDIENNE, 4 jours/semaine, pour François, 4 mois. Références. Côte-des-Neiges. 733-5069. 19-2-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ANTIQUITÉS

ACHETONS meubles et objets atniques au meilleur prix à Montréal, 284-0856. De midi à 5:30 hres. 25-2-80

APPARTEMENTS À LOUER

LACOMBE, près Université de Montréal, 5½, ensoleillé, poêle-réfrigérateur. À louer ou à sous-louer, le 1er mars. $375.00, chauffage compris. 342-2458. 22-2-80

ROCKHILL, 3½ repeint. Très propre. $290. 738-0983. 20-2-80

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 4965, grand 3½, poêle-réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, frais peint. Planchers refaits. $185.00. 489-4742. 19-2-80

ARTICLES À VENDRE

POUR LIQUIDER UNE SUCCESSION, OUTREMONT. Salon, chambre avec lits jumeaux, salle à manger, service à dîner, verrerie, bibelot, lampes, plafonniers, etc... 205, Côte Ste-Catherine, app. 202, de 10:00 A.M. à 6:00 P.M. 25-2-80

Coutellerie Sterling (Old English) pour 8 personnes, 56 morceaux, valeur $7,000, ferme: $3,500. 270-4938 25-2-80

AUTOS À VENDRE

CADILLAC, 1979, ÉLÉGANCE, 4 portes, grise. 43,000 kilomètres. $12,500. 286-1204. 21-2-80

PEUGOT 1979, 504, 5,000 km, manuel, toit ouvrant, très propre, balance de garantie. Au Pavillon de l'Auto, 7665, Lacordaire. 259-6981. 23-2-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX
pour professionnels
À LOUER
6385 est, rue Sherbrooke
près du Métro
420 p.c. $225. mois
530 p.c. $350. mois
556 p.c. $370. mois
387-2593 20-2-80
Metro
INDUSTRIAL LEASEHOLD

BUREAUX DE MÉDECINS À LOUER
Centre médical de Longueuil
147 ouest, St-Charles
— Climatisés
— Service de secrétariat à partager
— Accès facile par autobus.
Renseignements
M. Paul Bergeron
677-6366
20-2-80

BUREAUX À LOUER

BUREAUX PROFESSIONNELS, coin Rachel et Papineau. 286-1203 21-2-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances repos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825 (819) 326-5836. 19-2-80

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE TRANQUILLE — Côte-des-Neiges — $120. par mois — 738-3125 — Sur recommandation seulement. 19-2-80

CONDOMINIUM

OUTREMONT
Luxueux 4½ au TOURNESOL. Très ensoleillé, nouvellement décoré. Tous les accessoires électro-ménagers fournis. Bain tourbillon et salle de réception. $750/mois.
Libre le 1er mars.
276-4610. 20-2-80

VIEUX LONGUEUIL
Le Square. Luxueux 3½ à vendre près du métro. Tennis. Quartier très résidentiel. Hypothèque à 9½% due en 1984. Pas d'agent.
465-3040 ou 674-7687.
20-2-80

RUE LAVAL, Carré St-Louis 1 condominium à vendre, 6 pièces. Tél.: 849-0957. 19-2-80

COURS PRIVÉS

COURS INTENSIFS D'ALLEMAND
PROFESSEUR ALLEMAND parlant couramment français et anglais. Ayant 15 ans d'expérience.
S'adressant aux gens d'affaires, étudiants, et voyageurs.
731-7149 le soir.
19-2-80

Pour apprendre l'art du vitrail, s'inscrire à: "Les Verreries de Notre-Dame", 406 rue Notre-Dame, Vieux Montréal. 489-9547, 842-6957. 20-2-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729, J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

DIVERS

ACCEPTERAIS administration de propriétés 27 ans dans le métier. Aussi surveillance de résidences lors d'absence. Jacques Denis: 738-6270. 10-3-80

FERMES À VENDRE

St-Léon, 7 arpents, 8 bâtiments, piscine creusée, maison brique victorienne centenaire, valeur exceptionnelle, doit être vue. Gilles Dutilly, Trust Royal courtier, 488-5986, 489-5321. 25-2-80

LOGEMENTS À LOUER

Grand 7½, 3ème étage, centre-ville, plancher bois, plafond haut, poêle et réfrigérateur fournis, pour le 1er mars. 844-5164. 20-2-80

LONGUEUIL, 2x12 logements brique. Construction 73. Piscine creusée. Se vendrait $10,000. plus bas que l'évaluation. Cause de vente départ. Faites vite. Abdou 651-1000, MONTREAL TRUST COURTIERS 19-2-80

VIEUX-LONGUEUIL, rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher, salon double, chauffé, éclairé, près rue St-Charles, métro 5 minutes, moitié du sous-sol, libre 15 mars, $350./mois. 465-8144 22-2-80

LOGEMENT DEMANDÉ

COUPLE AVEC RÉFÉRENCES partagerait logement avec personne seule ou couple âgé, moyennant certains services à discuter 482-8931 19-2-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

CONTRACTANT DEMANDÉ
Vêtements de nuit pour enfants. Travail à l'année longue. Bon chiffre d'affaires.
Appeler M. Harris:
482-8202
19-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

Représentant(e) des ventes
Femmes ou hommes
Notre compagnie de publication est à la recherche de personnes attrayantes, intelligentes et bilingues, pour nous représenter dans Montréal.
Les candidats(es) choisis(es) feront affaire exclusivement avec l'exécutif de la compagnie.
L'expérience de vente antérieure n'est pas un pré-requis. L'emploi offre liberté personnelle, travail intéressant et excellent salaire.
Pour une entrevue à Montréal, envoyer curriculum vitae à:
Dossier C-317,
C.P. 117,
Brossard. J4Z 3J1
21-2-80

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
$13,500
Firme reconnue du centre-ville recherche une secrétaire bilingue, avec connaissances légales pour seconder un des avocats. La candidate choisie possédera la sténo et pourra travailler indépendamment. S.V.P. appeler:
Sophie Fortin
(514) 878-1122
Quantum
Management
Services
Place du Canada
Suite 750 19-2-80
Suite 750 Place du Canada
quantum

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Sténo-dactylo
Bilingue
Avec expérience
Avantages sociaux intéressants
842-9914
25-2-80

Nous sommes à la recherche de personnes ambitieuses voulant augmenter leurs revenus à temps partiel. Tél.: Marie, 327-6762. 19-2-80

Dessinateur de bandes dessinées pour édition à tirage limité. Excellente maîtrise de l'anatomie. Demandez Luc St-Pierre, jour: 727-2861. 20-2-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 12¾%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 12¾%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ÉDOUARD-MONTPETIT, face Université, et futur métro. 6 x 6, 2 x 2½. Idéal pour co-propriété. Vente de succession. Pas d'agent. 733-5850. Mme L. Bélanger: 878-9411. 28-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU-BORDEAUX, près boulevard Gouin, split-level, 10 pièces, 5 chambres, foyer naturel, garage, jardin, piscine Val-Mar, $115,000.00. Thérèse Labossière. Le Permanent, courtier 735-2761 19-2-80

LONGUEUIL, Domaine de Normandie, duplex décoré professionnellement. Cuisine ultra-moderne, arbres matures. Garage attenant. Parc et fontaine. Particulier, 679-9893. 10-03-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust



LONGUEUIL. 5-plex de prestige, 6½ pour propriétaire. Garage double, foyer, bar salle familiale. Habitez-le au prix d'un foyer. Financement à 12%, comptant $10,000. **Diane Bisson 651-1000, 670-2933.**
MONTRÉAL TRUST COURTIERS 19-2-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB
Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820
H3G 1W7
861-8101 — (24 hres) J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

LOTS BOISÉS et NON-BOISÉS. Services installés. Les Cèdres, 30 milles de Montréal. $0.25 p.c. 384-9768. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

SPÉCIAUX: USA, visite Greyhound illimitée, 30 jours — $99.00. Acapulco — $389.00, Floride — $189.00. CCF PARIS — $436.00, Bruxelles — $432.00, Madrid, Lisbonne, Casablanca — $485.00. Aller Simple hebdomadaire Bruxelles — $207.00, Londres — $189.00. US. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085, 147688400435. J.N.O.

R Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LE BRIDGE

Doit-on contrer un chelem?

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Le contre d'un chelem doit obéir à des principes exceptionnels qui ne sont pas orientés vers l'accumulation de gros profits, mais qui commandent la seule attaque propre à faire chuter le contrat. C'est ce que démontre l'exemple suivant:

Donneur: Sud
Vulnérables: Est-Ouest

Nord
♠ D V 7
♥ 7
♦ R V 7 5
♣ V 9 4 3 2

Ouest
♠ 2
♥ 10 9 6
♦ D 10 9 8 6 3 2
♣ 8 6

Est
♠ 6 4
♥ A D V 8 5 4 3 2
♦ —
♣ 10 7 5

Sud
♠ A R 10 9 8 5 3
♥ R
♦ A 4
♣ A R D

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♠	passe	3 ♠	4 ♥
6 ♠	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Entame: le 8 de carreau par Ouest.

D'une manière générale, le but du contre de pénalité est de rapporter un certain bénéfice à l'équipe défensive. La règle de base à observer lors de ce contre, est d'être assuré de deux levées de chute, sinon le risque est trop présomptueux, et l'information donnée par ce contre est à l'avantage du déclarant surtout lorsque le contrat prémédité n'est pas élevé.

Cependant, nous devons considérer sous un angle différent le contre d'un chelem; la conduite de la défense dans ce cas est guidée par des principes tout à fait particuliers. Ce contre demande une attaque anormale, contrairement à ce qui est exigé dans la recherche de la promotion de certaines levées de chute lors des autres contres.

Sa raison primordiale, nous le répétons, est de demander une entame inusitée qui soit la seule efficace pour conduire l'adversaire à la chute de son contrat.

Les règles de ce contre sont les suivantes:

1) attaquer dans la couleur première gagée par le partenaire du déclarant, en l'occurrence le mort;

2) attaquer dans la première couleur d'à côté gagée par le déclarant si son partenaire n'a fait que supporter la couleur d'atout;

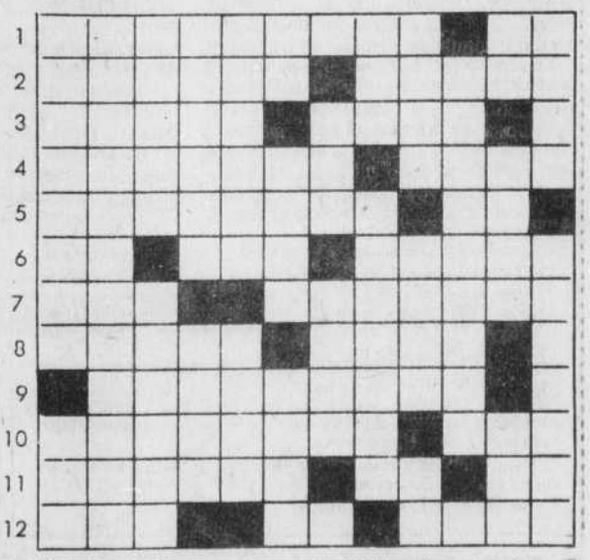
3) si le défenseur a gagé une couleur, son contre interdit l'entame dans cette suite. Dans ces circonstances, son partenaire doit juger quelle est la meilleure couleur restante à entamer.

Obéissant à ces principes, Ouest n'hésite pas à entamer dans sa longue suite en carreau présumant l'absence de cette couleur chez son partenaire et le contrat est ainsi mis à court d'une levée.

En effet, le contreur ne demandait pas une attaque en pique; il ne demandait pas non plus l'entame de coeur, couleur qu'il avait gagée lui-même. Il ne restait plus que l'entame en une des deux mineures présumément dans le but d'obtenir une levée de coupe. La demande fut bien comprise, Ouest attaqua de sa plus longue suite le carreau. Une coupe fut réalisée et l'As de coeur fit chuter le contrat.

Deux partenaires se comprenant bien, et possédant parfaitement le langage des différents contres, ont des avantages marqués sur une foule d'autres joueurs.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Qui a Dieu pour objet. — Quatre.
2—Faire que ce qui était fermé ne le soit plus. — Grand appareil de chauffage.
3—Reproduit exactement. — Comptoir d'un café.
4—Tirage au sort de numéros désignant des billets gagnants et donnant droit à des lots. — Saveur.
5—Critiquer avec violence. — Seul.
6—Titane. — Général américain. — Toute chose écrite.
7—Ville du Japon. — Sconse.
8—Matière fécale. — Femme d'un rajah.
9—Se dit des Arabes qui prétendaient descendre d'Ismaël.
10—Façonner une pièce de bois à l'aide de l'équerre. — Jardin zoologique.
11—Titre de l'empereur des Turcs. — Sert à lier. — Bismuth.
12—Au golf, petite cheville. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. — Percevoir par le moyen des yeux.

Verticalement

1—Action de se laver, de se coiffer. — Orient.
2—Qui a le caractère de l'humour.
3—Pare à ce qui peut être nuisible. — Prénom féminin.
4—Doigt du pied. — Néglige.
5—Nervure de pierre. — Ville du Japon.
6—Métal précieux. — En outre, de plus — Fleuve d'Irlande.
7—Nom scientifique du saint-pierre. — Filet sous les oves d'un chapiteau.
8—Petite pomme rouge. — Faire de nouveau.
9—Étendu en longueur. — Dix fois dix. — Télévision.
10—Rendiez plus court.
11—Lui. — Joignit. — Longue ceinture en soie des japonais.
12—Air en mouvement. — Corde sur laquelle on fait sécher le linge.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	O	L	O	S	I	F	■	■	C	O	U
2	E	R	O	D	E	■	R	A	P	O	N	S
3	S	T	R	E	P	T	O	C	O	Q	U	E
4	I	I	I	■	T	R	I	M	E	■	■	R
5	N	E	O	N	■	U	S	E	■	B	O	A
6	F	■	T	A	T	E	S	■	G	L	U	I
7	E	M	■	I	R	L	A	N	D	A	I	S
8	C	O	M	T	A	L	■	O	■	S	E	■
9	T	U	E	R	I	E	■	N	E	T	■	L
10	A	R	R	E	T	E	S	■	L	U	G	E
11	N	I	D	■	R	■	O	C	U	L	U	S
12	T	R	E	M	E	L	L	E	■	A	I	E

Québec-Cambodge dépêche une première mission médicale

par Marie Laurier

Cinq infirmières et deux médecins québécois ont quitté Dorval hier soir à destination de la Thaïlande et du Cambodge pour une mission médicale de trois mois.

Cette action concrète est rendue possible par l'utilisation de la somme de $1,2 million recueillie lors de la campagne Québec-Cambodge et elle est le fruit d'une suggestion faite par le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, aux autorités du Comité international de la Croix-Rouge.

En effet, dès son retour d'un voyage de trois semaines dans les pays du Sud-Est asiatique à la fin du mois de janvier, M. Couture s'engageait à s'occuper en priorité d'une assistance sanitaire auprès de réfugiés dont les conditions de santé lui paraissaient particulièrement précaires.

Le groupe québécois se rendra donc au Camp Mak Mun situé à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande qui abrite entre 30,000 et 100,000 réfugiés, des Cambodgiens pour la plupart.

Trois autres infirmières de la région de Québec s'adjoindront aux sept professionnels de la santé et l'équipe séjournera deux jours à Toronto, au siège social de la Croix-Rouge canadienne où elle recevra l'information d'usage avant de s'envoler mardi pour la Thaïlande.

L'équipe a été recrutée très rapidement grâce aux efforts conjugués des ministères de l'Immigration et des Affaires sociales, de la Croix-Rouge, section du Québec. Le Fonds de secours Québec-Cambodge servira en partie à financer cette mission médicale et le MAS a facilité les choses en accordant des congés aux infirmières et aux médecins qui oeuvrent dans des CLSC et des centres hospitaliers.

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, présent avec M. Jacques Couture et de nombreux dignitaires à la réception de départ hier soir à Dorval, s'est engagé à assurer le remplacement des médecins et infirmières dans les institutions québécoises qu'ils quittent temporairement.

Plusieurs des membres de l'équipe ont déjà travaillé ou visité des pays du tiers monde et tous paraissaient fort enthousiastes à l'idée de consacrer quelques semaines de leur vie et de leur carrière à ce qu'ils qualifient d'oeuvre de caractère strictement humanitaire. Ce n'est certes pas l'aventure qu'ils recherchent car ils savent qu'ils travailleront de longues heures dans des conditions difficiles et cette perspective n'altère en rien leur motivation.



La première équipe médicale québécoise à partir pour le Cambodge est formée de cinq infirmières et de deux médecins. Ce sont, de gauche à droite, 1ère rangée: le Dr Marie-France Lemieux, du CLSC du Richelieu; Louise Jetté, chef de mission et infirmière à la résidence Berthiaume du Tremblay; Louise Gauthier, de l'Hôtel-Dieu de Montréal; debout, Mme Lucille Lemieux, membre du détachement féminin de la Croix-Rouge venue saluer le groupe; Lise Hébert, de l'hôpital Sainte-Justine; le Dr André Gosselin, du Centre de santé de l'archipel aux Iles-de-la-Madeleine; Marie Camirand et Louise Cormier, toutes deux du CLSC de Huntingdon.
(Photo Jacques Grenier)

«J'ai tout de suite accepté ce défi d'aller soulager la misère humaine, confiait au DEVOIR Louise Jetté. Il me tarde de revoir le Cambodge.» Mlle Jetté a déjà participé en 1974 à une mission médicale de la Croix-Rouge dans ce pays et elle agira comme administrateur de l'équipe québécoise, avant de reprendre son poste à la résidence Berthiaume du Tremblay à Cartierville.

Le départ du groupe n'est que le premier jalon d'une assistance encore plus articulée dans l'avenir que rend possible la générosité des Québécois, a souligné M. Jacques Couture. D'autres projets sont à l'étude présentement, notamment celui d'équiper la région de Takéo d'un orphelinat et de fournir l'équipement pour un hôpital et des dispensaires pour cette région où il n'y a qu'un médecin pour 110,000 personnes et des bâtiments plus que rudimentaires pour de jeunes orphelins.

Quant à M. Lazure, il a tenu à souligner le rôle des établissements hospitaliers dans l'accueil des réfugiés indochinois au Québec. Il a annoncé que l'hôpital Maisonneuve-Rosemont met depuis octobre dernier douze lits à la disposition des réfugiés atteints de tuberculose et il en sera de même à l'hôpital Laval à Québec où sept lits seront disponibles à compter de mars.

Par ailleurs, la Régie de l'assurance-maladie du Québec a pris des mesures spéciales afin que les réfugiés asiatiques qui arrivent au Québec obtiennent le plus rapidement possible leur carte d'assurance-maladie.

M. Alfred Rouleau, président de la compagnie Québec-Cambodge, M. Louis Laverdière, président de la Croix-Rouge section du Québec, de même que de nombreux représentants de pays du Sud-est asiatique ont participé à la cérémonie d'au revoir à Dorval.

Les sondages, jusqu'à la fin, seront restés contradictoires

par Rodolphe Morissette

Jusqu'au tout dernier moment de la campagne électorale, les sondages scientifiques, qui cherchent à révéler l'intention de vote des Canadiens aujourd'hui, sont restés contradictoires.

Ce week-end, le dernier sondage Gallup, fait six jours plus tôt auprès de 2,055 électeurs proportionnellement répartis au Canada, indique que le Parti libéral recueillait 48% des intentions de vote, contre 28% pour les conservateurs et 23% pour les néo-démocrates. Seulement 11% des personnes interrogées se disaient indécises. Suivant l'arithmétique électorale habituelle, le Parti libéral a toujours formé un gouvernement majoritaire dès qu'il obtenait plus de 44% des suffrages.

En revanche, le troisième et dernier sondage commandé par le réseau de télévision CTV à la firme Thompson & Lightstone de Toronto, et publié samedi, établit à 40% la proportion des indécis et des discrets et accorde 26% des intentions de vote aux libéraux, 20% aux conservateurs et 13% aux néo-démocrates. Si l'on redistribue cette masse d'indécis proportionnellement aux taux précités, les libéraux recueilleraient 43% des intentions de vote, les conservateurs 33% et les néo-démocrates 22%.

Ainsi, le sondage Gallup donne 20 points d'avance aux libéraux sur les conservateurs, tandis que celui de CTV ne leur en accorde que dix. Précisons que cette deuxième enquête fut faite auprès de 1,920 Canadiens quelques jours après celle de Gallup, soit de mercredi à vendredi. Et la différence entre les deux sondages, quant au nombre des indécis notamment, peut dépendre de la manière dont ont été contactées, par téléphone ou personnellement, les personnes interrogées.

Le sondage Gallup n'apporte que peu de précisions quant aux diverses régions canadiennes. Il fait état de 70% des intentions de vote, au Québec, en faveur des libéraux. Voilà huit points de plus que la proportion de suffrages exprimés en faveur de ce parti en mai, mais cela n'annonce pas nécessairement plusieurs gains en sièges (ils en avaient 67 sur 75). Gallup note également que les libéraux sont en avance sur les conservateurs dans les provinces de l'Atlantique (en mai les deux partis arrivaient nez à nez quant aux suffrages exprimés), alors que le vote néo-démocrate resterait stable (à quelque 19%).

Dans les provinces de l'Ouest, les conservateurs garderaient leur avance sur les deux autres partis, maix ceux-ci y auraient amélioré leur position sensiblement, tandis que les conservateurs joueraient d'une dizaine de points de moins qu'en mai dernier (alors 50% des suffrages). En Ontario, enfin, les libéraux seraient en avance, à 45% contre 35%, sur les conservateurs, tandis que les néo-démocrates, qui recueillaient 19% des voix en mai, auraient gagné quelques points.

Le sondage de CTV offre un tout autre tableau de l'Ontario. Une fois redistribués les nombreux indécis, les libéraux pourraient compter avec 40% de l'intention de vote, les conservateurs avec 39% et le NPD avec 19%. Quant à la région de Toronto (23 comtés), les libéraux obtiendraient 42% des intentions de vote, les conservateurs 38% et les néo-démocrates 19%.

Suivant les trois sondages qu'a effectués CTV depuis la fin de janvier, les libéraux auraient perdu du terrain constamment en Ontario, surtout aux dépens des conservateurs. Même chose en Colombie-Britannique, où le même sondage donne 40% aux conservateurs, 35% aux néo-démocrates et 24% aux libéraux.

CTV ne devait révéler que tard en soirée, au moment pour nous de mettre sous presse, les résultats de son sondage pour les autres régions canadiennes.

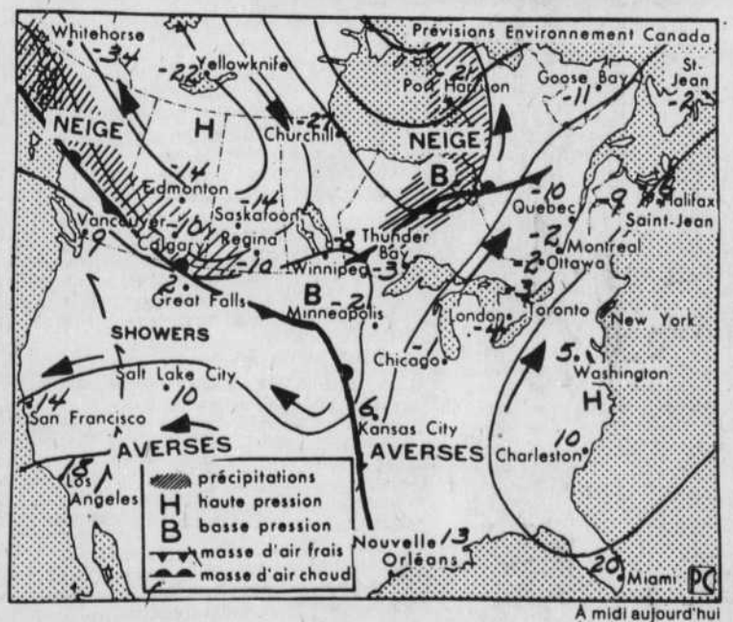
Et comme si ces données n'ajoutaient pas suffisamment à la confusion générale, l'état-major du Parti conservateur a décidé samedi de rendre publiques ses propres enquêtes, afin de corriger l'impression que donnait le dernier sondage Gallup publié samedi. Le directeur national de la campagne conservatrice, M. Paul Curley, et le président de la firme de sondages d'opinion publique Decima Research. M. Allan Gregg, ont révélé avant-hier qu'ils avaient entrepris une vaste enquête à la grandeur du Canada et qu'un réservoir de 15,000 personnes étaient interrogées régulièrement à raison de quelque 250 par jour.

Les deux hommes ont indiqué que, conformément aux autres sondages scientifiques du moment, le Parti conservateur suivait par une douzaine de points de pourcentage le Parti libéral au tournant de février, mais qu'il en était tout autrement depuis une quinzaine de jours. Ils précisent d'abord que l'avance de 40 à 50 points des libéraux sur les conservateurs au Québec seulement gonfle artificiellement, de 11% à 14%, les proportions nationales. De plus, MM. Curley et Gregg notent que depuis deux semaines, les libéraux auraient perdu sept points de pourcentage dans les comtés de la région torontoise, six points dans le reste de l'Ontario et sept en Colombie-Britannique — tout cela au profit et des conservateurs et des néo-démocrates, mais des premiers d'abord.

Enfin, les deux hommes ont dit qu'ils avaient pu observer une détérioration générale du vote libéral dans la plupart des régions critiques de l'est de Toronto et du sud de l'Ontario, où, d'autre part, le nombre des indécis aurait augmenté d'une manière importante. Leurs recherches les amènent à conclure que «l'appui aux libéraux fond deux fois plus rapidement que ne s'accroît l'appui à tout autre parti».

Certes, il importe de manipuler avec la plus grande prudence ces données que proclament les dirigeants mêmes d'un des principaux partis; mais elles accusent maints parallèles avec les résultats du dernier sondage de CTV. Quoi qu'il en soit, on connaîtra ce soir les résultats du vrai sondage électoral.

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum de −6 à −9. Aperçu pour mardi: nuageux.

■

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides Outaouais, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum de −4 à −7. Aperçu pour mardi: beau.

■

Québec, Région montagneuse de l'Estrie-Beauce: passages nuageux. Vents modérés. Maximum de −6 à −9. Aperçu pour mardi: beau.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides; ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum de −9 à −12. Aperçu pour mardi: beau.

■

Rivière-du-Loup-La Malbaie, Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau, Sept-Iles: passages nuageux. Vents modérés. Maximum près de −9. Aperçu pour mardi: beau.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, basse Côte-Nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum près de −7. Aperçu pour mardi: beau.

La panne dans l'Est: un acte de sabotage

La police de Montréal croit qu'un acte de sabotage relié à la grève des syndiqués des raffineries serait à l'origine de la panne d'électricité qui a touché hier 80,000 abonnés de l'Hydro-Québec dans l'Est de la métropole.

L'agent Charles Poxon a affirmé que des vents violents avaient abattus deux pylones supportant des lignes à haute tension et en avaient endommagé quatre autres.

Selon les premières constatations les supports métalliques de ces pylones auraient été coupés à la torche.

Les pylones avariés sont situés dans l'Est de l'île de Montréal, près des raffineries des sociétés Shell, Texaco, Petrofina et Joseph Elie.

La panne de courant a également touché les quatre raffineries.

La semiane dernière, deux tours de l'Hydro-Québec avaient également été abattues dans le même secteur et on soupçonnait également un sabotage.

Les raffineries avaient chacune perdu une journée et demie journée de production à la suite de l'incident.

18 février

par la PC et l'AP

1965 — La Gambie devient indépendante au sein du Commonwealth britannique.

1915 — L'Allemagne intensifie la guerre sous-marine, afin de faire le blocus de l'Angleterre.

1546 — Décès de Martin Luther, le réformateur religieux allemand.

Il sont nés un 18 février: Alessandro Comte Volta, physicien italien (1745-1827); le compositeur et violoniste italien Nicolo Paganini 1784-1840).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Dernier appel

conservateurs devaient constater bientôt, à leur grande surprise, que l'image de M. Trudeau ou sa popularité, telle que mesurée par les sondages d'opinion, restait fort élevée (à plus de 40%)' tandis que celle de M. Clark décroissait constamment pour atteindre, il y a quelques semaines, 11%, soit neuf points de moins que celle du leader néo-démocrate, M. Ed Broadbent.

Pourtant, au cours de la dernière semaine de campagne électorale, le chef conservateur a donné un tour extrêmement vigoureux à sa campagne. Il a fouetté ses troupes d'une manière magistrale et joué à fond l'attitude de l'underdog qui déploie tous les efforts pour l'emporter. La stratégie visait essentiellement à convertir l'électorat d'une vingtaine de comtés clés de l'Ontario (Toronto et le sud de la province), dont le coeur a toujours balancé entre les libéraux et les conservateurs, et qui pourraient donner une victoire décise à l'un ou l'autre des deux partis ce soir.

Si, au contraire, libéraux et conservateurs arrivaient à peu près nez à nez quant au nombre de sièges aux Communes ce soir — ce qui est loin d'être impossible (57 des 95 sièges ontariens étaient conservateurs, 32 étaient libéraux et 6, néo-démocrates), le suspense de l'élection se prolongera tard en soirée, soit jusqu'au moment où parviendront les résultats du vote en Colombie-Britannique, où néo-démocrates et conservateurs se livrent une lutte serrée.

Au Québec, enfin, la très grande majorité des candidats libéraux, élus en mai dernier avec des majorités presque astronomiques, ont fait campagne ailleurs que dans leurs circonscription. Plusieurs des 67 députés libéraux sortants sont allé aider leurs collègues dans les quelques comtés du Québec où ils livrent batailles aux candidats créditistes (une demi-douzaine de comtés) ou aux conservateurs (quatre ou cinq) ou encore dans les provinces anglaises. On s'attend à ce que les libéraux augmentent d'au moins quelques-uns le nombre de leurs sièges au Québec, principalement aux dépens du Crédit social, tandis que les conservateurs devraient y faire élire de un à trois députés.

◆ Le PQ

dum. Depuis, le gouvernement Lévesque s'est toutefois engagé à tenir un deuxième référendum pour faire rapport de son mandat de négociation et faire approuver un changement de statut politique au Québec, et cette perspective d'élections retardées jusqu'à la fin de 1981 s'est estompée.

Ces dernières semaines on a pu entendre à quelques reprises des militants et des organisateurs péquistes évoquer la possibilité de déclencher en effet des élections dès l'automne 80. Dans le cas d'une victoire du OUI au référendum, le Parti québécois serait bien sot de ne pas profiter de cette victoire pour déclencher dès lors les élections et faire aussi confirmer son mandat de négociations d'une nouvelle entente avec le Canada. Faisait-on remarquer dans le cas d'une défaite du OUI, le gouvernement ne pourrait moralement garder le pouvoir plus que le mandat traditionnel de quatre ans, soulignait-on par ailleurs.

Si les élections ont lieu cet automne, elles auraient lieu encore une fois au mois de novembre. Il est en effet impossible pour le gouvernement de tenir une élection de la mi-septembre au début de novembre en raison de la période de recensement annuel. A moins de tenir cette élection en été, M. Lévesque devrait alors jeter son dévolu sur la deuxième ou la troisième semaine de novembre.

Interrogé en conférence de presse sur les motifs qui pourraient l'amener à retarder les élections à 1981, le premier ministre n'a voulu apporter aucune autre précision que l'allusion faite devant les militants quant à une campagne électorale avant la fin de 1980. Il a rappellé simplement que le déclenchement d'élections était la prérogative du premier ministre.

◆ La commission

milaire dans l'avenir;

■ qu'ils ne s'opposent pas aux tentatives de l'Iran pour obtenir l'extradition de Panama du chah, et récupérer sa fortune.

Peu auparavant, à New York, le porte-parole des Nations unies avait annoncé que la composition de la commission ne nécessitait plus que l'approbation iranienne pour être publiée. M. Banisadr, notent les observateurs à Téhéran, a évité de préciser la position de l'Iran sur la composition et la mission de cette commission.

De leur côté, les étudiants islamiques, qui retiennent en otages les 50 Américains depuis le 4 novembre, ont rappelé que leur libération dépendait du retour du chah. Ce n'est qu'à la demande de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, ont-ils déclaré, qu'ils modifieraient leurs exigences.

Soumis à d'intenses pressions de la part de M. Banisadr qui souhaite les voir regagner leur université et évacuer l'ambassade, les étudiants ne veulent pas céder. Ils ont démenti les rumeurs d'une prochaine visite du président iranien à l'ambassade. Le seul ordre auquel il obéiront est celui de l'ayatollah Khomeiny, toujours silencieux sur cette affaire.

On a toutefois remarqué à Téhéran que l'imam, peu loquace depuis son hospitalisation il y a plus de trois semaines, s'est manifesté à plusieurs reprises ces jours derniers. Il a lancé plusieurs appels à l'union du peuple et a envoyé un message aux sinistrés du Khouzistan, frappés par une grave inondation, et a reçu M. Banisadr vendredi pendant vingt minutes, la plus longue entrevue depuis son entrée à l'hôpital. Mais il se garde bien de commenter les problèmes politiques quotidiens.

Chacun est bien persuadé ici que la formation de la commission d'enquête n'est pas encore le «bout du tunnel» pour les otages. D'autant que s'engagent sur le plan politique intérieur la bataille pour les élections législatives du 5 mars. M. Banisadr a annoncé qu'il ne soutiendrait directement aucun candidat, mais il a prononcé vendredi à Téhéran un long discours politique devant un congrès de groupes divers qui l'ont soutenu lors de sa campagne présidentielle.

Entre-temps, cinquante personnes arrêtées lors des combats qui se sont déroulés à Gonbad-E-Kavous (360 km au nord-est de Téhéran) la semaine dernière ont été libérées, a annoncé hier l'ayatollah Sadegh Khalkhali, envoyé dans la région pour mettre fin aux troubles.

Environ 70 personnes avaient été arrêtées lors des combats qui avaient opposé pendant six jours les forces de l'ordre aux militants marxistes-léninistes «Feddayine E-Khalq» qui soutiennent les Turkmènes, majoritaires dans la région, qui réclament une plus grande liberté culturelle et une réforme agraire.

L'ayatollah Khalkhali a affirmé au journal Keyhan que «tous les domaines de plus de cinquante hectares seront confisqués et distribués entre les paysans. 85 pc des terres de la région de Gonbad appartiennent à des féodaux, et elles seront réparties entre les paysans déshérités de la province», a-t-il ajouté. Il a indiqué qu'un premier crédit de deux milliards de rials (28 millions de dollars) sera débloqué pour permettre l'octroi de prêts sans intérêt aux paysans de la région.

Enfin, les autorités militaires iraniennes ont donné, hier, 24 heures à un groupe de plusieurs milliers d'officiers de l'infanterie et de l'aviation, pour quitter la mosquée universitaire de Téhéran, qu'ils occupent pacifiquement depuis mardi, apprend-on de source militaire à Téhéran.

Dans un communiqué, les autorités militaires ajoutent que si les officiers étaient encore à l'intérieur de la mosquée ce soir, ils seraient expulsés par la force.

Ce communiqué, diffusé par la radio de Téhéran, a qualifié cette occupation de contre-révolutionnaire et a ajouté qu'elle allait à l'encontre des instructions de l'ayatollah Khomeiny et du commandement en chef de l'armée iranienne. Les occupants de la mosquée, rappelle-t-on, réclament la réintégration d'officiers démis lors d'une récente purge.

◆ La social-démocratie

Suite de la page 5

géré la création d'une commission chargée d'étudier la question et de formuler une solution au terme de trois mois d'étude. Le NPD rejette la notion voulant que le prix du pétrole doive suivre ou s'inspirer des taux fixés par l'OPEP.

Les questions d'ordre énergétique sont intimement liées à la politique fiscale du programme néo-democrate et il propose l'élimination de plusieurs concessions fiscales aux multinationales du pétrole, ce qui rapporterait au Trésor public des revenus de près de $900 millions.

Le recouvrement de ces sommes permettrait le versement d'une subvention sur le prix de l'essence et de l'huile à chauffage pour les 1.8 million de Canadiens qui vivent dans le Nord et qui payent jusqu'à 95% de plus que les consommateurs du Sud. Les stratèges du parti évaluent le coût du programme à quelque $100 millions par année.

S'il a souvent cité des exemples qui tendent à prouver que le régime fiscal au pays est injuste, M. Broadbent n'a pas cependant expliqué comment il rétablirait l'équilibre. Il a promis que son gouvernement serait «plus égalitaire», afin que les citoyens et les sociétés les plus riches paient leur juste part.

Les taux d'intérêt ont augmenté à onze reprises depuis janvier 1978, et M. Broadbent estime que ces augmentations ne sont pas nécessaires et que le Canada pourrait bien se permettre un taux d'intérêt moins élevé. Il a promis de réduire de 2% le taux de la Banque du Canada parce que l'inflation est moins élevée au Canada qu'aux États-Unis et que le dollar canadien ne s'en porterait pas plus mal.

Dans la même veine, il a proposé de subventionner les taux hypothécaires, suivant les revenus des familles et cette promesse électorale ne représente pas moins de $360 millions.

Dans le domaine social, il s'est engagé à présenter une loi du plein emploi, qui obligerait le gouvernement fédéral à fixer chaque année, des objectifs et des programmes pour réduire le chômage.

La seule véritable mesure nouvelle mise de l'avant par le NPD au cours de cette campagne est destinée aux personnes âgées qui sont les plus touchées par la pauvreté. Il consacrerait $1.8 milliard de dollars par année afin d'augmenter de $40 les pensions à la vieillesse pour les porter à $225 par mois. Dans le cadre du programme du supplément du revenu, il a proposé une subvention au logement représentant un tiers du loyer ou $50 par mois et pour les propriétaires, $10 ou 20% de la taxe foncière.

Le NPD a de nouveau promis, comme il l'avait fait au cours de la campagne électorale du printemps, de réintroduire les subventions sur le pain et le lait.

La semaine dernière, M. Broadbent a soutenu que l'ensemble de ses promesses électorales n'ajouterait que $1.344 milliard au budget fédéral. Toutefois, les penseurs du parti, par un étrange calcul mathématique, ont soutenu que la somme de $1.2 milliard, prévue par le budget Crosbie pour la deuxième année du programme de crédits d'impôt qui n'a jamais été adopté, constitue un revenu dans le budget néo-démocrate. Le chef du parti a reconnu que ses promesses feraient augmenter le déficit fédéral, mais il a indiqué qu'il s'agit là d'un mal nécessaire, afin de stimuler l'économie.

Quelle que soit l'issue de cette élection, il est acquis que le NPD continuera de revendiquer ces programmes, surtout s'il détient la balance du pouvoir.

La question des affaires étrangères obligera, par ailleurs, les instances du parti à se pencher sur une résolution adoptée au congrès de 1969 visant le retrait du Canada de l'OTAN et de NORAD. Cette résolution, toujours en vigueur, a placé M. Broadbent dans l'embarras, parce qu'il ne semble pas partager ce voeu et qu'il voudrait que toute la question soit revue. La résolution affirmait que l'OTAN est un organisme inutile, parce qu'il engendre l'escalade militaire des pays de l'Est contre les pays de l'Ouest, ce qui ne peut mener qu'à un autre «holocauste».

◆ Une séance

Suite de la page 5

On se souvient que les libéraux ont commencé la campagne en parlant d'équipe. Les libéraux ontariens, qui n'osaient plus prononcer le nom de leur chef, ont retrouvé ces jours derniers une nouvelle fierté et ils criaient allègrement des «Pierre» et des «Trudeau», comme dans les meilleures années, du moins dans certains comtés.

C'est pourquoi, il faudra attendre les résultats du seul et unique vrai sondage, celui dont on connaîtra les résultats ce soir.